

Rapport d'étape 2014 : éducation



L'Ontario est maintenant reconnu au Canada et dans le monde entier comme un leader en matière d'excellence dans le secteur de l'éducation. Le gouvernement s'est engagé à placer la barre encore plus haut. Le rapport d'étape de 2014 : éducation souligne les réalisations qui créent des opportunités pour les générations futures. Voici comment :

- introduction du Programme d'apprentissage des jeunes enfants à temps plein
- modernisation des services de garde d'enfants
- amélioration de l'accès à l'éducation postsecondaire et à la formation professionnelle

AU COURS DE L'ACTUELLE ANNÉE SCOLAIRE,

un total d'environ
184 000 enfants
sont inscrits à la maternelle
et au jardin d'enfants
à temps plein.



D'ICI SEPTEMBRE 2014,

des maternelles et des jardins d'enfants à
temps plein seront disponibles pour les
enfants de quatre et cinq ans dans
l'ensemble de l'Ontario.



LES FAMILLES POURRONT ÉCONOMISER JUSQU'À

6 500 \$ par enfant en frais de garderie en ayant leurs
enfants inscrits en maternelle ou un jardin d'enfants à temps plein.



En 2012-2013, quelque **150 000** élèves de plus du
niveau élémentaire atteignent ou dépassent les normes provinciales
en lecture, en écriture et en mathématiques par rapport à 2002-2003.



Quatre-vingt trois pour cent des élèves du niveau secondaire
reçoivent un diplôme d'études secondaires.

Dans cette page

Garde d'enfants et petite enfance
École élémentaire et secondaire
Collège, université et
apprentissage
Formation

Autres sujets d'intérêt

Rapport d'étape de 2014 : soins de
santé

[version texte](#)

L'éducation donne aux gens la possibilité de prospérer et la garantie de concrétiser leurs ambitions. C'est l'échelle qui nous permet d'atteindre un meilleur emploi et d'accroître la prospérité, en plus de permettre à nos enfants de réaliser leur potentiel dans une province où les possibilités sont accrues.

L'éducation est également essentielle pour la santé de notre démocratie, dans le cadre de laquelle les établissements publics prennent soin des gens et les aident à faire mieux dans la vie. Le lien entre notre éducation et notre bien-être actuel et futur signifie que nous ne pouvons pas nous permettre de nous contenter d'un bon système d'éducation. C'est pourquoi nous avons fait d'une excellente éducation un point de départ pour la population de l'Ontario.

Un excellent système d'éducation n'est jamais stationnaire; il doit évoluer constamment afin de

satisfaire les besoins changeants des familles, des étudiants, des enseignants, des travailleurs et des entreprises. Cela exige une attention et une collaboration continues entre le gouvernement et ses nombreux partenaires en éducation, un engagement à investir continuellement des ressources publiques là où leurs répercussions seront les plus grandes, de même qu'une mesure réfléchie de ces investissements.

En Ontario, cependant, les gouvernements n'ont pas toujours traité le système d'éducation comme un moyen indispensable pour édifier une économie prospère, une démocratie plus forte et un meilleur avenir pour la population de la province. Lorsque les gouvernements ont mis les freins, les élèves et les gens de tous les âges ont vu diminuer leurs perspectives d'avenir, les collectivités ont souffert et l'économie a eu des résultats inférieurs aux attentes.

Afin de créer des occasions de réussir, de créer un climat de sécurité et d'améliorer la vie des gens partout dans la province chaque jour, le gouvernement de l'Ontario a, depuis 2003, fait preuve d'un engagement soutenu et sans précédent pour édifier le meilleur système d'éducation au monde.

En collaboration avec tous nos partenaires et l'ensemble de la population, nous avons investi des milliards de dollars dans de nouvelles écoles, de nouvelles universités et de nouveaux collèges, dans des programmes et dans les gens. Nous avons mis sur pied un système d'éducation moderne, équitable et excellent à partir de la petite enfance, qui permet aussi aux gens qui veulent changer de carrière au cours de leur vie d'améliorer leurs compétences.

Les mesures du progrès confirment que l'Ontario peut s'enorgueillir d'un système d'éducation parmi les meilleurs au monde. Depuis 2003, les résultats d'examen à l'élémentaire et les taux de diplomation au secondaire progressent, alors que l'inscription et l'obtention d'un diplôme pour des études postsecondaire augmentent aussi.

Nos travailleurs hautement scolarisés attirent le regard des entreprises les plus innovatrices de la planète. Alors que de nouveaux secteurs émergent et que nos travailleurs scolarisés apportent du sang neuf aux secteurs existants afin qu'ils puissent être concurrentiels à l'échelle mondiale, nous mettons la table afin que les Ontariennes et Ontariens soient des chefs de file de ce siècle, comme ils l'ont été au siècle dernier.

Garde d'enfants et petite enfance

Afin de préparer les enfants à réussir dans la vie et d'atténuer le fardeau auquel les familles étaient confrontées pour trouver des services de garde d'enfants de grande qualité qu'ils avaient les moyens de payer, nous avons augmenté le financement de la garde d'enfants de 90 % depuis 2003. Nous avons également modernisé nos services de garde d'enfants et ajusté le financement aux besoins locaux et aux familles de tout l'Ontario. En date du 31 mars 2013 :

- depuis 2003, les places dans des services de garde titulaires de permis ont augmenté d'environ 107 400
- il y a 5 050 services de garde d'enfants titulaires de permis dans la province, avec une capacité totale de 294 490 places - 143 023 de celles-ci sont dans des écoles financées par le public
- depuis 2003, la province a augmenté le financement des services de garde de 90 %, soit plus de 1 milliard de dollars en 2013-2014

Alors que plus d'enfants de quatre et cinq ans entrent dans le système scolaire par le truchement de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein, les fournisseurs de services de garde s'adapteront à la clientèle plus jeune. Nous offrons 346 millions de dollars pour financer les services de garde sur quatre ans afin de stabiliser cette transition. De plus, afin de continuer à moderniser le système de garde d'enfants :

- nous investissons 63,5 millions de dollars par année pour combler de façon permanente le déficit de financement causé par le désengagement du gouvernement fédéral en ce qui concerne sa responsabilité en matière de soins des enfants
- nous avons fait des investissements qui augmenteront jusqu'à 51 millions de dollars d'ici 2015-2016 pour aider les exploitants de services de garde, les parents et les enfants à faire une transition harmonieuse vers la maternelle et le jardin d'enfants à temps plein
- nous donnons 12 millions de dollars sur cinq ans pour aider les garderies sans but lucratif à réaliser des améliorations qui amélioreront les soins des jeunes enfants

- depuis 2011, nous avons investi une somme supplémentaire de 17,8 millions de dollars pour soutenir les services de garde dans les réserves des Premières Nations
- nous fournissons 113 millions de dollars aux conseils scolaires pour favoriser la modernisation et la rénovation des services de garde à l'école, afin que des services de garde de grande qualité soient accessibles pour les familles qui en ont besoin

Notre gouvernement s'est engagé à soutenir les services de gardes d'enfants et les besoins précoces d'apprentissage des enfants et des familles grâce à un système de grande qualité de plus en plus intégré, et à des programmes et à des services adaptés aux besoins.

École élémentaire et secondaire

Infrastructure

Depuis 2003, nous avons investi plus de 12 milliards de dollars pour que les écoles deviennent de meilleurs lieux d'apprentissage. Avec 27 000 projets de réaménagement (p. ex., le remplacement des toitures, des fenêtres et des chauffe-eau) et 650 écoles construites, en construction ou dont la construction est planifiée, nous nous assurons que l'infrastructure en décrépidité ne constitue jamais un obstacle à la réussite des élèves.

Éducation en langue française

Dans le cadre de son engagement en matière d'excellence et d'équité dans l'éducation, notre gouvernement a investi 609 millions de dollars dans le système d'éducation en langue française aux niveaux élémentaire et secondaire entre 2003 et 2013 — une augmentation de 67 % du financement par élève.

Les conseils scolaires de langue française fournissent maintenant une excellente éducation à près de 99 000 élèves en Ontario et devraient recevoir 1,36 milliard de dollars en 2013-2014.



Maternelle et jardin d'enfants à temps plein

Plus de 184 000 enfants de quatre et cinq ans dans environ 2 600 écoles profitent de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein au cours de la présente année scolaire. Nous leur donnons le meilleur départ qui soit et faisons économiser aux parents jusqu'à 6 500 \$ par enfant.

D'ici septembre 2014, la maternelle et le jardin d'enfants à temps plein seront accessibles pour environ 260 000 enfants dans 3 600 écoles partout en Ontario.

Selon la demande, certains conseils offrent des [programmes avant et après l'école](#) pour faciliter une transition harmonieuse entre les services de garde et l'école.

Le saviez-vous?

Les élèves de l'Ontario comptent parmi les meilleurs du monde anglo-saxon.

Croissance de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein :

- septembre 2010 : 35 000 élèves; 600 écoles
- septembre 2011 : 50 000 élèves; 800 écoles
- septembre 2012 : 120 000 élèves; 1 700 écoles
- septembre 2013 : 184 000 élèves; 2 600 écoles

- septembre 2014 : 260 000 élèves; 3 600 écoles

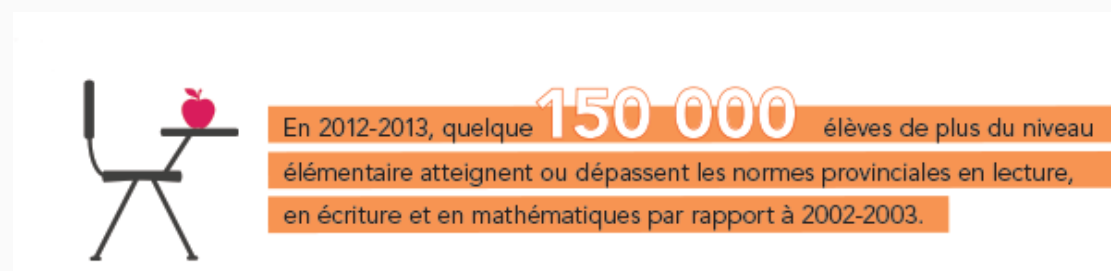
Évaluation des résultats

Évaluation des résultats 2012-2013 de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation pour la lecture, l'écriture et les mathématiques :

- 71 % des élèves en 3^e et en 6^e année respectent ou dépassent la norme provinciale (un « B ») – une augmentation de 17 % par rapport aux résultats de 54 % en 2002-2003
- plus de 150 000 élèves de l'élémentaire supplémentaires respectent ou dépassent la norme provinciale comparativement à 2002-2003

Le saviez-vous?

Le Programme pancanadien d'évaluation 2010 a montré que les élèves de 8^e année sont parmi les meilleurs au Canada.



Les élèves de l'Ontario continuent à avoir de résultats supérieurs à la moyenne de l'OCDE dans chaque catégorie de l'examen du Programme international pour le suivi des acquis des élèves.

Réussite des élèves

Un plus grand nombre d'élèves obtiennent leur diplôme du secondaire en ayant confiance dans leurs capacités et une orientation dans la vie. Pour rendre l'enseignement au secondaire accessible et enrichissant pour les jeunes, les élèves de la 7^e à la 12^e année ont besoin d'une éducation qui est taillée sur leurs forces, leurs objectifs et leurs intérêts.

Voici certains de programmes de l'Ontario conçus pour favoriser la réussite des élèves :

- [Majeure haute spécialisation](#) : permet aux élèves d'expérimenter un futur cheminement de carrière et de développer des compétences spécialisées grâce à des cours en classe, des expériences en milieu de travail et des certifications reconnues par l'industrie. Au cours de la dernière année scolaire, le nombre d'inscriptions aux programmes de Majeure haute spécialisation a encore augmenté. Environ 42 000 élèves de la 11^e et de la 12^e année participent à l'une des 19 majeures maintenant offertes, notamment aviation et aérospatiale, environnement, justice, sécurité communautaire et services d'urgence;
- [Apprentissage électronique Ontario](#) : permet aux élèves d'avoir accès à des cours virtuels et aux enseignants de partager des ressources à l'échelle de la province;
- [Double reconnaissance de crédits](#) : les crédits obtenus comptent pour le diplôme d'études secondaires ainsi que pour un certificat ou un diplôme collégial ou un certificat d'apprentissage. En 2013-2014, environ 22 000 élèves ont participé à des programmes à double reconnaissance de crédit;
- [Éducation coopérative](#) : les élèves peuvent obtenir jusqu'à deux crédits obligatoires dans l'obtention du diplôme secondaire grâce à un apprentissage pratique en milieu de travail;
- [Initiative de soutien aux écoles pour la réussite des élèves](#) : un partenariat entre le ministère de l'Éducation et des conseils scolaires choisis où les taux de réussite aux cours appliqués obligatoires de la 9^e et de la 10^e année sont inférieurs à la moyenne provinciale, et où les élèves risquaient de ne pas obtenir leur diplôme dans un délai de quatre ou cinq ans. La majorité des écoles participantes ont constaté une amélioration constante de la réussite des élèves.

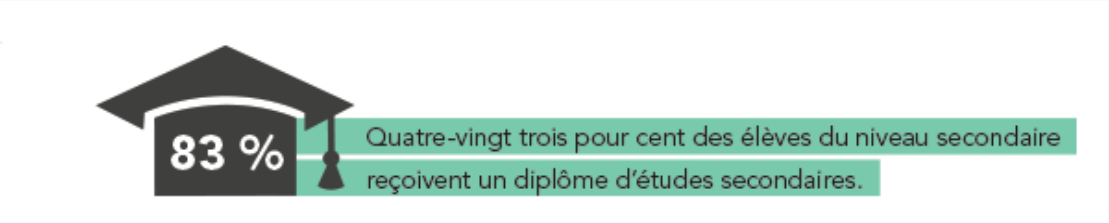
L'Ontario aide également les élèves qui éprouvent des difficultés à l'école secondaire à reprendre le terrain perdu et à obtenir leur diplôme :

- chaque conseil scolaire a un leader pour la réussite des élèves qui travaille directement avec les directions afin d'améliorer les taux de diplomation

- [Équipes responsables de la réussite des élèves](#) : programme qui offre du soutien supplémentaire et de l'attention dans chaque école secondaire pour les élèves qui en ont besoin
- en moyenne, il y a un enseignant pour la réussite des élèves dans chaque école secondaire

Tiffany Sherri Caldwell de l'école secondaire du district de Saugeen à Port Elgin est devenue une soudeuse compétente après avoir été élue reine du bal.

[Lire d'autres histoires inspirantes de réussite d'élèves](#)



Taux de diplomation

En collaboration avec les élèves, les parents et les éducateurs, la [Stratégie visant la réussite des élèves](#) a aidé à augmenter le taux de diplomation des élèves du secondaire dix années de suite.

En 2003-2004, seulement 68 % des élèves obtenaient leur diplôme de l'école secondaire. Aujourd'hui, ils sont 83 %.

Sans notre Stratégie visant la réussite des élèves, 138 000 élèves de moins auraient obtenu leur diplôme d'études secondaires et le taux de diplomation serait resté le même qu'en 2004.

Taux de diplomation en Ontario :

2003	2004	: 68%
2004	2005	: 71 %
2005	2006	: 73 %
2006	2007	: 75 %
2007	2008	: 77 %
2008	2009	: 79 %
2009	2010	: 81 %
2010	2011	: 82 %
2011-2012 : 83 %		
2012-2013 : 83 %		

Collège, université et apprentissage

Une formation de haut niveau mène à des emplois mieux payés et à une économie plus forte partout en Ontario. C'est pourquoi nous avons fortement investi pour accroître la capacité de nos établissements, pour élaborer des programmes qui donnent aux gens des compétences les rendant prêts à travailler, et pour que les coûts de l'éducation postsecondaire demeurent abordables pour les familles.

Nous voulons nous assurer que les jeunes ne sont pas dissuadés d'acquérir les bonnes compétences et la bonne formation.

Programme de réduction de 30 % des frais de scolarité en Ontario

En janvier 2012, l'Ontario a présenté sa bourse dans le cadre du Programme de réduction de 30 % des frais de scolarité en Ontario destiné à aider les familles à faible et moyen revenu à envoyer leurs enfants au collège et à l'université.

En 2013-2014, cette bourse permet aux étudiants inscrits dans un programme menant à un grade universitaire ou collégial d'économiser 1 730 \$, alors que ceux inscrits dans un programme menant à un diplôme ou à un certificat collégial économiseront 790 \$ — des sommes qui pourront servir à l'achat de manuel ou à payer un loyer.

Environ 230 000 étudiants ont profité de la réduction de 30 % des frais de scolarité en Ontario,

comparativement à 207 000 en 2011-2012. Cette année, nous avons de plus élargi les exigences d'admissibilité afin qu'environ 5 000 étudiants de plus puissent profiter de ce soutien supplémentaire. Pour aider le plus grand nombre de jeunes, les étudiants qui présentent une demande au RAFO sont automatiquement tenus pour compte pour une bourse.

L'Ontario continue à avoir l'un des programmes d'aide aux étudiants les plus généreux au pays. Plus de 370 000 étudiants – plus de la moitié des étudiants à temps plein – ont reçu une aide financière étudiante en 2012-2013, ce qui comprend la réduction de 30 % des frais de scolarité en Ontario.

Plus de places

Depuis 2002-2003, plus de 160 000 étudiants supplémentaires se sont inscrits dans des collèges ou universités de l'Ontario, une augmentation de plus de 40 %. L'augmentation au cours de cette période est supérieure à celle de n'importe quelle période comparable dans l'histoire de l'Ontario, notamment les années 60. Les inscriptions dans les universités ontariennes ont bondi de 49 % par rapport à 2002-2003. Dans les collèges de l'Ontario, les inscriptions ont augmenté jusqu'à 27 %.

Depuis 2002-2003, l'Ontario a augmenté de 60 % le nombre d'inscriptions à ses programmes d'études supérieures.

Grâce à nos investissements, nous avons créé 260 places en première année de médecine, établi quatre nouveaux campus de formation médicale et nous offrons un financement supplémentaire pour améliorer la qualité des programmes d'études médicales de premier cycle.

Élargissement de la capacité

L'Ontario a présenté un plan pour orienter d'importants élargissements de la capacité dans des établissements secondaires afin de garantir que les étudiants ont accès à des places aux endroits qui leur conviennent le mieux.

Le saviez-vous?

En 2013, en Ontario, le nombre d'emplois a augmenté de 7 000 chez les adultes de plus de 25 ans détenant une éducation secondaire, et de 93 600 chez les adultes avec une éducation postsecondaire.

Le Cadre stratégique pour l'accroissement majeur de la capacité circonscrit les critères pour l'emplacement de nouveaux campus ou leur agrandissement. Un appel de propositions a été lancé pour le secteur le 27 mars dernier. En collaboration avec les municipalités, les universités et les collèges, les propositions d'accroissement seront évaluées par rapport aux critères suivants :

- augmentation des places dans des régions mal desservies et harmonisation avec les plans de croissance provinciaux et de développement économique
- harmonisation de leurs ententes de mandat stratégiques et de leurs priorités aux termes du [Cadre stratégique de l'Ontario pour la différenciation du système d'éducation postsecondaire](#)
- démonstration de l'optimisation des ressources et prestation d'avantages économiques régionaux et provinciaux
- amélioration de la qualité, de l'innovation et de la compétitivité
- augmentation de l'abordabilité pour les étudiants et les contribuables

Apprentissage

Environ 120 000 apprentis apprennent un métier aujourd'hui — près de 60 000 de plus qu'en 2002-2003.

Les inscriptions annuelles aux programmes d'apprentissage sont passées de 17 000 à plus de 32 000 au cours des dix dernières années. Nous allons continuer à inscrire de nouveaux apprentis tout en augmentant le soutien pour aider les apprentis inscrits à achever leur formation.

Nous avons également créé l'Ordre des métiers de l'Ontario afin de moderniser l'apprentissage et le système d'apprentissage des métiers en Ontario.

Modernisation des établissements

Depuis la présentation de notre Plan d'action pour des résultats supérieurs en 2005-2006, notre gouvernement a investi 2,6 milliards de dollars en financement d'immobilisations pour les collèges et les universités de l'Ontario.

Nos investissements les plus récents ont produit plus de 5,5 millions de pieds carrés bruts d'espace dans nos collèges et universités, en plus de 1,6 million de pieds carrés bruts supplémentaires d'espaces rénovés ou modernisés.

Le gouvernement a promis une somme supplémentaire de 669 millions de dollars en financement d'immobilisations pour soutenir 24 projets supplémentaires en cours de réalisation dans les collèges et universités de l'Ontario.

Nos investissements aideront à améliorer les établissements d'enseignement et produiront l'infrastructure technologique avancée nécessaire pour garder nos collèges et université à l'avant-garde des avancées scientifiques.

Éducation en langue française

Le financement de l'éducation postsecondaire en langue française a augmenté de plus de 62 % entre 2003-2004 et 2012-2013. Ce financement ciblé de 83,6 millions a été amélioré en octobre 2013 d'un investissement supplémentaire de 14,5 millions de dollars sur trois ans afin d'aider les universités et les collèges à étendre leurs programmes et services en langue française — notamment les mesures déjà en cours au Collège Glendon, au Collège Boréal et à La Cité collégiale.

Formation

Deuxième carrière

Le programme Deuxième carrière offre du financement, en fonction des besoins individuels, aux personnes mises à pied ou au chômage, pouvant aller jusqu'à deux ans pour une formation axée sur des compétences afin de les aider à trouver du travail dans des secteurs offrant de bonnes possibilités d'emploi en Ontario.

Deuxième carrière a aidé plus de 76 000 personnes à se recycler depuis juin 2008. Plus de 81 % des clients de ce programme qui ont répondu à une enquête de suivi ont précisé que la formation axée sur les compétences financée par son truchement les avait aidés pour leur futur emploi.

Aide pour trouver de l'emploi

Les personnes peuvent obtenir de l'aide pour trouver du travail grâce aux nouveaux Services d'emploi, lesquels regroupent les anciens programmes administrés par le gouvernement fédéral avec les programmes de l'Ontario dans un système simplifié et plus axé sur la collectivité.

L'an dernier, plus de 600 000 Ontariennes et Ontariens ont profité des services de ce programme. Généralement, 63 % de ces clients ont trouvé un emploi après avoir quitté le programme, alors que 15 % se sont dirigés vers un autre programme d'éducation ou de formation.

Stratégie d'emploi pour les jeunes

Le chômage élevé chez les jeunes menace de créer une génération d'espoirs brisés aux prises avec une stagnation des salaires. Nous avons présenté la Stratégie d'emploi pour les jeunes afin d'aider les jeunes à surmonter le défi de l'intégration au marché du travail et du lancement d'une carrière réussie. Elle comporte quatre volets :

Le Fonds d'aide à l'emploi pour les jeunes, présenté dans le budget 2013 et lancé le 23 septembre 2013, fournit 195 millions de dollars sur deux ans afin de créer des stages pour 25 000 jeunes. Même si le programme est accessible à tous les jeunes de l'Ontario, nous faisons un effort particulier pour aider les jeunes confrontés aux obstacles liés au travail et à la vie dans les collectivités aux besoins élevés. En date du 28 mars 2014, le Fonds a placé plus de 9 800 jeunes dans des stages.

Le Fonds ontarien d'aide aux jeunes entrepreneurs fournira 45 millions de dollars à notre prochaine génération d'entrepreneurs par le truchement d'activités de formation, de mentorat et de fonds de démarrage.

Le Fonds ontarien d'innovation pour les jeunes fournira 30 millions de dollars pour des incubateurs d'entreprises reliés au campus et des programmes d'internat pour les diplômés et les étudiants au doctorat.

De plus, le Fonds de formation ciblée pour les jeunes fournira 25 millions de dollars pour aider à combler les pénuries de main-d'œuvre qualifiée en promouvant des partenariats entre les entreprises, la main-d'œuvre, les organismes à but non lucratif, les représentants du milieu de l'éducation et les jeunes.

En mars 2013, nous avons annoncé deux nouveaux projets aux termes du Fonds de formation ciblée pour les jeunes. Le Collège George Brown et l'Université Ryerson s'associeront avec des entreprises et la main-d'œuvre afin d'offrir des programmes spécialisés qui prépareront 212 jeunes à des emplois dans les secteurs de l'alimentation, de la transformation des métaux, des technologies de l'information et des communications.

Emplois d'été

Nous avons augmenté le nombre d'étudiants recevant de l'aide pour la recherche d'emplois d'été de 60 000 en 2004 à plus de 100 000 en 2013. Plusieurs programmes d'emplois d'été de l'Ontario ciblent les jeunes des milieux où les besoins sont très élevés.

Les étudiants et les jeunes peuvent aller sur Internet pour :

- consulter des offres d'emploi
- chercher un emploi par l'entremise des agences d'Emploi Ontario
- améliorer leurs aptitudes à l'autopromotion et à la rédaction de leur curriculum vitae
- postuler un emploi au sein du gouvernement de l'Ontario

Grâce au Service d'emplois d'été, les employeurs sont aussi encouragés à embaucher des étudiants et à donner une formation pratique à la main-d'œuvre de demain grâce à une incitation à l'embauche de 2 \$ l'heure.

Professionnels formés à l'étranger

Depuis 2003, nous avons investi dans 300 programmes de formation relais qui ont aidé plus de 50 000 nouveaux arrivants à obtenir la formation nécessaire pour trouver un emploi dans leur domaine.

Nous avons adopté la *Loi de 2006 sur l'accès équitable aux professions réglementées* et avons mis sur pied le Bureau du commissaire à l'équité afin de garantir un processus juste et transparent pour l'inscription et l'obtention d'un permis dans 40 professions réglementées.

Expérience Globale Ontario est un centre d'information et de ressources qui a aidé à ce jour près de 10 000 personnes formées à l'étranger.

Au cours de la présente année scolaire, l'Ontario a offert des programmes gratuits de langues qui aideront plus de 120 000 nouveaux arrivants à améliorer leur capacité à parler l'anglais ou le français.

Le financement pour favoriser la formation et l'intégration des diplômés internationaux en médecine est cinq fois plus élevé qu'en 2003, ce qui signifie que 1 521 diplômés internationaux en médecine de plus exerçaient en Ontario en 2011.

En novembre 2012, le gouvernement a publié sa première stratégie en matière d'immigration, élaborée après l'examen des recommandations de la Table ronde d'experts sur l'immigration en Ontario et la consultation de plusieurs secteurs et intervenants partout dans la province.

L'objectif de la stratégie est de mieux faire correspondre l'immigration au développement économique de l'Ontario, en plus de soutenir les nouveaux arrivants et leur famille afin qu'ils puissent réussir et contribuer pleinement à la prospérité économique de la province.

Le saviez-vous?

L'Ontario offre chaque année un plus grand nombre de postes de formation et d'évaluation aux médecins formés à l'étranger que toutes les autres provinces réunies.

[Pour en savoir davantage sur nos progrès en santé](#)

Illustration 1 – Cette illustration montre un grand tableau noir où il y est écrit : « Au cours de l'actuelle

année scolaire, un total d'environ 184 000 enfants sont inscrits à la maternelle et au jardin d'enfants à temps plein ». À la droite du tableau, on retrouve le visage d'une enseignante qui pointe vers le tableau avec une baguette. En face du tableau et de l'enseignante, on retrouve 18 bambins d'âge scolaire.

Illustration 2 – Cette illustration montre l'extérieur d'une petite école. À la droite de cette école, on retrouve le texte suivant : « D'ici septembre 2014, des maternelles et des jardins d'enfants à temps plein seront disponibles pour les enfants de quatre et cinq ans dans l'ensemble de l'Ontario ».

Illustration 3 – Cette illustration montre un cochonnet tirelire rouge. À la droite de cette tirelire, on retrouve le texte suivant : « Les familles pourront économiser jusqu'à 6 500 \$ par enfant en frais de garderie en ayant leurs enfants inscrits en maternelle ou un jardin d'enfants à temps plein ».

Illustration 4 – Cette illustration montre le pupitre vide d'un élève en silhouette. À côté du pupitre, on peut y lire le texte suivant : « En 2012-2013, quelque 150 000 élèves de plus du niveau élémentaire atteignent ou dépassent les normes provinciales en lecture, en écriture et en mathématiques par rapport à 2002-2003 ».

Illustration 5 – Cette illustration montre un mortier noir que l'on porte lors d'une remise de diplôme. À la droite du mortier, on peut y lire le texte suivant : « Quatre-vingt trois pour cent des élèves du niveau secondaire reçoivent un diplôme d'études secondaires ».

Mis à jour : 7 avril 2014

Évaluer



Partager



Balises

Gouvernement



Kathleen Wynne

Première ministre de l'Ontario

« Nous sommes déterminés à offrir les services exceptionnels auxquels la population de l'Ontario s'attend et qu'elle mérite. Nous continuerons de placer la barre encore plus haut pour que la province puisse s'épanouir et prospérer dans l'intérêt des générations futures. »

Contactez-nous



Sujets

- Affaires et économie
- Arts et culture
- Conduite et routes
- Domicile et communauté
- Éducation et formation
- Environnement et énergie
- Gouvernement
- Impôts et avantages fiscaux
- Lois et sécurité
- Régions rurales et du Nord
- Santé et bien-être
- Travail et emploi
- Voyage et loisirs

Rapport d'étape 2014 : mesures pour le contribuable



Le gouvernement de l'Ontario a pris des mesures importantes pour aider les Ontariens et Ontariennes dans leur vie quotidienne et afin de réduire le coût de la vie — surtout celui des familles de la classe moyenne. Le Rapport d'étape de 2014 du gouvernement de l'Ontario sur les mesures pour le contribuable souligne les réalisations qui contribuent à protéger la population dans l'ensemble de la province, dont celles-ci :

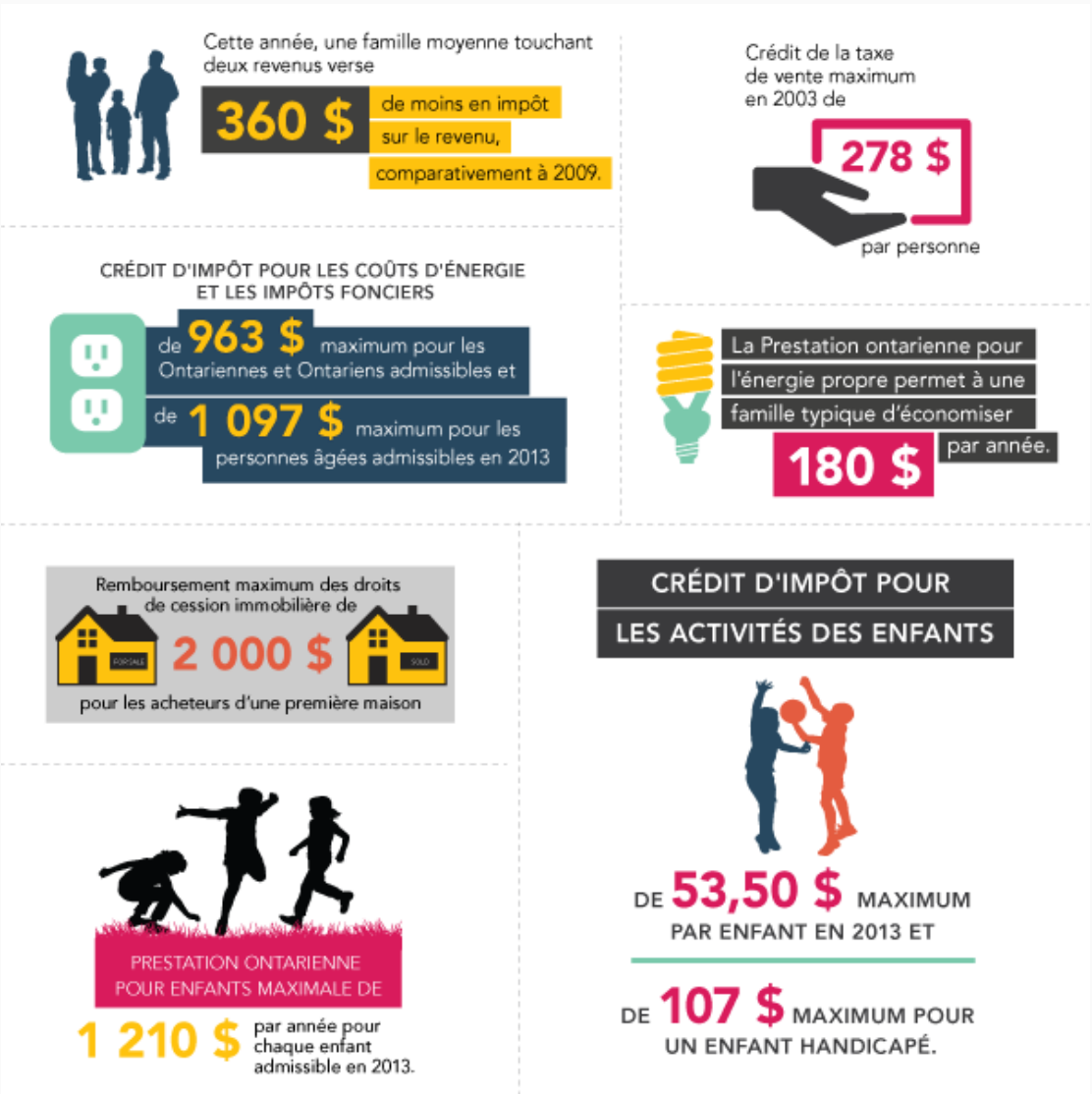
- mise en œuvre d'un plan conçu en Ontario pour améliorer la sécurité de la retraite
- renforcement des mesures de protection des consommateurs
- augmentation du salaire minimum

Dans cette page

- Mesures pour le contribuable
- Aide aux familles
- Aider les individus à assumer le coût des études postsecondaires
- Soins de santé
- Personnes âgées
- Nouveaux Canadiens et Canadiennes
- Énergie
- Mesures de protection des consommateurs
- Autres initiatives

Autres sujets d'intérêt

- [Rapport d'étape 2014 : éducation](#)
- [Rapport d'étape 2014 : soins de santé](#)
- [Rapport d'étape 2014 : transports en commun et infrastructure](#)



Graphique: Cette année, une famille moyenne touchant deux revenus verse 360 \$ de moins en impôt sur le revenu, comparativement à 2009. Crédit de la taxe de vente maximum en 2003 de 278 \$ par personne. Crédit d'impôt pour les coûts d'énergie et les impôts fonciers de 963 \$ maximum pour les Ontariennes et Ontariens admissibles et de 1 097 \$ maximum pour les personnes âgées admissibles en 2013. La Prestation ontarienne pour l'énergie propre permet à une famille typique d'économiser 180 \$ par année. Remboursement maximum des droits de cession immobilière de 2 000 \$ pour les acheteurs d'une première maison. Prestation ontarienne pour enfants maximale de 1 210 \$ par année pour chaque enfant admissible en 2013. Crédit d'impôt pour les activités des enfants de 53,50 \$ maximum par enfant en 2013 et de 107 \$ maximum pour un enfant handicapé.

Mesures pour le contribuable

La vie des familles ontariennes est occupée. Qu'elles travaillent fort pour rejoindre les deux bouts, fassent la navette de l'école aux pratiques de hockey, qu'elles prennent soin de parents vieillissants ou préparent leurs enfants adultes à assumer les responsabilités de la vie, les familles subissent plus de pressions que jamais alors qu'elles essaient d'équilibrer le budget familial tout en faisant des économies pour l'avenir. Les individus et les familles qui subissent des contraintes financières sont les premières victimes de ces pressions, mais nous souffrons tous lorsque nos concitoyens et concitoyennes ont de la difficulté à boucler leur budget.

Le gouvernement veut bâtir une économie dynamique dans toutes les parties de la province et aider les Ontariens et les Ontariennes à vivre plus longtemps, tout en étant plus heureux et plus sains. Nous voulons que la population ontarienne se sente optimiste face à son avenir et à celui de leur province, et qu'elle ne souffre pas du manque de soutien ou de ressources. Voilà pourquoi nous avons travaillé pour alléger le fardeau financier quotidien de la population et, grâce à divers moyens, créé les conditions qui allègent les préoccupations à long terme des individus à l'égard d'une retraite confortable, d'un environnement propre et de bons emplois pour leurs enfants.

Notre gouvernement continuera à faire en sorte que la vie quotidienne des Ontariens et Ontariennes soit meilleure et plus abordable — surtout pour les personnes à revenu moyen et leurs familles. En nous assurant que les salaires sont équitables, en améliorant l'accès aux études postsecondaires et en renforçant le filet de sécurité sociale, nous venons en aide aux familles. Ainsi, nous renforçons les collectivités et veillons à la croissance de l'économie.



LES FAMILLES PEUVENT ÉCONOMISER JUSQU'À

6 500 \$

PAR ENFANT

en frais de garde en inscrivant leurs enfants à la maternelle et au jardin d'enfants à temps plein.



PRESTATION ONTARIENNE POUR ENFANTS MAXIMALE DE

1 210 \$

par année pour chaque enfant admissible en 2013.

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES ACTIVITÉS DES ENFANTS



DE 53,50 \$ MAXIMUM PAR ENFANT EN 2013 ET

DE 107 \$ MAXIMUM POUR UN ENFANT HANDICAPÉ.

Aide aux familles

Notre gouvernement investit dans sa population — ceci comprend donner un coup de main aux familles pour que les parents puissent mettre leurs compétences à profit, et faire en sorte que tous les enfants de l'Ontario aient la possibilité de réaliser leur plein potentiel.

Programme de maternelle et de jardin d'enfants à temps plein

Le Programme de maternelle et de jardin d'enfants à temps plein de l'Ontario offre aux enfants le meilleur départ possible en prévision de leur arrivée à l'école en les préparant à connaître le succès en première année et au-delà. Il peut aussi permettre aux familles d'économiser les milliers de dollars chaque année en soins de garde d'enfants.

En 2013–2014, plus de 184 000 enfants sont inscrits à la maternelle d'une journée complète dans environ 2 600 écoles de l'Ontario. En septembre 2014, une fois le programme pleinement mis en œuvre, la maternelle d'une journée complète sera offerte à environ 260 000 enfants de quatre et cinq ans dans l'ensemble de l'Ontario. La maternelle d'une journée complète permet aux familles

d'économiser jusqu'à 6 500 \$ en soins de garde par enfant.

Garde d'enfants

Le nombre de places subventionnées dans les centres de garde d'enfants a augmenté d'environ 107 400 au cours des dix dernières années; il y a maintenant près de 300 000 places subventionnées dans les centres de garde d'enfants autorisés en Ontario. Nous avons augmenté le financement des services de garde d'enfants de 90 pour cent depuis 2003 pour en améliorer la qualité et la capacité.

Le gouvernement de l'Ontario a aussi accordé un investissement de 63,5 millions \$ par année pour combler, de façon permanente, la lacune créée par le gouvernement fédéral. À l'époque, les crédits du fédéral permettaient de subventionner 8 500 places en garderie et permettaient à 1 000 travailleuses des services de garde d'enfants de conserver leur emploi. Nous avons aussi rendu le financement plus adapté aux besoins locaux, ce qui offre aux parents un plus grand nombre d'options plus près de leur domicile.

Prestation ontarienne pour enfants

La Prestation ontarienne pour enfants offre un soutien annuel aux familles à faible revenu ou à revenu moyen, qu'elles aient un travail ou non, pour les aider à subvenir aux besoins de leurs enfants. Les familles admissibles sont automatiquement qualifiées lorsqu'elles soumettent leur déclaration aux fins d'impôt et elles reçoivent leur prestation ontarienne mensuelle avec leur prestation fédérale.

Dans le cadre du budget 2013, nous avons augmenté la prestation pour enfant annuelle de 110 \$ pour que les familles reçoivent maintenant 1 210 \$ par année pour chaque enfant et nous avons adopté une loi pour faire passer les prestations à 1 310 \$ à compter de juillet 2014.

Crédit d'impôt pour les activités des enfants

Le crédit d'impôt pour les activités des enfants aide les parents à défrayer les coûts liés à l'inscription de leurs enfants à des activités organisées, comme les sports et les leçons de musique et de langue.

Pour faire en sorte que le crédit d'impôt suive les coûts croissants des activités pour enfants, nous l'avons indexé au taux d'inflation. En 2014, le crédit offre jusqu'à 54,10 \$ par enfant et jusqu'à 108,20 \$ par enfant handicapé.

Subventions pour l'adoption

Le gouvernement de l'Ontario offre des subventions aux parents admissibles qui adoptent ou qui assument la garde légale d'une pupille de la Couronne de dix ans ou plus, ou des frères et sœurs. Les subventions sont offertes par l'entremise des Sociétés d'aide à l'enfance aux familles ayant un revenu annuel net de jusqu'à 85 000 \$. Les familles admissibles reçoivent une subvention de 950 \$ par mois par enfant ou 11 400 \$ par année par enfant.

Réforme du droit de la famille

Depuis 2011, le gouvernement de l'Ontario a mis en œuvre d'importantes réformes pour renforcer le système de justice de la famille afin qu'il soit plus convivial, moins conflictuel et plus abordable. Une nouvelle approche pour régler les différends familiaux aide un plus grand nombre de familles ontariennes à éviter les tribunaux en faveur d'un règlement précoce, abordable et hors cours.

Dans le cadre du budget 2013, le gouvernement a affecté 30 millions \$ sur trois ans pour améliorer la prestation de services à la clientèle de première ligne offerts par les Centres de services de droit de la famille et les cliniques communautaires et juridiques. Au cours de la première année, 70 pour cent du nouveau financement sert à aider un plus grand nombre de familles à faible revenu à avoir accès à des conseils juridiques, des avocats de service et des services de médiation. Par exemple, Aide juridique Ontario a utilisé une partie de ces fonds pour inaugurer un [projet pilote de médiation dans 14 collectivités de la province](#), élargissant l'accès à la justice pour les Ontariens et Ontariennes à faible revenu.

Aider les individus à assumer le coût des études postsecondaires

Les parents veulent que leurs enfants soient heureux et qu'ils réussissent dans la vie. Dans le monde actuel, la réussite passe par les études postsecondaires.

Le gouvernement a pris l'engagement de rendre l'éducation postsecondaire accessible en se fondant sur la capacité d'apprendre des étudiants et non sur leur capacité de payer. Nous ne voulons pas que les parents aient à choisir entre faire des épargnes pour leur retraite et faire des épargnes pour l'éducation de leurs enfants. Nous ne pouvons permettre à de jeunes et brillants cerveaux de rater leur chance de réussir tout simplement parce qu'ils ne peuvent se payer des frais de scolarité. Nous investissons dans le succès de la jeunesse de notre province en continuant d'appuyer des programmes qui aident les étudiants et étudiantes à accéder à une éducation postsecondaire d'envergure mondiale, à poursuivre leurs passions et, grâce à leurs succès, à contribuer à l'économie du 21e siècle.

En 2003, la déréglementation des frais de scolarité avait mis les études postsecondaires hors d'atteinte pour un trop grand nombre d'étudiants et d'étudiantes et de leurs familles. Nous avons plafonné l'augmentation de frais de scolarité et nous sommes assurés que les études collégiales et universitaires restent abordables en rehaussant l'aide financière aux étudiants. Aujourd'hui, l'Ontario a l'un des régimes d'aide financière aux étudiants les plus généreux au pays. En 2012–2013, plus de 370 000 étudiants et étudiantes — la moitié de la population étudiante à temps plein — recevaient de l'aide financière.

Nous avons aussi mis en place une Garantie d'accès aux études pour faire en sorte que tous les étudiants et étudiantes de l'Ontario dans le besoin aient accès aux ressources dont ils et elles ont besoin pour payer leurs frais de scolarité, leurs manuels et leurs frais obligatoires, grâce à des programmes gouvernementaux et de programmes d'aide en établissement.

Bourse de réduction de 30 % des frais de scolarité

La bourse de réduction de 30 % des frais de scolarité aide à rendre les études postsecondaires plus abordables pour les familles ontariennes, et met plus d'argent dans les poches des individus pour des choses essentielles comme les manuels et le logement.

La bourse aide les étudiants et étudiantes du niveau postsecondaire issus de familles à faible revenu ou à revenu moyen à économiser jusqu'à 1 730 \$ des frais de scolarité des programmes menant à un grade et jusqu'à 790 \$ des frais de scolarité de programmes menant à un diplôme ou à un certificat. Beaucoup de bénéficiaires de la bourse de réduction de 30 % des frais de scolarité payent moins de frais de scolarité que les étudiants et étudiantes payaient il y a dix ans (en dollars ajustés en fonction de l'inflation).

Lorsqu'il a été inauguré il y a deux ans, le Programme de bourse de réduction de 30 % des frais de scolarité a aidé 207 000 étudiants et étudiantes à payer leurs études. En 2012–2013, le programme est venu en aide à environ 230 000 étudiants et étudiantes. En 2013, le gouvernement de l'Ontario a élargi l'admissibilité au programme aux établissements privés de l'Ontario approuvés par le Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) et aux étudiants et étudiantes des programmes coopératifs de cinq ans pendant leur dernière année. Environ 5 000 étudiants et étudiantes de plus bénéficieront d'un soutien supplémentaire.

Frais plus équitables

En décembre 2013, le gouvernement a mis en place une approche plus équitable et plus cohérente en matière de frais de scolarité des collèges et universités qui permettra, d'une part, aux étudiantes et étudiants de faire des économies et d'autre part, de créer un système de frais de scolarité plus souple et plus transparent.

À compter de l'année universitaire 2014–2015 :

- les frais de scolarité pour une session d'automne ne seront pas exigibles avant le début août
- les étudiants et étudiantes qui reçoivent de l'aide financière n'auront pas à payer leurs frais de scolarité avant le début des classes
- tous les étudiants et étudiantes pourront payer leurs frais de scolarité en versements par session sans avoir à payer des frais de report ou d'intérêt
- les collèges et universités pourront continuer à exiger un dépôt pour les frais de scolarité, mais il sera plafonné et devra être affecté au solde des frais de scolarité de l'étudiant ou de l'étudiante

Subventions aux étudiantes et étudiants des régions éloignées

Le gouvernement de l'Ontario continue d'appuyer les étudiantes et étudiants des régions éloignées de la province en subventionnant leurs frais de navette et de transport grâce aux subventions aux étudiantes et étudiants des régions éloignées.

En 2012–2013, le gouvernement de l'Ontario a versé 5 millions \$ en subventions pour appuyer les aspirations éducatives de 13 000 étudiants et étudiantes des régions éloignées et rurales.

À compter de 2013–2014, les étudiants et étudiantes francophones admissibles au RAFEO qui font des études à temps plein seront admissibles à ces subventions, même s'il existe un établissement plus près de leur domicile. On s'attend à ce que ce critère d'admissibilité vienne en aide à 1 000 étudiants et étudiantes francophones supplémentaires cette année.

Un plus grand nombre de places

Depuis 2002–2003, 161 000 places supplémentaires ont été créées dans les collèges et universités de l'Ontario. Ces places ont non seulement augmenté l'inscription au postsecondaire de 40 pour cent et contribué à faire en sorte que l'Ontario atteigne le taux d'obtention de diplômes postsecondaires le plus élevé de l'OCDE, elles ont aussi aidé les étudiants et étudiantes et leurs familles à faire des économies en réduisant la nécessité d'aller vivre ailleurs pour suivre le programme de leur choix.

Subventions d'appui aux étudiantes et étudiants de l'Ontario

Les subventions d'appui aux étudiantes et étudiants de l'Ontario limitent le remboursement annuel d'une dette contractée envers le RAFEO à 7 300 \$ pour une année académique de deux sessions et à 10 950 \$ pour une année académique de trois sessions. Peu importe le montant qu'un étudiant ou une étudiante emprunte, le gouvernement de l'Ontario plafonne le montant qu'il ou elle doit rembourser chaque année, une fois ses études terminées.

Jeunes quittant les structures où ils étaient pris en charge

La subvention pour frais d'apprentissage et de subsistance vient en aide aux étudiantes et étudiants de 21 à 24 ans inscrits à un programme d'études postsecondaires à temps plein et qui étaient auparavant admissibles à la prestation de soins et de soutien continus pour les jeunes (ou à la prestation de soins et d'entretien prolongés) offerte par leur Société d'aide à l'enfance. Cette subvention leur accorde 500 \$ par mois pendant qu'ils sont aux études afin de les aider à payer leurs coûts de la vie.

Depuis septembre 2013, le gouvernement, en partenariat avec toutes les universités ontariennes et un tiers des collèges, paye 100 pour cent des frais de scolarité, jusqu'à un maximum de 6 000 \$ par année, des anciennes pupilles de la Couronne et des jeunes pris en charge ou qui quittent les structures où ils étaient pris en charge.

Prolongement des délais de grâce exempts d'intérêt

Depuis septembre 2012, les personnes qui ont un prêt étudiant et qui choisissent de travailler ou de faire du bénévolat pour des organismes à but non lucratif n'ont pas à commencer à rembourser leur prêt jusqu'à une année complète après leurs études. Et depuis l'automne 2013, les personnes qui ont un prêt étudiant et qui commencent une nouvelle entreprise en Ontario n'ont pas besoin de commencer à rembourser leur prêt jusqu'à une année complète après leurs études. Les étudiants et les étudiantes qui feront du bénévolat dans le cadre des Jeux panaméricains et parapanaméricains pourront profiter du même délai de grâce.

Les vaccins payés par les deniers publics permettront à chaque famille d'économiser jusqu'à



* enfants âgés de 0 à 11 ans seulement

Soins de santé

Offrir des soins de santé d'une excellente qualité est l'une des responsabilités fondamentales de notre gouvernement. La santé détermine notre qualité de vie. Lorsque nous sommes en santé, nous passons plus de temps avec les personnes qui nous sont chères, prenons part à la vie communautaire, démarrons des entreprises ou retournons aux études. Nous continuerons à venir en aide aux familles en élargissant les soins et en réduisant ce qu'il en coûte de rester en santé.

Le gouvernement de l'Ontario aide aux familles à gérer leurs coûts de soins de santé en :

- réduisant le coût des médicaments génériques, en faisant réaliser des économies de jusqu'à 265 millions \$ en 2013 aux bénéficiaires de régimes de médicaments privés et aux personnes qui ne sont pas remboursées pour l'achat des médicaments
- élargissant l'accès aux soins à domicile pour un nombre supplémentaire de 76 000 personnes âgées au cours des deux dernières années
- améliorant l'accès à des services de physiothérapie, de conditionnement physique et de prévention des chutes publics à un nombre supplémentaire de plus de 200 000 personnes âgées et patients admissibles
- vaccinant gratuitement, lors de la saison de la grippe 2013–2014, environ 765 000 personnes par l'entremise de pharmaciens formés
- élargissant, à compter du mois d'avril 2014, l'admissibilité à des soins dentaires gratuits pour un nombre supplémentaire de plus de 70 000 enfants et jeunes issus de familles à faible revenu, ce qui représente des économies de jusqu'à 400 \$ en frais dentaires pour plus de 460 000 familles admissibles aux traitements dentaires par l'entremise des programmes dentaires provinciaux pour personnes à faible revenu
- augmentant les fonds destinés aux Centres d'accès aux soins communautaires (CASC) de plus d'un milliard \$; maintenant, nos CASC aident plus de 650 000 personnes à trouver les soins dont elles ont besoin
- subventionnant 21 vaccins différents (habituels et non habituels) qui nous protègent contre 16 maladies, comparativement aux huit vaccins habituels offerts en 2003. Les économies totales réalisées pour une personne en Ontario immunisée dès la première enfance et qui reçoit tous les vaccins habituels admissibles sont d'environ 2 545 \$ par personne, si cette personne devait payer ces vaccins sans se faire rembourser
- en aidant les individus à payer leurs traitements contre le tabagisme. En 2012–2013, nous avons élargi l'appui pour la cessation du tabagisme et plus de 15 000 fumeurs et fumeuses ont reçu gratuitement une thérapie de remplacement de la nicotine et du counseling par l'entremise des fournisseurs de soins primaires et de santé publique; 8 400 bénéficiaires du Programme de médicaments de l'Ontario ont reçu leur counseling en matière de cessation du tabagisme de la part d'une pharmacie communautaire et 58 800 bénéficiaires du Programme de médicaments ont reçu des médicaments sur ordonnance de cessation du tabagisme
- aidant les Ontariens et Ontariennes qui ont besoin de se procurer des appareils et des fournitures par l'entremise du Programme d'appareils et d'accessoires fonctionnels, dont des appareils de mobilité, l'oxygène à domicile et des prothèses auditives. Sans les fonds fournis par ce programme, les personnes ayant des handicaps physiques à long terme devraient payer 100 % des coûts de ces appareils et fournitures ou abandonner l'autonomie que ceux-ci leur procurent
- devenant la première province à subventionner intégralement les pompes à insuline pour les

enfants et les jeunes souffrant de diabète de type 1, ce qui représente des économies de jusqu'à 18 300 \$ par enfant pour les cinq premières années. Le gouvernement de l'Ontario a offert, jusqu'à aujourd'hui, des fonds à environ 13 700 Ontariens et Ontariennes pour l'achat de pompes à insuline

Personnes âgées

Les Ontariens et Ontariennes plus âgés ont aidé à bâtir notre province et leurs contributions sont d'une grande envergure et revêtent une importance capitale. Ce sont les bénévoles, les mentors, les chefs de file, les personnes soignantes et les travailleurs et travailleuses spécialisés qui offrent leur expérience à leurs familles, leurs milieux de travail et leurs collectivités.

C'est pourquoi notre gouvernement travaille de façon à, d'une part, fournir aux personnes âgées et à leurs familles les programmes et services dont elles ont besoin pour rester en santé, en sécurité, autonomes et actives et, d'autre part, à réduire le fardeau financier et social pour les familles que représente prendre soin à la fois de parents vieillissants et de jeunes enfants.

Crédit d'impôt pour l'aménagement du logement axé sur le bien-être

Le gouvernement a créé le crédit d'impôt pour l'aménagement du logement axé sur le bien-être pour aider les personnes âgées à rester dans leurs domiciles plus longtemps. Les personnes âgées peuvent réclamer 1 500 \$ tous les ans pour des rénovations qui améliorent leur sécurité et leur mobilité. Les personnes qui vivent avec un membre de la famille qui est une personne âgée peuvent aussi réclamer ce crédit.

Subvention ontarienne aux personnes âgées propriétaires pour l'impôt foncier

Cette subvention fournit jusqu'à 500 \$ par année pour aider aux personnes âgées propriétaires à revenu moyen à payer leurs impôts fonciers.

Aider les personnes âgées à obtenir les soins dont elles ont besoin à la maison

L'Ontario veille à ce que les personnes âgées aient un meilleur accès à des soins à domicile et à des mesures de soutien communautaire, de telle sorte que ces personnes puissent mener des vies autonomes plus longtemps au sein de leur foyer. Cela leur permettrait de même qu'à leur famille d'économiser de l'argent en ce qui a trait aux maisons de soins de longue durée et aux visites quotidiennes chez le médecin. Le budget 2013 a augmenté de 260 millions de dollars son soutien à des programmes dans l'ensemble de la province. Ces programmes aident 637 000 personnes âgées et leur famille à obtenir les bons soins au bon endroit et au moment opportun. Un montant de 185 millions de dollars de ce nouveau financement est spécifiquement alloué aux soins à domicile afin de venir en aide à quelque 46 000 personnes âgées de plus, tout en réduisant les temps d'attente des patients ayant des besoins complexes qui requièrent des soins infirmiers et des services de soutien personnel.

Renouvellement plus facile du permis de conduire pour les personnes âgées

Dès le 21 avril 2014, les conducteurs et conductrices de 80 ans et plus prendront part à un programme de renouvellement de permis de conduire plus court et plus simple.

Programme de subventions aux projets communautaires pour l'inclusion des personnes âgées

Cette nouvelle subvention offre entre 500 \$ et 10 000 \$ aux groupes communautaires à but non lucratif dans l'ensemble de la province pour des projets qui encouragent une plus grande inclusion sociale, le bénévolat et la mobilisation communautaire chez les personnes âgées.

Nouveaux Canadiens et Canadiennes

L'immigration est essentielle si l'Ontario veut conserver sa capacité concurrentielle dans l'économie mondiale actuelle. Chaque semaine, plus de 1 900 nouvelles personnes arrivent en Ontario pour y commencer une nouvelle vie et beaucoup d'entre elles laissent des êtres chers dans leur pays d'origine.

Notre gouvernement travaille pour faire en sorte que les immigrants et immigrantes aient les outils nécessaires dont ils et elles ont besoin pour s'enraciner, élever des familles en santé et contribuer au

succès économique de notre province.

Établissement et intégration des nouveaux arrivants

Le Programme d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants vient en aide aux récents immigrants pour qu'ils s'adaptent et réussissent en Ontario. Le programme est offert par l'entremise d'un réseau provincial d'organismes communautaires à but non lucratif qui fournissent aux nouveaux arrivants des renseignements, une orientation et un soutien alors qu'ils établissent leur nouvelle vie ici.

Depuis 2003, le gouvernement a investi 900 millions \$ dans des programmes et services pour aider les nouveaux arrivants à s'établir, à se préparer au travail et à obtenir les permis nécessaires, y compris 73 millions \$ dans le Programme d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants.

Dans le cadre de cet investissement, le gouvernement de l'Ontario accorde 17,9 millions \$ sur deux ans à 98 organismes dans l'ensemble de la province pour aider plus de 80 000 nouveaux arrivants par année à accéder aux soutiens à l'établissement. Cet investissement comprend un appui pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un nouveau programme d'orientation « L'Ontario, c'est chez moi ».

Programme ontarien de formation relais

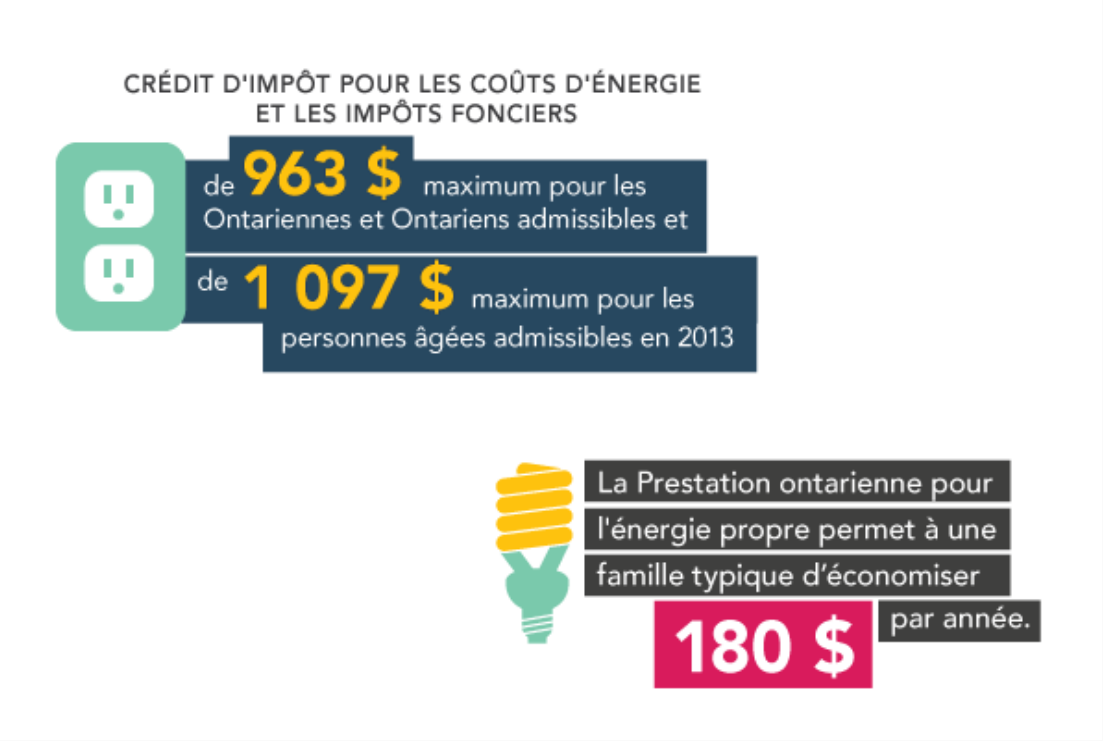
Depuis 2003, le gouvernement a investi plus de 240 millions \$ dans plus de 300 programmes de formation relais qui ont permis à près de 50 000 immigrants hautement qualifiés d'obtenir la formation dont ils avaient besoin pour trouver un emploi dans leurs domaines de compétence.

Au cours des trois prochaines années, le gouvernement augmentera son investissement dans le Programme ontarien de formation relais pour qu'il atteigne plus de 63 millions \$, ce qui permettra de venir en aide à un nombre supplémentaire de 15 000 nouveaux arrivants. La part du gouvernement fédéral sera de 16,6 millions \$ au cours de la même période.

Formation linguistique

Nous avons investi environ 578 millions \$ en formation linguistique sans unité depuis 2003. Cette année, près de 120 000 immigrants et immigrantes s'inscriront à une formation pour adultes en anglais ou en français langue seconde afin d'améliorer leurs compétences linguistiques. Nous avons aussi investi près de 10 millions \$ répartis sur 81 projets qui ont fourni à près de 8 000 immigrants une formation linguistique relative à des emplois en particulier.

Nous avons élargi notre programme de formation en anglais langue seconde aux immigrants dont la langue maternelle est le français, augmentant ainsi les possibilités pour ces personnes d'accéder une formation linguistique sans frais de scolarité pour soutenir leur intégration sociale et leur succès sur le marché du travail.



Énergie

En 2003, le réseau électrique provincial était désuet et le charbon était à la source de 25 pour cent de

la production d'électricité, ce qui se traduisait par des émissions plus élevées et des restrictions coûteuses à la consommation de l'électricité.

Aujourd'hui, la population ontarienne profite d'un réseau énergétique moderne, propre et fiable. Le gouvernement provincial a respecté son engagement d'éliminer la production d'électricité à base de charbon. Faire le nécessaire pour bâtir un réseau électrique plus propre et plus efficient, tout en éliminant les restrictions et les pannes, a exigé des frais supplémentaires. Nous aidons les familles ontariennes gérer l'augmentation de ces coûts alors que nous continuons notre transition vers de l'énergie plus propre.

Prestation ontarienne pour l'énergie propre

La Prestation ontarienne pour l'énergie propre offre une remise de 10 pour cent sur les charges et taxes applicables relatives à l'électricité pour les consommateurs résidentiels, les petites entreprises et les exploitations agricoles admissibles sur les 3 000 premiers kilowatts-heures de consommation.

Crédit d'impôt de l'Ontario pour les coûts d'énergie et les impôts fonciers

Le gouvernement provincial aide les Ontariens et Ontariennes à faible revenu ou à revenu moyen en leur fournissant un allègement fiscal de la taxe provinciale sur l'énergie (y compris l'électricité) et des impôts fonciers par l'entremise du crédit d'impôt de l'Ontario pour les coûts d'énergie et les impôts fonciers.

Ce crédit d'impôt offre jusqu'à 973 \$ aux personnes et les familles à faible ou à moyen revenu et jusqu'à 1 108 \$ aux personnes âgées pour l'année du calcul des prestations 2014.

Programme ontarien d'aide aux impayés d'énergie (AIE)

Le Programme ontarien d'aide aux impayés d'énergie fournit une aide financière d'urgence, des règles de services axées sur le consommateur et des programmes de conservation de l'énergie aux consommateurs à faible revenu admissibles.

Les consommateurs admissibles peuvent recevoir jusqu'à 600 \$ d'aide financière d'urgence une fois par année sous forme de subvention affectée directement aux factures d'électricité et de gaz naturel.

Crédit pour les coûts d'énergie dans le Nord de l'Ontario

Le crédit pour les coûts d'énergie dans le Nord de l'Ontario aide les personnes et les familles à faible revenu ou à revenu moyen qui vivent dans le Nord de l'Ontario à défrayer leurs coûts d'énergie en offrant un crédit de jusqu'à 141 \$ pour les personnes de 18 ans et plus et de jusqu'à 216 \$ aux familles, y compris les parents seul soutien de famille, pour l'année du calcul des prestations 2014.

Mesures de protection des consommateurs

Notre gouvernement aide les consommateurs et consommatrices de l'Ontario à faire des choix éclairés, à dépenser de façon judicieuse et à protéger l'argent qu'ils ont durement gagné. Nous travaillons en vue de créer un marché juste, sécuritaire et renseigné. Ceci comprend des nouvelles lois pour faire en sorte que les contrats de services de téléphone cellulaire et de services sans fil soient plus faciles à comprendre et à résilier; fournir un plus grand nombre de mesures de protection dans le domaine des ventes porte-à-porte; s'assurer que les services de remboursement des dettes soient équitables et faire en sorte que l'assurance automobile soit plus abordable pour tous les Ontariens et Ontariennes.

[Protection du Consommateur de l'Ontario](#)

Loi sur les conventions de services sans fil

Cette nouvelle loi, qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2014, aidera les 80 pour cent des familles ontariennes qui ont des contrats de services de téléphones cellulaires et de services sans fil.

La nouvelle loi exige que les contrats soient écrits de façon claire, qu'ils soient faciles à comprendre et exempts de droits cachés, que le consentement du client soit obtenu avant que des modifications puissent être apportées au contrat et prévoit des frais de résiliation de contrat moins élevés. Les consommateurs de services sans fil sont maintenant mieux placés pour comparer les coûts et les services offerts sur le marché.

Loi renforçant la protection du consommateur ontarien

Cette loi, qui vient d'être adoptée, renforcera la protection des consommateurs et augmentera les droits des familles ontariennes en ce qui concerne une vaste gamme de transactions courantes ou quotidiennes sur le marché, y compris les ventes porte-à-porte, les services de remboursement des dettes et les ventes immobilières.

Nous avons pris des mesures supplémentaires pour permettre aux individus d'économiser et pour s'assurer que la population ontarienne soit au courant de leurs protections et droits élargis en tant que consommateurs.

Projet de loi 146, Loi de 2014 sur l'amélioration du lieu de travail au service d'une économie plus forte

Le gouvernement ontarien a soumis ce projet de loi pour prendre des démarches importantes pour s'assurer que tous et toutes reçoivent le chèque de paie qu'ils et elles ont gagné et pour mieux protéger la main-d'œuvre vulnérable de la province, tout en prévoyant plus d'équité, tant pour les employés que pour les entreprises.

Si elle est adoptée, la *Loi sur l'amélioration du lieu de travail au service d'une économie plus forte* protégerait les travailleurs vulnérables tout en créant des conditions équitables pour les entreprises qui respectent les règles du jeu en :

- éliminant le plafond de 10 000 \$ sur le recouvrement des salaires non versés et en augmentant la période de recouvrement de six et de douze mois à deux ans pour les employés. Cette mesure contribuera à empêcher que les différends se retrouvent devant les tribunaux et épargnera du temps et de l'argent tant aux employés qu'aux entreprises
- faisant en sorte que les clients des agences de placement temporaire partagent la responsabilité avec les agences à l'égard de certaines violations des normes d'emploi
- interdisant aux employeurs d'exiger des frais de recrutement d'autres frais et de saisir des documents comme des passeports en élargissant la portée de la *Loi de 2009 sur la protection des étrangers dans le cadre de l'emploi (aides familiaux et autres)* de façon à ce qu'elle s'applique à tous les travailleurs étrangers qui viennent en Ontario aux termes d'un programme d'immigration ou d'embauche d'employés étrangers temporaires

Assurance-automobile

En 2013, le gouvernement a fixé une cible de réduction du taux moyen d'assurance-automobile de 15 pour cent à atteindre avant le mois s'août 2015 et a inauguré la [Stratégie de réduction des tarifs d'assurance automobile](#). Nous avons déjà fait des progrès à cet égard et prévoyons atteindre une cible intérimaire visant une réduction de huit pour cent d'ici le mois d'août 2014. De fait, les taux approuvés ont baissé de 5,7 pour cent en moyenne entre le mois d'août 2013 et le mois d'avril 2014.

Le gouvernement continuera de prendre de nouvelles mesures pour rendre l'assurance-automobile plus abordable, combattre la fraude et protéger les consommateurs.

En mars 2014, le gouvernement a présenté le projet de loi 171 (*Loi de 2014 de lutte contre la fraude et de réduction des taux d'assurance-automobile*) qui, s'il est adopté, réduirait les coûts et l'incertitude du régime d'assurance-automobile et aiderait les victimes d'accident à régler plus rapidement les réclamations contestées.

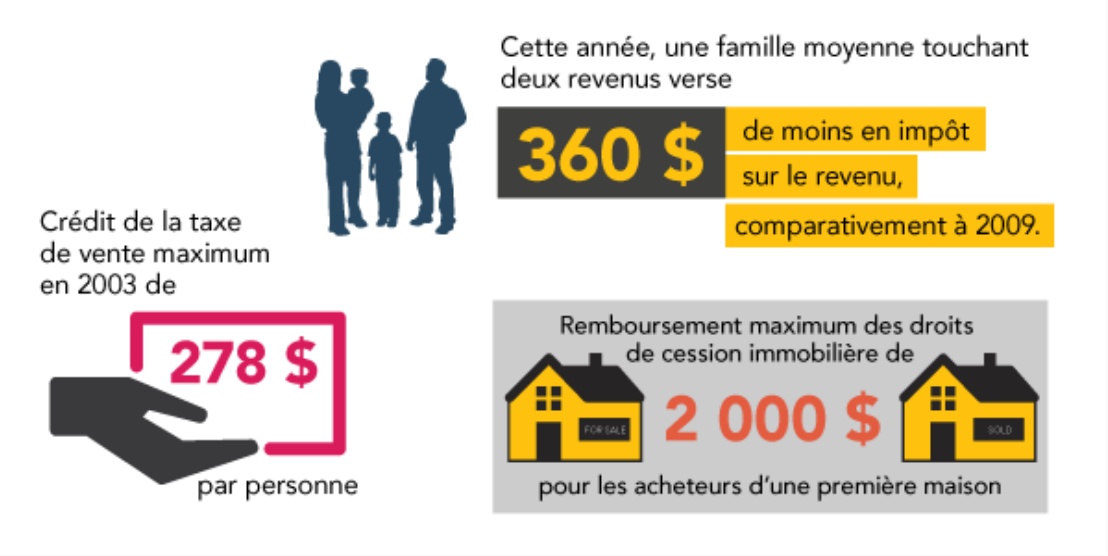
En avril 2014, le gouvernement a présenté un projet de loi qui, s'il est adopté, réglementerait les industries des remorqueurs et des entreposeurs et aiderait plus de neuf millions de conducteurs et conductrices à épargner de l'argent lorsqu'ils doivent faire remorquer leur véhicule ou qu'ils l'entreposent.

Le gouvernement ontarien propose aussi d'intégrer les remorqueurs au système déjà en place d'immatriculation des utilisateurs de véhicules commerciaux afin d'améliorer la sécurité sur les routes grâce à la surveillance gouvernementale et des mesures d'application des règlements. Les modifications proposées et la surveillance supplémentaire contribueraient à réduire les coûts du régime d'assurance-automobile de l'Ontario.

Renouvellement en ligne des permis de conduire de l'Ontario

En septembre 2013, l'Ontario est devenu la première province du Canada à offrir à ses conducteurs et conductrices la possibilité de renouveler leur permis de conduire en ligne. Maintenant, les conducteurs et conductrices admissibles peuvent épargner du temps en renouvelant leur permis quand cela leur convient.

En mars 2014, plus de 60 000 conducteurs avaient renouvelé avec succès leur permis de conduire en ligne.



Autres initiatives

Sécurité du revenu de retraite

La province de l'Ontario sert de chef de file en élaborant une solution conçue en Ontario à l'égard des pensions qui aidera la population ontarienne à prendre sa retraite avec plus de sécurité.

Plus de 35 pour cent des ménages n'épargnent pas suffisamment pour s'assurer qu'ils auront un niveau de vie semblable à la retraite et en 2012, 66 pour cent des travailleurs et travailleuses de l'Ontario ne souscrivaient pas à un régime de pension en milieu de travail.

Le Groupe consultatif technique pour la sécurité du revenu de retraite de l'Ontario, qui est formé d'experts en matière de pensions des secteurs publics, privés et caritatifs et qui comprend aussi des représentants de l'Î.-P.-É et du Manitoba, se penche actuellement sur une gamme d'options pour rehausser les épargnes en vue de la retraite pour que les Ontariens et Ontariennes puissent se payer la retraite pour laquelle ils et elles ont travaillé si fort.

Augmentation du salaire minimum

En 2003, les Ontariens et Ontariennes qui gagnaient le moins n'avaient pas reçu d'augmentation de salaire depuis neuf ans et le salaire minimum plafonnait à 6,85 \$ l'heure. Depuis, nous avons augmenté le salaire minimum, qui est maintenant de 10,25 \$ l'heure, et le ferons passer à 11 \$ l'heure le 1^{er} juin 2014. Il s'agit d'une hausse de 60 pour cent depuis 2003.

Pour les travailleurs à temps plein qui gagnent le salaire minimum, il s'agit d'une augmentation de 8 092,50 \$ depuis 2003.

Pour aider les entreprises à faire une planification en vue d'augmentations futures et pour faire en sorte que le salaire minimum ne recule pas à nouveau, nous avons présenté un projet de loi qui, s'il est adopté, lierait l'augmentation annuelle du salaire minimum au taux d'inflation.

Aide sociale

Au cours des dix dernières années, le gouvernement a réaffirmé son engagement envers le soutien des familles et des individus bénéficiant d'aide sociale. Les taux d'aide sociale ont augmenté de 16 pour cent chez les familles d'Ontario au travail et les personnes handicapées et de 18,7 pour cent chez les célibataires sans enfants recevant des prestations d'Ontario au travail. Nous avons modernisé les règlements du programme pour aider les gens à intégrer le milieu de travail.

Parmi les modifications annoncées l'an dernier, il y a les suivantes :

- l'augmentation du montant que les bénéficiaires peuvent gagner sans réduire leurs prestations; ce montant est maintenant de 200 \$ par mois. Ceci aidera les clients à intégrer la main-d'œuvre, améliorera leur revenu et leur permettra de progresser vers l'autonomie
- l'augmentation du montant d'aide d'un pour cent pour tous les bénéficiaires d'Ontario au travail et les personnes handicapées recevant des prestations du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées. Les adultes célibataires sans enfants qui reçoivent des prestations d'Ontario au travail recevront un montant supplémentaire de 14 \$ par mois, pour une augmentation totale de 20 \$ par mois, ou environ trois pour cent
- l'augmentation des biens que les bénéficiaires d'Ontario au travail peuvent conserver, comme un compte en banque ou un véhicule; les bénéficiaires n'auront pas à tout perdre avant de pouvoir obtenir de l'aide

Logement abordable

Depuis 2003, le gouvernement de l'Ontario a investi près de 3 milliards \$ envers le logement abordable, ce qui représente l'investissement le plus important à cet égard de l'histoire de la province.

Grâce à cet investissement, nous avons :

- créé plus de 17 000 logements locatifs abordables
- apporté plus de 263 000 réparations et améliorations aux logements sociaux et abordables
- fourni de l'aide à la location et au dépôt à plus de 81 000 ménages dans le besoin

Dans le cadre de la Stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement, nous avons élaboré la Stratégie de logement abordable à long terme, la première du genre en Ontario.

Le Programme de supplément au loyer pour l'épanouissement communautaire fournit 50 millions \$ en financement annuel à long terme, venant en aide à plus de 6 700 ménages.

Aborder le sans-abrisme

Le 1^{er} janvier 2013, l'Ontario a inauguré l'Initiative de prévention de l'itinérance dans les collectivités qui fournit des fonds pour les services qui préviennent et réduisent le sans-abrisme dans l'ensemble de la province et en traitent des enjeux.

Pour 2013–2014, le gouvernement provincial a investi 246 millions \$ pour aider les individus et les familles sans abri ou qui risque de le devenir, y compris ceux et celles qui reçoivent de l'aide sociale et ceux et celles à faible revenu.

Pour 2014–2015, le gouvernement investira 251 millions \$.

Protéger les locataires

En juin 2012, le gouvernement a adopté la *Loi modifiant la loi sur la location à usage d'habitation (taux légal d'augmentation des loyers)*, qui modifiait le taux légal d'augmentation des loyers pour limiter les augmentations de loyer à un maximum de 2,5 pour cent. Cette modification aide les familles aux prises avec des difficultés financières en leur donnant une certitude à l'égard de leur loyer mensuel.

Le taux légal d'augmentation des loyers pour 2014 est de 0,8 pour cent, le deuxième taux le plus bas de l'histoire de la réglementation des loyers en Ontario.

Fourchette d'imposition du revenu des particuliers

La fourchette la plus basse d'imposition du revenu des particuliers de l'Ontario est passée de 6,05 pour cent à 5,05 pour cent le 1^{er} janvier 2010. Cette baisse a profité à quatre-vingt-treize pour cent des personnes qui font une déclaration aux fins d'impôt en Ontario et a aidé 90 000 Ontariens et Ontariennes à faible revenu en n'exigeant plus qu'ils et elles versent des impôts sur le revenu des particuliers à la province.

Deuxième carrière

Deuxième carrière offre aux travailleurs mis à pied et sans emploi une formation pour les aider à trouver un emploi parmi les occupations très recherchées en Ontario. Le programme paie les frais de scolarité, les manuels, les coûts de la vie et autres coûts liés à la formation en vue d'une nouvelle

carrière. Le gouvernement de l'Ontario a aidé plus de 74 000 Ontariens et Ontariennes à prendre part à une formation en offrant jusqu'à 28 000 \$ par personne, selon les besoins individuels.

Formation des femmes vulnérables

Le Programme de formation des femmes aux métiers spécialisés et à la technologie de l'information offre aux femmes à faible revenu la formation dont elles ont besoin pour obtenir un emploi plus payant. Dans le cadre du programme de 2012 à 2014, plus de 350 femmes ont pris part à une formation.

Le nouveau programme Microfinancement destiné aux femmes de l'Ontario aide les femmes à faible revenu à bâtir leur entreprise et à la faire grandir. Il offrira une formation sur trois ans à un nombre prévu d'environ 800 femmes à faible revenu pour qu'elles acquièrent les compétences nécessaires pour démarrer et exploiter une entreprise.

En outre, le Programme de préparation à l'emploi pour femmes victimes de violence ou vulnérables aide les femmes à rehausser leur potentiel en matière d'emploi, à trouver un emploi et soutenir leur sécurité économique. Dans le cadre du programme 2013 à 2015, on s'attend à ce que plus de 600 femmes victimes de violence ou vulnérables prennent part à une formation à l'emploi.

Loi sur le trafic des billets de spectacle

En 2010, le gouvernement de l'Ontario a adopté une loi pour renforcer la protection des consommateurs en s'assurant que la population ontarienne ait accès à des billets pour leurs spectacles, événements sportifs et représentations théâtrales préférées.

La loi fait en sorte que les entreprises, les courtiers et les représentants ne peuvent retenir des ventes sur le marché principal des billets pour des spectacles populaires en vue de les vendre par l'entremise d'une entreprise connexe à un prix plus élevé sur le marché secondaire.

Air pur Ontario

Depuis le 1^{er} avril 2014, les conducteurs de l'Ontario paient 5 \$ de moins pour leur vérification des émissions dans le cadre du programme Air pur Ontario.

De 1999 à 2010, les émissions qui causent le smog d'oxydes d'azote et d'hydrocarbures émis par les véhicules légers ont été réduites d'environ 335 000 tonnes. Et durant la même période, le programme de véhicules légers a aussi permis de réduire les émissions de monoxyde de carbone d'environ 3,18 millions de tonnes et les émissions de dioxyde de carbone, un gaz à effet de serre clé, de plus de 296 000 tonnes.

Réglementation des parajuristes

En 2007, l'Ontario est devenu le seul territoire du Canada à réglementer les parajuristes. Plus de 5 500 parajuristes sont maintenant agréés et assurés en Ontario, faisant en sorte que le marché des services juridiques soit plus efficace pour les consommateurs.

Mis à jour : 21 avril 2014

Évaluer



Partager



Balises

Gouvernement

Kathleen Wynne

Première ministre de l'Ontario

« Nous sommes déterminés à offrir les services exceptionnels auxquels la population de l'Ontario

Contactez-nous



Sujets

Affaires et économie

Arts et culture

Conduite et routes

Domicile et communauté

Éducation et formation



s'attend et qu'elle mérite. Nous continuerons de placer la barre encore plus haut pour que la province puisse s'épanouir et prospérer dans l'intérêt des générations futures. »

- Environnement et énergie
- Gouvernement
- Impôts et avantages fiscaux
- Lois et sécurité
- Régions rurales et du Nord
- Santé et bien-être
- Travail et emploi
- Voyage et loisirs

L'Ontario en bref ►

[confidentialité](#) | [accessibilité](#) | [FAQ](#)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012-13

Rapport d'étape 2014 : transports en commun et infrastructure

Depuis 2003, le gouvernement de l'Ontario a fait des investissements sans précédent de presque 100 milliards \$ pour moderniser les transports en commun et l'infrastructure dans l'ensemble de la province.

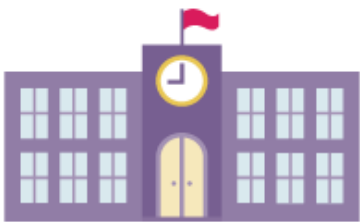


Le présent rapport met en lumière ces réalisations qui améliorent la qualité de vie de la population aujourd'hui et qui jettent les bases d'un lendemain prospère, dont les suivantes :

- la construction ou la reconstruction de 7 900 kilomètres de routes et de plus de 950 ponts partout dans la province au cours des derniers dix ans
- plus de 9,1 milliards \$ ont été investis dans le Réseau GO pour aménager, entre autres, dix nouvelles stations et 28 600 places de stationnement dans l'ensemble du réseau
- des investissements en infrastructures hospitalières soutenant 26 000 emplois au cours de l'an dernier; plus de 100 projets hospitaliers d'envergure sont terminés ou en cours

Rapport d'étape • 2014 • INFRASTRUCTURE

Investissements de l'Ontario dans l'infrastructure



650 nouvelles écoles ont été construites ou sont en cours de construction depuis 2003.



23 nouveaux hôpitaux ont été construits ou sont en cours de construction depuis 2003.



Création de **100 000** emplois par année dans le secteur de la construction.

Investissements de l'Ontario dans les transports en commun

Augmentation de **63 %** de la flotte du Réseau GO, y compris **200** nouvelles voitures de trains de banlieue et **47** nouveaux autobus GO à deux étages.

Investissements de l'Ontario dans les transports

Construction ou réparation de plus de **7 900** kilomètres de routes provinciales depuis 2003.

Dans cette page

- Transports en commun
- Autoroutes
- Écoles
- Hôpitaux
- Palais de justice
- Sécurité publique
- Jeux panaméricains et parapanaméricains

Autres sujets d'intérêt

- Rapport d'étape 2014 : éducation
- Rapport d'étape de 2014 : soins de santé

Graphique 1 – Il montre l'extérieur d'une école. Sous le bâtiment figure un texte qui indique que « 650 nouvelles écoles ont été construites ou sont en cours de construction depuis 2003. »

Graphique 2 – Il montre l'extérieur d'un hôpital. Sous le bâtiment figure un texte qui indique que « 23 nouveaux hôpitaux ont été construits ou sont en cours de construction depuis 2003. »

Graphique 3 – Il montre un panneau sur lequel figure une personne travaillant dans le secteur de la

construction, accompagné d'un texte qui indique : « Création de 100 000 emplois par année dans le secteur de la construction. »

Graphique 4 – Il recense les investissements clés de l'Ontario dans l'infrastructure des transports en commun, c'est-à-dire :

- « Augmentation de 63 % de la flotte du Réseau GO, y compris 200 nouvelles voitures de trains de banlieue et 47 nouveaux autobus GO à deux étages. »
- Juillet 2013 – « Début des travaux de construction à la gare Union pour l'Union Pearson Express. Il entrera en service d'ici à 2015. »
- Avril 2013 – « Entrée en service de 25 nouveaux autobus GO à deux étages. »
- Avril 2013 – « Ajout de 28 nouvelles voitures ferroviaires à la flotte. Par ailleurs, 65 autres voitures seront livrées entre juin 2016 et juillet 2017. Ceci porte la flotte de voitures ferroviaires du Réseau GO à 743. »
- Mars 2014 – « Metrolinx est propriétaire de 68 % du couloir ferroviaire emprunté par le Réseau GO. »
- Été 2014 – « Le service vers Niagara est désormais assuré du 16 au 19 mai, du 27 juin au 1^{er} septembre et du 10 au 13 octobre. Le service vers Barrie est maintenant assuré du 28 juin au 1^{er} septembre. »

Graphique 5 – Il recense les investissements réalisés par l'Ontario dans les transports, c'est-à-dire :

« Construction ou réparation de plus de 7 900 kilomètres de routes provinciales depuis 2003. »

Nous entreprenons le plus grand investissement en infrastructure dans l'histoire de l'Ontario — jusqu'à 100 000 hommes et femmes travaillent en Ontario à mettre en place les fondements du brillant avenir de notre province.

Dans le budget de l'Ontario de 2013, le gouvernement a pris l'engagement de faire des investissements de taille sur trois ans pour moderniser l'infrastructure de la province, soutenant plus de 100 000 emplois par année, alors que nous bâtissons des autoroutes, des ponts, des hôpitaux, des corridors de transport en commun et des écoles. Ceci attirera des investissements, augmentera notre capacité concurrentielle et créera des emplois aujourd'hui et demain. Et cela améliorera aussi immédiatement la qualité de la vie quotidienne de la population de l'Ontario.

En 2003, après des décennies de négligence de la part du gouvernement, l'infrastructure croulante de l'Ontario avait des répercussions négatives sur les entreprises et rendait difficile la vie de tous les jours. Seule une intervention immédiate et continue de la part du gouvernement permettrait de remettre la province sur les rails.

Depuis 2003, le gouvernement a investi près de 100 milliards \$ en infrastructure publique. Par l'entremise de son budget de 2013, le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à dépenser plus de 35 milliards \$ en travaux d'infrastructure au cours des trois prochaines années, dont environ 13,5 milliards \$ en 2013-14.

Pour obtenir la meilleure valeur possible en échange des deniers publics, le gouvernement, par l'entremise d'Infrastructure Ontario, a adopté le modèle de diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA). Grâce au DMFA, les travaux sont terminés à temps et dans les budgets établis et l'Ontario est maintenant un chef de file mondial en ce qui concerne la gestion prudente des travaux d'infrastructure publics.

Les progrès sont évidents partout dans la province. En entretenant et en améliorant nos ponts, nos autoroutes et nos routes, les entreprises peuvent transporter leurs produits au marché plus rapidement, leur permettant de croître et de créer des emplois. Une plus grande mobilité de la main-d'œuvre en raison de meilleurs transports en commun a soutenu un climat dynamique pour les entreprises ontariennes. Et avec moins de congestion et de pollution, les Ontariens et Ontariennes sont plus sains et ont plus de temps pour travailler, passer du temps avec les amis et la famille et renforcer leurs collectivités.

En construisant et en mettant à niveau notre infrastructure sociale — nos 23 nouveaux hôpitaux et 650 nouvelles écoles — nous faisons en sorte que la population soit plus saine et nous soutenons les

objectifs du système scolaire de l'Ontario.

Transports en commun

En 2013-14, nous investissons plus de 2 milliards \$ en infrastructure des transports en commun, qui viennent s'ajouter aux près de 20 milliards que nous avons investis dans les réseaux de transports publics de l'Ontario depuis 2003.

Ces niveaux d'investissement sans précédent font en sorte qu'il est plus facile de laisser la voiture à la maison, ce qui permet aux Ontariens et Ontariennes de faire des économies et d'être moins stressés. Cela permet aussi de réduire les émissions de gaz à effet de serre et facilite les déplacements des personnes et des biens, soutenant un milieu des affaires dynamique.

Investir dans les transports en commun soutient aussi directement la croissance, la productivité et les emplois dans les industries clés de l'Ontario, comme l'usine Bombardier à Thunder Bay.

Union Pearson Express

Metrolinx construira et exploitera la ligne express entre la station Union et l'aéroport Pearson et en sera la propriétaire. Cette ligne express, qui sera prête à temps pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015, reliera deux des carrefours de transport les plus occupés du Canada : la station Union et l'aéroport international Pearson. Sa construction, commencée à l'été 2012, sera terminée en 2014.

Dans le cadre du service UP Express, une nouvelle ligne secondaire de 3 kilomètres du Réseau GO sera aussi construite de Kitchener (auparavant Georgetown) à l'aéroport Pearson, et sera terminée d'ici l'été 2014. La construction de la ligne secondaire créera, à elle-même, jusqu'à 1 200 emplois.

Les travaux sur toutes les stations de la ligne UP Express sont bien entamés, la construction des stations Bloor, Weston et Union ayant commencé en 2013. On prévoit que les travaux pour les stations Bloor et Weston seront terminés en décembre 2014, et que la station Union sera opérationnelle d'ici 2015.

Plan régional de transport Metrolinx

L'Ontario a affecté plus de 9 milliards \$ aux projets de transports en commun régionaux à Toronto et dans la région de York, dont les montants suivants :

- 1,4 milliard \$ pour le projet de service rapide par bus (SRB) VIVA dans la région de York. Ceci comprend mettre à niveau le réseau VIVA actuel pour aménager 37 kilomètres de plus de voies réservées aux autobus et de nouvelles stations sur la rue Yonge, l'autoroute 7 et le chemin Davis. La construction est maintenant en cours et le 18 août 2013, un tronçon d'environ 2,5 kilomètres du SRB VIVA le long de l'autoroute 7 à Markham, de l'avenue Bayview à l'autoroute 404, a été ouvert
 - la construction liée au SRB VIVA créera environ 14 000 emplois
- 8,4 milliards \$ pour appuyer les nouveaux transports en commun à Toronto, y compris le prolongement de la ligne de métro Bloor-Danforth et la construction de trois lignes de système léger sur rail dont l'une, Eglinton Crosstown, est en cours; il s'agit actuellement du plus grand projet de transports en commun au Canada

Le projet Eglinton Crosstown soutient des milliers d'emplois en design et en construction et offrira des avantages durables sur le plan économique et de la qualité de vie pour Toronto et sa région environnante :

- le trajet de 19 kilomètres reliera 54 itinéraires d'autobus, trois stations de métro ainsi que le train GO
- en 2010, Metrolinx a conclu un contrat avec Bombardier pour l'achat de véhicules pour ses lignes de système léger sur rail de Toronto, soutenant des centaines d'emplois de fabrication à l'usine de Thunder Bay
- in Kingston les doublures de tunnel de la ligne Eglinton Crosstown sont fabriquées par une entreprise située à Barrie, alors que les véhicules de Bombardier assemblés à Thunder Bay seront mis à l'essai à Kingston
- en juin 2013, quatre foreuses de tunnel ont commencé à creuser la partie souterraine de la ligne

Eglinton Crosstown. On s'attend à ce que ces travaux de forage soient terminés en 2016, et que les services commenceront à être offerts en 2020

Mississauga Transitway

- l'Ontario fournit 65 millions \$ à la ville de Mississauga pour appuyer son projet de service rapide par bus
- l'Ontario contribue un 48 millions \$ supplémentaire en investissements dans le Réseau GO à Mississauga
- le projet Mississauga Transitway comprend deux volets :
 1. le tronçon du Réseau GO du boulevard Winston Churchill à Erin Mills
 2. le tronçon de Mississauga, du centre-ville de Mississauga au chemin Renforth
- le projet fournira un service rapide par bus d'une haute efficacité le long de l'autoroute 405, de la promenade Parkway et de l'avenue Eglinton à Mississauga
- lorsqu'il sera terminé en 2016, le Mississauga Transitway de 18 kilomètres aura 12 stations, du boulevard Winston Churchill à l'ouest jusqu'au chemin Renforth à l'est
- la construction est bien entamée sur les voies et les stations réservées aux autobus et l'ouverture de la phase I, du centre-ville jusqu'à la station Dixie, est prévue pour 2014. On s'attend à ce que le projet Mississauga Transitway crée plus de 2 500 emplois et qu'il réduise les émissions de gaz à effet de serre de 27 tonnes au cours de son cycle de vie

Service rapide par bus à Durham

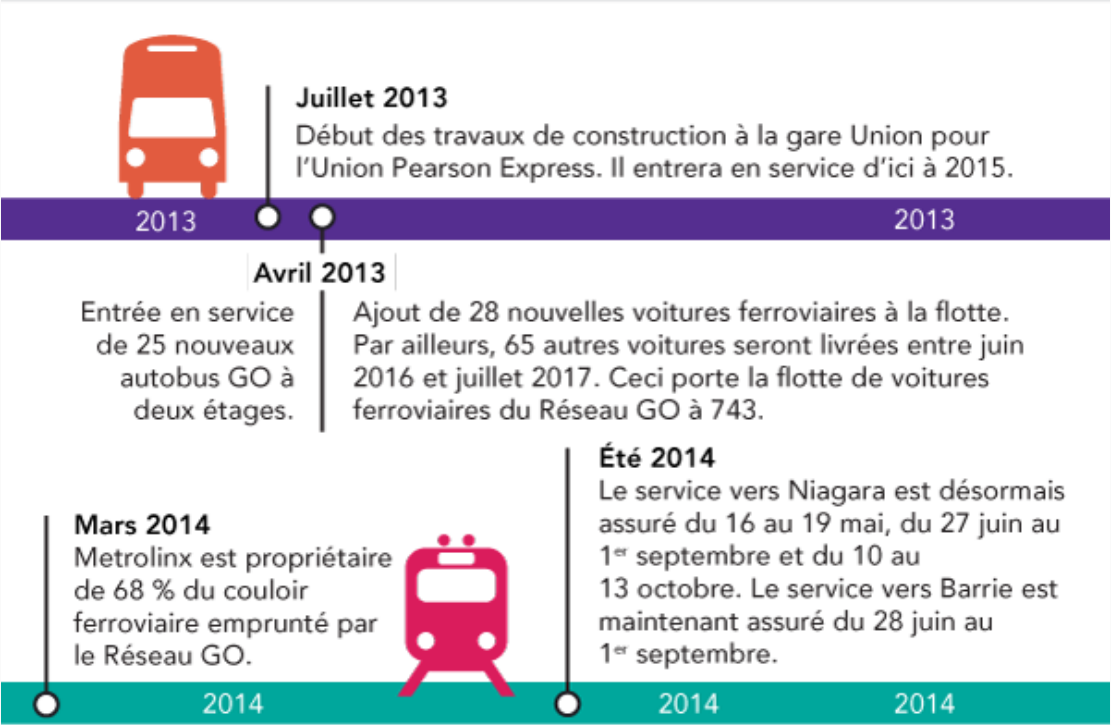
- le gouvernement ontarien a affecté 82 millions \$ dans son budget de 2008 pour mettre en œuvre un service rapide par bus dans Durham
- on s'attend à ce que le projet crée plus de 800 emplois
- la construction est en bonne voie et on s'attend à ce que le SRB soit pleinement opérationnel d'ici 2016

Brampton ZÜM

- l'Ontario a affecté 95 millions \$ à la ville de Brampton pour soutenir son projet ZÜM de service rapide par bus par l'entremise d'investissements dans le cadre de l'initiative Transports-Action Ontario
- on s'attend à ce que le projet crée plus de 2 800 emplois
- Brampton Züm est actuellement opérationnel le long de la rue Queen, de la rue Main et de l'avenue Steeles (phase I)
- la phase II du projet établira des services le long du chemin Baird en 2014, avec des services élargis le long de l'avenue Steeles en 2015 et de la rue Queen en 2016
- on s'attend à ce que le projet au complet soit terminé à la fin 2017
- depuis l'inauguration des services le long du corridor de la rue Queen, il y a eu une augmentation de 16 pour cent de l'achalandage le long de ce tronçon

Investissements de l'Ontario dans les transports en commun

Augmentation de **63 %** de la flotte du Réseau GO, y compris **200** nouvelles voitures de trains de banlieue et **47** nouveaux autobus GO à deux étages.



Réseau GO

Depuis 2003, le gouvernement provincial a démontré son engagement à offrir une solution de rechange rentable, fiable et confortable aux déplacements par véhicule dans la région métropolitaine de Toronto et de Hamilton en investissant plus de 9,1 milliards \$ dans le Réseau GO. Nous nous rapprochons de notre objectif de fournir un service aller-retour d'une journée complète dans tout le réseau pour relier entre elles de façon harmonieuse les collectivités, les économies et les personnes.

Depuis 2003, le Réseau GO a ajouté :

- 10 nouvelles stations et 30 000 nouveaux espaces de stationnement dans l'ensemble du réseau
- 208 nouveaux wagons, 152 nouveaux autobus à un seul étage et 47 nouveaux autobus à deux étages pour créer un parc de transport en commun moderne, accessible, économique en essence et qui sert un plus grand nombre de passagers
- le parc de locomotives du Réseau GO a aussi été élargi et 57 nouvelles locomotives MP40 économiques en essence ont été mises en service entre 2008 et 2011

Les investissements dans le Réseau GO ont contribué à augmenter l'achalandage chaque année. En 2012-2013, il y a eu 65,5 millions de déplacements de voyageurs, comparativement à 62,4 millions en 2011, une augmentation de cinq pour cent.

Nous avons continué à améliorer le Réseau GO en 2013-2014 des façons suivantes :

- en janvier 2013, le Réseau GO a ouvert sa nouvelle station à Acton le long de la ligne de Kitchener
- en avril 2013, 25 nouveaux autobus à deux étages GO ont été mis en service
- en avril 2013, le Réseau GO et Metrolinx ont annoncé deux commandes importantes auprès de Bombardier (usine de Thunder Bay) qui augmentera la flotte de wagons de train à deux étages pour accommoder un plus grand nombre de voyageurs : l'achat de 28 nouveaux wagons, dont la livraison est prévue en 2014,

Le saviez-vous?

Le service GO aller-retour d'une journée complète entre la station Union et la station de Kitchener de la région de Waterloo et le système léger sur rail de la région de Waterloo créera un super groupe de plus de 12 000 entreprises de technologies, 2 800 entreprises en

ainsi que l'achat de 65 nouveaux wagons, qui seront livrés entre juin 2016 et juillet 2017. Cette commande fera passer le parc de wagons de train du Réseau GO à 743 wagons

- en mai 2013, la construction a commencé à East Gwillimbury sur un nouveau hangar et de nouvelles installations d'entretien
- en juin 2013, nous avons ajouté 263 trajets en train le long de la ligne Lakeshore entre Aldershot et Oshawa; les départs se font maintenant toutes les 30 minutes, sept jours par semaine
- en août 2013, 700 nouveaux espaces de stationnement ont été ouverts dans la nouvelle structure de stationnement d'Ajex. La structure complète offre plus de 1 300 espaces
- en septembre 2013, un nouveau stationnement intérieur à six étages et à 1 500 espaces a été ouvert à la station d'Erindale
 - la station *Kiss and Ride* de Guelph et le tunnel qui la relie à la station principale et à la plateforme du train ont été ouverts en octobre 2013
- en mars 2014, le gouvernement provincial a annoncé qu'il visait un service aller-retour d'une journée complète de trains GO entre la région de Waterloo et la région du Grand Toronto. En plus, il a annoncé que deux voyages seraient ajoutés en 2016 aux périodes de haute fréquentation du matin et de l'après-midi

démarrage et 200 000 employés du secteur de la technologie. Ceci contribue à faire de l'Ontario l'une des trois premières destinations en Amérique du Nord pour les entreprises de technologie de l'information et de la communication.

Projets de transports en commun municipaux

- Projet de prolongement de métro Toronto-York Spadina :
 - on s'attend à ce que ce projet soutienne environ 20 000 emplois pendant sa construction. On s'attend à ce que le projet prolongement de métro Toronto-York Spadina ajoute 36 millions de déplacements en transports en commun et élimine 30 millions de déplacements automobiles par année
 - le forage a été terminé en 2013 et la construction de la station est en cours
- Projet de système de rail léger d'Ottawa :
 - le gouvernement de l'Ontario investit jusqu'à 600 millions \$ dans le projet de système de rail léger d'Ottawa, l'investissement provincial le plus important en infrastructure de transport en commun de l'histoire de la ville d'Ottawa; ce projet pourrait soutenir jusqu'à 3 300 emplois par année lors de sa construction
 - les travaux de forage ont commencé pour le tunnel du centre-ville. Ce tunnel mesurera 2,5 kilomètres et aura trois stations : Lyon, Parlement et Rideau
 - le projet permettra d'améliorer la circulation dans la ville en enlevant plus de la moitié des autobus du centre-ville et en réduisant la consommation d'essence de ville de 10 millions de litres chaque année
 - les travaux sur les installations d'entretien et d'entreposage sont en cours, ayant débuté le 19 avril 2013
 - on prévoit que le projet de système léger sur rail d'Ottawa sera pleinement opérationnel en 2018
- Projet de transport en commun rapide de la région de Waterloo :
 - le gouvernement de l'Ontario investira jusqu'à 300 millions \$ dans ce projet de transport en commun rapide, qui reliera les villes de Kitchener, Waterloo et Cambridge grâce à une combinaison de système léger sur rail et de services rapides par bus et qui rejoindra avec le temps le service du Réseau GO
 - le projet soutiendra environ 8 000 emplois dans l'ensemble de la province et sera opérationnel d'ici 2017. La construction de la partie de service rapide par bus est en cours
 - le 10 juillet 2013, la région de Waterloo a annoncé que des ententes avaient été conclues entre Waterloo, Metrolinx et Bombardier pour l'achat de 14 véhicules légers sur rail (VLR) pour servir l'étape 1 du service de transport en commun rapide, avec l'option d'acheter 14 VLR supplémentaires pour l'étape 2
 - le 28 mars, le gouvernement provincial et la région de Waterloo ont annoncé qu'un accord de paiement de transfert (APT) avait été signé entre la région de Waterloo et le gouvernement de l'Ontario

Revitalisation de la station Union

Des améliorations importantes sont en voie d'être apportées et le gouvernement de l'Ontario y consacrera jusqu'à 172 millions \$ pour permettre :

- de tripler la superficie du hall de gare du Réseau GO dont Metrolinx est propriétaire pour accommoder deux fois plus de passagers du Réseau GO à la station Union d'ici 2030
- d'acheter et de remettre à neuf l'aile ouest de la station Union pour le déplacement du siège social de Metrolinx
- de construire un nouveau lien PATH nord-ouest qui se prolongera de façon souterraine de la station Union jusqu'à la rue York pour rejoindre le système PATH dans les environs de la rue Wellington pour réduire l'encombrement et soutenir la croissance future du centre-ville
- de remettre en état les caractéristiques patrimoniales de l'édifice principal

On s'attend à ce que le nouveau hall de gare York du Réseau GO soit terminé en 2014.

L'Ontario a aussi affecté 270 millions \$ pour la reprise de la conception du toit du quai couvert du Réseau GO et apporter des améliorations à l'accès aux trains de voyageurs à la station Union.

Carte de transport en commun PRESTO

Pour faciliter l'utilisation des transports en commun de la région métropolitaine de Toronto et de Hamilton et celle d'Ottawa, le gouvernement a mis en œuvre PRESTO, un système de carte de transport en commun électronique facile à utiliser. PRESTO permet aux gens qui font la navette de passer sans heurts d'un système de transport en commun à l'autre dans la région métropolitaine de Toronto et de Hamilton et sur le système OC Transpo à Ottawa.

Taxe sur l'essence

L'Ontario consacre deux cents par litre de la taxe provinciale sur l'essence aux municipalités pour leurs transports en commun.

Dans le cadre du budget de l'Ontario de 2013, le gouvernement a adopté la *Loi réservant des fonds aux transports en commun*, qui a rendu permanent le programme de taxe sur l'essence.

Le saviez-vous?

Comparativement à 2003, l'achalandage a connu une augmentation de plus de 193 millions de déplacements dans les transports en commun, ce qui se traduit par 161 millions de déplacements en véhicules éliminés de nos routes.

Depuis 2004, nous avons consacré plus de 2,7 milliards \$ en fonds provenant de la taxe sur l'essence aux municipalités de l'Ontario, y compris 163 millions \$ pour le programme de six mois intérimaire actuel.

Dans le cadre du programme de six mois intérimaire 2013-2014, 96 systèmes de transport en commun dans 133 collectivités dans l'ensemble de la province recevront des fonds issus de la taxe sur l'essence. Ces 133 collectivités représentent près de 90 pour cent de la population totale de l'Ontario.

Véhicules électriques

Le Programme d'encouragement pour les véhicules électriques a été inauguré en juillet 2010. Jusqu'à présent, l'Ontario a accordé plus de 1 700 paiements d'encouragement et a émis plus de 2 000 plaques vertes, fournissant l'accès par des véhicules à un seul passager aux réseaux de voies routières à haute utilisation de la province.

Quatorze modèles de véhicules sont maintenant admissibles, comparativement à neuf modèles en 2012 :

1. Smart Fortwo, Mercedes
2. Leaf, Nissan
3. i-MiEV, Mitsubishi
4. S, Tesla
5. Fusion Energi, Ford
6. Titanium, Ford
7. Focus Electric, Ford

- 8. Volt, Chevrolet
- 9. Prius PHV, Toyota
- 10. Spark, Chevrolet
- 11. ELR, General Motors/Cadillac
- 12. C-MAX, Ford
- 13. Panamera SE, Porsche
- 14. i8, BMW

Le Programme ontarien d'encouragement pour les infrastructures de recharge des véhicules électriques a été inauguré le 1^{er} janvier 2013. Jusqu'à présent, l'Ontario a fourni des encouragements à environ 300 postes de recharge des véhicules électriques admissibles pour l'utilisation résidentielle et celle des parcs automobiles.

En 2013, de nouveaux postes de recharge des véhicules électriques ont été ouverts dans cinq stations du Réseau GO de la région métropolitaine de Toronto et de Hamilton pour faire en sorte qu'il soit plus facile pour les conducteurs d'utiliser des moyens de transport bons pour l'environnement. Les stations GO d'Aurora, de Centennial, de Lincolnville, d'Oakville et de Whitby offrent maintenant des postes de recharge des véhicules électriques et au début de 2014, les stations d'Ajax, de Burlington, de Pickering, d'Erindale et de Clarkson auront leurs propres postes de recharge.

Le gouvernement de l'Ontario démontre son engagement envers les véhicules électriques de la façon suivante :

- 19 projets de recherche et de développement en technologie des véhicules électriques au cours des six prochaines années en partenariat avec Magna
- soutien de la production du véhicule RAV4 de Toyota à Woodstock

Investissements de l'Ontario dans les transports

Construction ou réparation de plus de **7 900** kilomètres

 de routes provinciales depuis 2003.

Autoroutes

Depuis 2003, le gouvernement de l'Ontario a dépensé plus de 19 milliards \$ pour concevoir, réparer et augmenter les autoroutes et les ponts dans l'ensemble de la province.

En 2013-2014, le gouvernement de l'Ontario a créé ou soutenu :

- plus de 17 000 emplois directs et indirects pour réparer, élargir et prolonger les autoroutes provinciales du sud de la province
- plus de 5 000 emplois directs et indirects pour réparer, élargir et prolonger les autoroutes provinciales du nord de la province

Le saviez-vous?

Depuis 2003, l'Ontario a construit ou reconstruit plus de 7 900 kilomètres de routes et 950 ponts dans l'ensemble de l'Ontario.

Des voies de véhicules multioccupants (VMO) sont maintenant utilisées sur les autoroutes 403 et 404 (région du Grand Toronto), 417 (Ottawa) et l'autoroute Queen-Elizabeth (région de Halton).

Le saviez-vous?

Les routes de l'Ontario sont parmi les plus sécuritaires en Amérique du Nord.

Dix-neuf centres de services en bordure d'autoroute ont été réaménagés pour fournir aux voyageurs un accès fiable à l'essence, à des commodités modernes, des restaurants, des renseignements élargis sur le tourisme et des installations mise à niveau et accessibles. Trois de ces centres de services ont été ouverts en 2013; un seul reste à



réaménager.

Fonds d'infrastructure pour les petites municipalités rurales et du Nord

Cent millions de dollars ont été mis de côté dans le budget de 2013 pour aider les petites municipalités rurales et du Nord à faire les investissements en infrastructure des routes, des ponts, de l’eau potable et du traitement des eaux usées nécessaires pour soutenir la croissance économique et la création d’emplois. En collaboration avec les municipalités pour instaurer un cadre de travail en matière de financement, la province a attribué 96 millions de dollars à des projets dans 87 municipalités de l’ensemble de l’Ontario, dont 20 projets soumis dans le cadre de l’Initiative d’investissement dans l’infrastructure municipale et 67 projets dans le cadre du Fonds d’infrastructure pour les petites municipalités rurales et du Nord (FIPMRN).

En outre, la province a alloué 4 millions de dollars pour soutenir la planification dans la gestion des actifs. Les gouvernements locaux accorderont les contrats et commenceront les travaux au printemps et à l’été de 2014, et tous les projets seront terminés à la fin de 2015.

Tunnel Windsor-Detroit

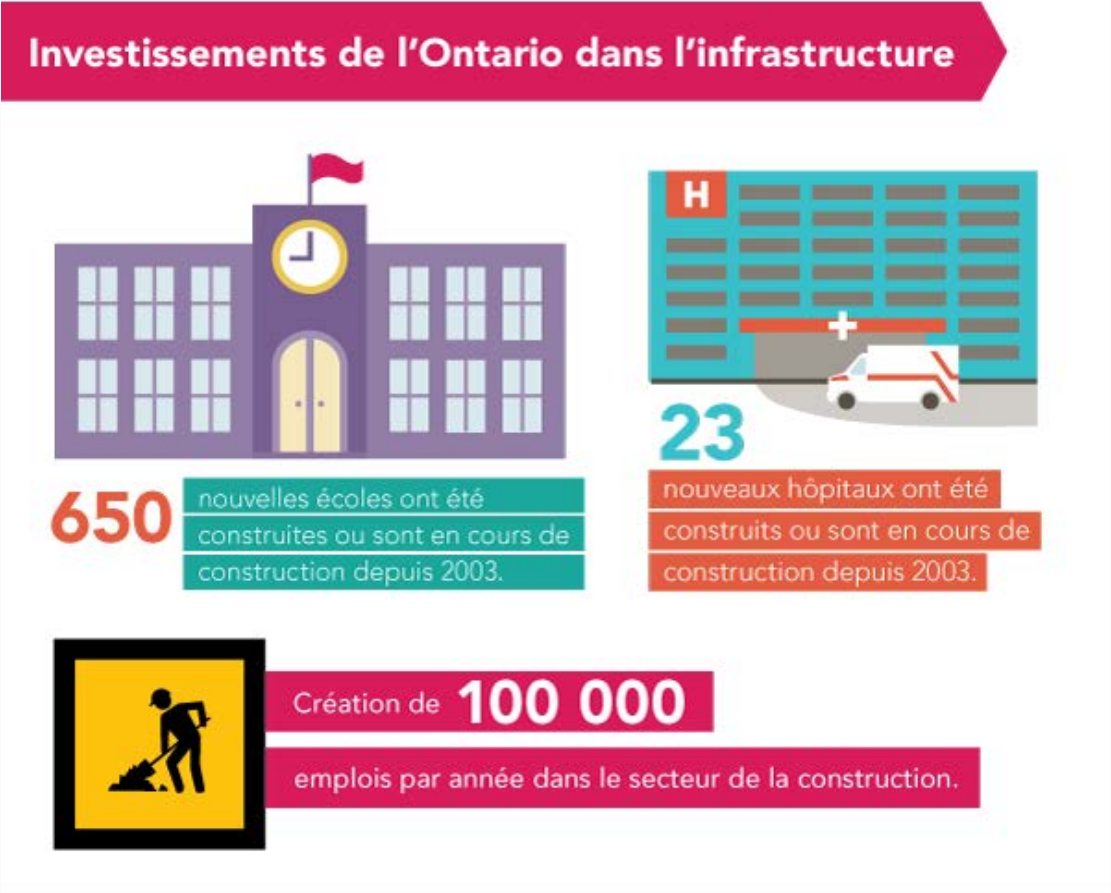
Les améliorations apportées à l’esplanade canadienne du tunnel Windsor-Detroit répondront aux besoins futurs et aideront à séparer la circulation frontalière, réduisant ainsi la congestion dans le centre-ville de Windsor. La conception détaillée de l’esplanade canadienne a commencé à l’automne 2011. La construction a commencé en septembre 2012 et on prévoit qu’elle sera terminée à l’automne 2014. Le projet fait partie de la stratégie fédérale-provinciale Il faut que ça bouge à Windsor-Essex.

La promenade Rt. Hon. Herb Gray

La construction a commencé sur ce projet représentant un investissement de 1,4 milliard \$ en août 2011. Depuis, on a fait des progrès sur le plan de la démolition, de l’excavation, de la construction du tunnel et du pont, de la construction de la route, du transfert des services publics et du relogement des espèces en péril.

La nouvelle promenade commence à prendre forme et à faire bénéficier les collectivités avoisinantes de certaines des structures permanentes destinées aux voyageurs maintenant ouvertes, dont un tronçon de l’autoroute 3, deux ponts, un tunnel et un rond-point à voies multiples.

Aussi, certaines des caractéristiques permanentes ont été installées, dont les plantes paysagères et les murs antibruit. On prévoit que le tronçon de l’autoroute 401 de la promenade sera ouvert à la circulation d’ici la fin de l’année.



Écoles

Depuis 2003, les améliorations apportées à l'infrastructure scolaire de l'Ontario ont créé et maintenu environ 16 000 emplois chaque année.

Le gouvernement de l'Ontario a inauguré l'initiative Lieux propices à l'apprentissage en 2005 pour rénover et réparer les écoles, ajouter des annexes et financer la construction de nouvelles écoles. L'Ontario a investi 12 milliards \$ en infrastructure scolaire depuis 2003, dont près de 650 nouvelles écoles (80 de celles-ci ayant été terminées depuis 2012), plus de 620 annexes et rénovations et 27 000 projets de réparation et de renouvellement. Le gouvernement ontarien a aussi contribué à rendre plus de 2 600 écoles publiques plus efficaces sur le plan de l'énergie.

Hôpitaux

Trois nouveaux hôpitaux ont ouvert leurs portes en Ontario en 2013, et depuis 2003, 23 nouveaux hôpitaux ont été construits ou sont en voie de l'être. Dans le cadre de nos efforts pour transformer les soins de santé et offrir les bons soins, au bon endroit et au bon moment, le gouvernement de l'Ontario a investi plus de 21 milliards \$ en infrastructure de la santé depuis 2003.

En 2013-2014, les investissements provinciaux en infrastructure hospitalière ont soutenu près de 26 000 emplois. La construction est en cours ou est terminée pour plus de 100 travaux d'envergure à des hôpitaux partout dans la province.

[Pour en savoir plus sur les projets d'infrastructure en santé et en mieux-être](#)

Palais de justice

Depuis 2003, le gouvernement de l'Ontario a rénové ou agrandi de façon importante 28 palais de justice dans l'ensemble de la province. Ceci comprend cinq nouveaux palais de justice consolidés, qui offrent des services juridiques modernes, efficaces et accessibles. Ils contribuent aussi aux économies régionales en créant et en soutenant des centaines d'emplois.

Le palais de justice de la région de Durham, ouvert en 2010, a été la première de ces nouvelles installations consolidées et ultramodernes. En 2013, les palais de justice de Quinte et de la région de Waterloo ont été terminés. Le palais de justice du comté d'Elgin, à St. Thomas, a ouvert en mars 2014 et sera suivi de celui de Thunder Bay en avril 2014.

Sécurité publique

Le gouvernement a investi plus de 1,6 milliard \$ pour moderniser l'infrastructure de sécurité publique dans toute la province :

- **Centre de détention du Sud-Ouest** : ce centre, situé à Windsor, ouvrira ses portes au printemps 2014. Le gouvernement a investi 247 millions \$ dans cette installation
- **Centre de détention du Sud de Toronto** : cette nouvelle installation, située sur les lieux de l'ancien centre correctionnel de Mimico, répond aux besoins actuels et futurs des besoins en capacité des détenus. Les détenus y ont été installés au début 2014. Le gouvernement a investi 594 millions \$ dans cette installation de sécurité publique
- **Complexe de services judiciaire et des coroners** : ce complexe a remplacé les installations du Bureau du coroner en chef dans le centre-ville de Toronto et ses bureaux associés à Guelph et à Brampton. Le Centre des sciences judiciaires de l'Ontario et les Services de médecine légale de l'Ontario ont aussi été installés dans ce complexe. Rassembler ces divers services au même endroit créé une installation efficace, sécuritaire et permet de maintenir l'intégrité des enquêtes criminelles et des enquêtes provinciales médico-légales sur les mortalités. Le gouvernement provincial a fait un investissement de 497 millions \$ dans ces installations de sécurité publique
- **Projet de modernisation de la police provinciale de l'Ontario** : dans le cadre du projet de modernisation de la police provinciale de l'Ontario, le gouvernement provincial a remplacé 18 postes de police, sièges régionaux et services d'identification médico-légale dans 16 collectivités dans l'ensemble de la province. Le gouvernement a investi 293 millions \$ dans ce projet de sécurité publique

Jeux panaméricains et parapanaméricains

Les Jeux panaméricains et parapanaméricains (les Jeux) seront le plus grand événement sportif jamais tenu au Canada, s'étendant sur 10 000 kilomètres et comptant 15 municipalités hôtes. L'infrastructure que nous construisons pour tenir les Jeux stimule l'économie régionale aujourd'hui et offre des avantages durables aux collectivités.

La construction du Village des athlètes revitalise les terres de l'ouest de la rivière Don, un secteur de Toronto sous-utilisé depuis de très longues années. Servir d'hôte aux Jeux permettra d'accélérer les travaux de jusqu'à 15 ans. En tant que province hôte, l'Ontario investi 709 millions \$ (514 millions \$ pour concevoir, construire et financer le projet et 195 millions \$ pour la préparation du site et les coûts de transaction) pour créer une collectivité riveraine durable à usages mixtes.

En décembre 2013, une étape clé a été franchie au Village par la pose des toits des structures. La construction est à 80 pour cent terminée, respecte le budget établi et le Village sera terminé à temps pour les Jeux.

Après les Jeux, le Village deviendra une collectivité à usages mixtes qui comprendra le Corktown Commons, le tout dernier espace vert de Toronto, des logements abordables et accessibles, un nouveau YMCA, la première résidence étudiante du collège George Brown et une nouvelle ligne de tramway qui desservira les terres de l'ouest de la rivière Don et le Distillery District adjacents.

Le gouvernement de l'Ontario investi aussi dans d'autres projets patrimoniaux. Il fournit 22,5 millions \$ pour la construction du nouveau stade de Hamilton, au bénéfice de la ville et de la région élargie du Golden Horseshoe et 22,5 millions \$ pour le Goldring Centre for High Performance Sport de l'université de Toronto. Le centre Goldring rassemblera la recherche en sciences sportives, l'enseignement et la médecine sportive au bénéfice des athlètes et des entraîneurs ontariens.

Le gouvernement provincial contribuera aussi des fonds pour l'exploitation du vélodrome de Milton, du centre aquatique Pan Am et du stade de York.

Le fait de tenir les Jeux :

- suscitera les investissements dans l'infrastructure des sports et des loisirs nouvelle et actuelle ainsi que dans le Fonds du legs en matière de sport pour contribuer à l'exploitation et à l'entretien de l'infrastructure des trois nouvelles installations des Jeux

Le saviez-vous?

Vous pouvez suivre le déroulement de certains des plus importants travaux d'infrastructure au www.infrastructureontario.ca.

- créera 26 000 nouveaux emplois, dont 15 000 emplois directement liés aux investissements dans les Jeux et 11 000 emplois projetés liés aux investissements dans les Jeux et au tourisme
- élargira le programme de préapprentissage pour inclure 200 apprentis supplémentaires qui prendront de l'expérience en milieu de travail grâce aux travaux d'infrastructure liés aux Jeux panaméricains et parapanaméricains
- attirera environ 250 000 visiteurs et amènera 10 000 athlètes et représentants d'équipes en Ontario
- mettra en place et formera une équipe de jusqu'à 20 000 bénévoles, une fondation précieuse pour les événements futurs et le renforcement de la collectivité; des incitatifs supplémentaires du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario qui encourageront les étudiants des universités et des collèges à y prendre part

Mis à jour : 13 avril 2014

Évaluer



Partager



Balises

Gouvernement



Kathleen Wynne

Première ministre de l'Ontario

« Nous sommes déterminés à offrir les services exceptionnels auxquels la population de l'Ontario s'attend et qu'elle mérite. Nous continuerons de placer la barre encore plus haut pour que la province puisse s'épanouir et prospérer dans l'intérêt des générations futures. »

Contactez-nous



Sujets

- Affaires et économie
- Arts et culture
- Conduite et routes
- Domicile et communauté
- Éducation et formation
- Environnement et énergie
- Gouvernement
- Impôts et avantages fiscaux
- Lois et sécurité
- Régions rurales et du Nord
- Santé et bien-être
- Travail et emploi
- Voyage et loisirs

L'Ontario en bref ►

confidentialité | accessibilité | FAQ

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012-13

Rapport d'étape de 2014 : soins de santé



Le gouvernement de l'Ontario a accompli des progrès notables dans le secteur de la santé depuis 2003, en renforçant et transformant des services clés. Le rapport d'étape de 2014 : soins de santé souligne les réalisations dont bénéficie la population de toute la province. Voici comment :

- amélioration des temps d'attente
- augmentation du nombre de vaccins pour un plus grand nombre de personnes
- amélioration de l'accès à des médecins de famille

Autres sujets d'intérêt

[Rapport d'étape 2014 : éducation](#)

[Physiothérapie et exercices pour davantage de personnes âgées](#)

[Projets d'infrastructure dans le domaine de la santé et du mieux-être](#)



Dépistage néonatal Ontario fait des tests sur tous les nouveau-nés afin de diagnostiquer 29 maladies innées et traitables. Par année, cela correspond à **145 000** examens de dépistage.

Des vaccins financés par les deniers publics permettront à chaque famille d'économiser jusqu'à



1 042 \$

par enfant si elle avait dû les défrayer par elle-même : enfant de zéro à 11 ans seulement.



Comparativement à 2003,

environ 2,1 millions

d'Ontariens et d'Ontariennes de plus ont maintenant accès à un médecin de famille.



En 2014, l'Ontario a ouvert **deux** centres de naissance dirigés par des sages-femmes. Chacun de ces centres pourra offrir des services à jusqu'à **450** nouveau-nés par année.

[version texte](#)

Au cours des dix dernières années, l'Ontario a changé la manière dont elle offre ses soins de santé, pour transformer la province de retardataire en chef de file. En 2003, la pénurie générale de médecins et d'infirmières et les temps d'attente de plus en plus longs signifiaient qu'un grand nombre d'Ontariens et d'Ontariennes n'avaient pas accès aux soins auxquels ils avaient droit. En outre, la montée en flèche du coût des médicaments limitait les investissements dans d'autres secteurs importants du système.

En tant que province, nous ne recevions pas une valeur en proportion aux montants que nous dépensions en matière de soins de santé, alors que ces coûts augmentaient rapidement.

Une population vieillissante ajoutait une dimension d'urgence à une situation déjà précaire. Ces réalités structurelles, financières et démographiques posaient déjà des défis, mais représentaient aussi des possibilités. Nous nous sommes mis au travail pour transformer les soins de santé en Ontario en plaçant le patient au centre des préoccupations, en donnant un plus grand nombre d'options à la population et un meilleur accès à des soins de qualité en temps voulu et nous avons réussi à le faire en obtenant un meilleur rendement de nos investissements en soins de santé.

Et bien que nous ayons fait d'importantes réalisations, il nous reste encore du travail à faire.

Nous continuerons de transformer les soins de santé, parce que nous voulons que chaque Ontarien et chaque Ontarienne soient au meilleur de leur forme. Notre santé est un facteur déterminant clé dans notre qualité de vie. Lorsque nous sommes en bonne santé, nous pouvons passer plus de temps avec les personnes qui nous sont chères, être des membres actifs de notre collectivité, commencer une entreprise ou poursuivre nos études.

En offrant les meilleurs soins qui soient aux individus et à leurs familles, nous aidons l'Ontario à créer des collectivités fortes et saines, une économie prospère et un avenir brillant pour nos enfants et nos petits-enfants.

Au cours des derniers dix ans, 23 nouveaux hôpitaux ont été construits ou sont en voie de l'être. Lorsqu'il s'agit des temps d'attente pour les services chirurgicaux essentiels, l'Ontario est maintenant au premier rang au Canada. Selon l'Ontario Medical Association, aujourd'hui, plus de deux millions d'Ontariens et d'Ontariennes de plus ont un médecin de famille qu'il y a dix ans. Plus de trois millions d'Ontariens et d'Ontariennes reçoivent maintenant des soins interdisciplinaires de la part d'une équipe santé familiale.

Plus de 20 000 infirmières de plus qu'en 2003 travaillent dans l'ensemble de la province, prodiguant des soins dans une gamme plus vaste de milieux, des centres d'accès aux soins communautaires aux foyers de soins de longue durée. Les réformes que nous avons apportées en 2010 au système de médicaments sur ordonnance réduisent le coût des médicaments génériques pour les patients et permettent à la province d'économiser 500 millions de dollars par année, qui servent à subventionner l'achat de nouveaux médicaments.

Nous avons aussi fait des progrès importants pour nettoyer nos lacs et assainir l'air que nous respirons afin de créer un environnement plus sain pour les générations à venir. De manière plus significative, nous avons amélioré la santé de la population et élargi sa gamme d'options en matière de soins de santé sans ruiner la province. Pour la première fois depuis 1995-1996 et 1996-1997, les augmentations annuelles du budget de soins de santé de l'Ontario se situent en dessous de 3 pour cent.

La transformation des soins de santé vise à faire en sorte que notre système de santé public et universel soit durable, pour qu'il soit toujours en place pour aider nos parents à vieillir dignement et confortablement et pour soutenir nos enfants et nos petits-enfants afin qu'ils atteignent leur plein potentiel et qu'ils vivent plus heureux, plus longtemps.

Nous faisons aussi pour les générations futures ce que les générations précédentes ont fait pour nous : protéger et améliorer la précieuse valeur canadienne que représentent les soins de santé universels.

Nous sommes en voie d'atteindre notre objectif de faire de l'Ontario l'endroit le plus sain où grandir et vieillir en Amérique du Nord. Les trois priorités de notre Plan d'action en matière de soins de santé établissent les prochaines étapes que le gouvernement de l'Ontario entreprendra pour construire un système de qualité qui fournit des soins de meilleure qualité aux patients et qui offre un meilleur rendement de nos investissements en santé.

Transformation des soins de santé

Voici quelques exemples de comment nous transformons les soins de santé :

- nous avons augmenté l'accès aux soins à domicile pour un nombre supplémentaire de personnes âgées au cours des deux dernières années et fait en sorte que les soins soient davantage axés sur la collectivité

- nous accordons des fonds pour réduire les temps d'attente pour les services infirmiers à domicile et services de soutien personnels destinés aux personnes ayant des besoins complexes
- nous avons amélioré l'accès aux services de physiothérapie subventionnés par le gouvernement, aux services de prévention des chutes et de conditionnement physique pour plus de 200 000 personnes âgées et de patients admissibles supplémentaires
- nous avons mis sur pied 54 nouveaux Maillons santé communautaires en un an seulement. Ceux-ci couvrent maintenant plus de la moitié de la province et offrent des soins coordonnés pour les personnes âgées et les patients ayant des besoins multiples et complexes en reliant entre eux tous les fournisseurs de services de santé dans leur cercle de soins
- nous avons fait passer les hôpitaux et les centres d'accès aux soins de santé du modèle de budget global à un modèle où le financement suit le patient, en tenant compte du nombre de patients qui reçoivent des soins, du type de services qu'ils reçoivent, de la qualité de ces services et des besoins particuliers de la population locale
- nous mettons en place des cliniques spécialisées sans but lucratif et axées sur la collectivité pour fournir des services subventionnés par l'Assurance-santé de l'Ontario, en commençant par les interventions pour les cataractes et les colonoscopies. Une procédure de demande pour des cliniques communautaires spécialisées en traitement des cataractes a été entamée en février 2014 et se poursuit
- nous avons élargi le rôle communautaire du personnel paramédical pour aider les patients à obtenir les soins dont ils ont besoin dans leur collectivité, tout en réduisant le nombre de visites aux services d'urgences et d'hospitalisations
- nous avons autorisé les pharmaciens à administrer le vaccin contre la grippe et à offrir un certain nombre d'autres services, dont les suivants :
 - prescrire certains médicaments pour la cessation du tabagisme
 - adapter et renouveler des ordonnances existantes
 - administrer des substances précises aux patients par injection ou inhalation pour leur montrer comment le faire eux-mêmes
 - percer la peau d'un patient avec un instrument de type lancette pour éduquer et soutenir un patient souffrant d'une maladie chronique
- nous avons permis aux infirmières autorisées et aux infirmières auxiliaires autorisées d'administrer des médicaments dans certains cas nous avons augmenté l'importance accordée aux mesures préventives en matière de pollution de l'air et de l'eau, de cessation du tabagisme, de détection précoce et des maladies liées à l'alimentation.

Plan d'action de l'Ontario en matière de santé

Le Plan d'action de l'Ontario en matière de santé publié en janvier 2012 comporte trois priorités :

- garder l'Ontario en santé
- assurer un accès rapide à des soins de santé familiale renforcés
- offrir les bons soins, au bon moment et au bon endroit

Nous avons fait de grands progrès au cours des deux dernières années à l'égard des trois volets prioritaires du Plan d'action.

Garder l'Ontario en santé

Grâce à des programmes innovants qui donnent à la population les outils, le soutien et les ressources pour rester en santé, nous prévenons les maladies qui représentent le plus grand fardeau pour les personnes et pour notre système de santé. Le bien-être et la qualité de vie de la population ontarienne s'améliorent à tous les stades de vie.

Enfants en santé

Nous avons inauguré la stratégie Enfants en santé à la suite des recommandations du Comité d'experts pour la santé des enfants sur comment encourager un poids santé chez les enfants. Dans le cadre de cette stratégie, le gouvernement a fait les démarches suivantes :

- nous avons soumis le projet de *Loi pour des choix plus sains*; si cette loi est adoptée, elle fera de l'Ontario la première province à exiger que les restaurants et autres services alimentaires affichent les calories de leurs produits sur leurs menus
- nous avons annoncé un soutien à l'allaitement pour les mères, dont un accès 24 par jour, sept

jours par semaine à un personnel-conseil par l'entremise de Télésanté Ontario et des fonds pour appuyer les hôpitaux et des organismes de soins de santé communautaires qui veulent obtenir la désignation Initiative amie des bébés (IAB) — la norme reconnue à l'échelle mondiale en matière de promotion d'alimentation et d'allaitement des nourrissons — pour donner aux bébés le départ dans la vie le plus sain possible

- nous avons élargi le Programme de bonne nutrition des élèves qui offre maintenant 200 nouveaux programmes sur deux ans de petit déjeuner ou de repas du matin à environ 33 000 élèves supplémentaires des collectivités à besoins plus élevés, y compris aux élèves de certaines collectivités des Premières Nations. Pendant l'année scolaire, le programme a aidé à fournir des petits déjeuners, des collations et des repas du midi à plus de 695 000 enfants d'âge scolaire dans l'ensemble de la province
- nous avons offert le défi Action communautaire Enfants en santé pour permettre à jusqu'à 30 collectivités de mettre au point et mettre en œuvre de programmes et activités qui favorisent les habitudes saines.

Entre 2010 et 2013, la santé générale de 47 000 enfants et jeunes de familles à faible revenu a été améliorée grâce à des soins dentaires gratuits offerts dans le cadre de Beaux sourires Ontario. Pendant la même période, le Programme de soins dentaires pour enfants a permis de traiter 92 613 enfants et jeunes ayant des problèmes dentaires urgents.

Depuis le 1^{er} avril 2014, nous avons élargi l'admissibilité à Beaux sourires Ontario à un nombre supplémentaire de 70 000 enfants et jeunes de familles à faible revenu.

Aujourd'hui, plus de 460 000 enfants et jeunes sont admissibles à des traitements dentaires par l'entremise des programmes dentaires pour familles à faible revenu de la province. Et au début de 2015, tous les programmes seront intégrés en un seul processus harmonisé pour faire en sorte qu'il soit plus facile pour les enfants et les jeunes admissibles de recevoir les soins dentaires dont ils ont besoin.

Un Ontario sans fumée

En novembre 2013, nous avons soumis une nouvelle loi et proposé de nouveaux règlements pour renforcer la *Loi favorisant un Ontario sans fumée*. Les modifications proposées, si elles sont adoptées, augmenteraient les peines pour les personnes reconnues coupables d'avoir vendu du tabac aux enfants, interdiraient les produits de tabac aromatisé et élargiraient les restrictions sur le tabagisme dans les endroits publics, y compris les patios de bars et de restaurants.

En 2012-2013, nous avons grandement augmenté la portée des services pour aider les Ontariens et Ontariennes à cesser de fumer :

- plus de 15 000 fumeurs et fumeuses ont bénéficié gratuitement de thérapie de remplacement de la nicotine et de counseling par l'entremise des soins primaires et de la santé publique
- 8 400 bénéficiaires du Régime de médicaments gratuits de l'Ontario ont bénéficié de services de counseling en désaccoutumance du tabac de la part d'une pharmacie communautaire
- 58 000 bénéficiaires du Régime de médicaments gratuits de l'Ontario ont reçu des médicaments sur ordonnance de désaccoutumance du tabac

Le saviez-vous?

Le taux de fumeurs en Ontario a diminué de 24,5 pour cent en 200 et de 19 pour cent en 2012.



Dépistage néonatal et vaccination des nouveau-nés

En 2003, on faisait en Ontario le dépistage néonatal à l'égard de deux maladies seulement. Aujourd'hui, Dépistage néonatal Ontario fait le dépistage de 29 maladies héréditaires et traitables chez tous les nouveau-nés de l'Ontario, ce qui se traduit par plus de 145 000 dépistages chaque année. Le dépistage néonatal est important parce que lorsqu'une maladie est dépistée, son traitement peut commencer immédiatement.

Le saviez-vous?

Le dépistage néonatal est gratuit et recommandé pour tous les nouveau-nés en Ontario.

En mai 2013, le gouvernement provincial a ajouté le dépistage du syndrome d'immunodéficience combinée aiguë (SICA) à son programme. Le dépistage de ce syndrome pourrait sauver la vie à jusqu'à dix bébés chaque année en Ontario.

En 2003, huit vaccins étaient subventionnés par le gouvernement en Ontario; aujourd'hui, il y en a 21, y compris celui contre la varicelle.

Chaque année, on offre à environ 77 000 filles de la huitième année la possibilité de se faire vacciner gratuitement contre le papillomavirus, qui peut causer le cancer du col.

Le saviez-vous?

Le programme de vaccination de l'Ontario épargne plus de 2 500 \$ aux individus au cours de leur vie.

Le vaccin contre le papillomavirus permet aux familles d'économiser jusqu'à 405 \$ par enfant.

Vaccins contre la grippe

Pour la deuxième année de suite, le gouvernement de l'Ontario rend se faire vacciner contre la grippe près de chez soi encore plus facile, grâce aux médecins de famille, aux cliniques de vaccination contre la grippe dirigées par des infirmières et aux pharmacies participantes. Les pharmaciens formés peuvent maintenant vacciner les Ontariens et Ontariennes de cinq ans et plus contre la grippe. Depuis la mi-mars 2014, les pharmaciens ont donné plus de 765 000 vaccins contre la grippe pendant la saison grippale par l'entremise de près de 2 000 pharmacies participantes.

Le saviez-vous?

Vous pouvez trouver un fournisseur de services de santé offrant le vaccin contre la grippe près de chez vous en consultant le site ontario.ca/grippe.

Dépistage, prévention et traitement du cancer

À l'automne 2013, le gouvernement de l'Ontario a adopté une nouvelle loi pour protéger les jeunes du cancer de la peau en interdisant aux jeunes de dix ans et moins d'utiliser les lits de bronzage et en interdisant le marketing de services de bronzage auprès des jeunes.

Nous augmentons le dépistage précoce du cancer parce que

Le saviez-vous?

La province de l'Ontario a offert 325 092 examens de dépistage du cancer du sein de plus en 2012-2013 qu'en 2003-2004.

nous savons que le dépistage sauve la vie des gens. Le dépistage précoce permet aussi un plus grand nombre d'options de traitement, offrant aux personnes qui souffrent du cancer une meilleure qualité de vie pendant leur traitement. La province de l'Ontario continue d'avoir un des meilleurs programmes de dépistage du cancer du pays, intégrant le dépistage du cancer du sein, du cancer du col et du cancer colono-rectal en un seul programme coordonné.

Le gouvernement de l'Ontario aide un plus grand nombre de patients souffrant du cancer à trouver un plus grand nombre de nouveaux médicaments pour traiter des maladies comme la leucémie lymphoïde chronique, le mélanome et le cancer du sein métastatique. Depuis 2003, 79 nouveaux médicaments contre le cancer et 119 nouvelles indications ont été financés grâce au Programme de médicaments gratuits de l'Ontario et du Programme de financement des nouveaux médicaments (PFNM).

Le saviez-vous?

Les temps d'attente pour les chirurgies du cancer sont maintenant de 24 jours moins longs qu'en 2005.

Diabète

Le gouvernement de l'Ontario vient en aide aux familles touchées par le diabète grâce à la Stratégie ontarienne de lutte contre le diabète, qui comprend des initiatives conçues pour faire face au défi grandissant que représente cette maladie et améliorer les résultats de santé pour les personnes qui en sont touchées en :

- éduquant la population, surtout les personnes à haut risque, au sujet du diabète et des moyens de le prévenir
- soutenant les patients pour qu'ils puissent gérer eux-mêmes leur maladie
- augmentant l'utilisation, de la part des fournisseurs de services de santé, de lignes directrices cliniques fondées sur les preuves et en améliorant l'accès à des options de soins et de traitement éprouvé
- améliorant la coordination, à l'échelle locale et régionale, des services et des soins liés au diabète

Le saviez-vous?

100 pour cent des diabétiques ontariens qui veulent avoir un fournisseur de soins primaires attitré en ont maintenant un.

L'Ontario est la première province canadienne à entièrement subventionner les pompes à insulines pour les enfants et les jeunes souffrant de diabète de type 1, une économie de jusqu'à 18 300 \$ par enfant lors des cinq premières années. Le programme a été élargi aux adultes souffrant de diabète de type 1 en septembre 2008.

Un air plus sain

La production d'électricité à partir de charbon contribue à la pollution de l'air, ce qui a des répercussions négatives sur la santé de la population ontarienne. Nous réduisons la pollution de l'air pour aider les Ontariens et les Ontariennes à mieux respirer, tout en soutenant des familles plus saines et un environnement plus sain.

Selon une étude faite en 2005, les coûts pour la santé, l'environnement et les finances de la combustion du charbon, amortis sur une base annuelle, étaient évalués à 4,4 milliards de dollars.

En novembre 2013, nous avons présenté la *Loi sur l'abandon du charbon pour un air plus propre*. Cette loi prévoit mettre fin à l'utilisation du charbon aux installations de production d'électricité à partir de charbon qui existent toujours en Ontario et interdire les nouvelles installations de production autonomes.

Grâce à la stratégie ontarienne de remplacement du charbon,

Le saviez-vous?

Remplacer la production d'électricité à base de charbon en Ontario est l'initiative la plus importante sur le plan du changement climatique entreprise jusqu'à ce jour en Amérique du Nord et quand elle sera pleinement mise en œuvre, elle sera équivalente à l'élimination de sept millions d'automobiles de nos routes.

en 2013, la production d'électricité à partir du charbon avait baissé de 91 % comparativement aux niveaux de 2003, avec une réduction correspondante des émissions de gaz de serre causées par la production d'électricité à partir du charbon. D'ici la fin de 2014, l'Ontario sera le premier territoire en Amérique du Nord à éliminer le charbon comme source de production d'électricité.

Pour s'assurer que notre province reste saine, le gouvernement de l'Ontario a aussi adopté près de 70 nouvelles normes ou normes améliorées en matière de pollution de l'air depuis 2005. Les derniers rapports sur la qualité de l'air en Ontario révèlent que les niveaux de polluants de l'air ont baissé et que la qualité de l'air a continué de s'améliorer au cours des dix dernières années, surtout en ce qui a trait au dioxyde d'azote (NO2), au monoxyde de carbone (CO) et au dioxyde de soufre (SO2) — trois polluants émis par les véhicules et les industries.

La province a aussi grandement réduit son utilisation de pesticides nuisibles utilisés à des fins esthétiques, leur interdiction ayant été instituée il y a cinq ans cette année. Nous constatons que les concentrations des trois pesticides les plus communément utilisés dans les produits d'entretien du gazon ont diminué d'environ 70 pour cent dans les cours d'eau urbains depuis leur interdiction. Et en maintenant en place le programme Air pur Ontario pour faire en sorte que les véhicules polluants plus vieux soient réparés, la province continue de réduire d'un tiers les émissions de smog produites par ces automobiles et camions.

Le saviez-vous?

L'interdiction ontarienne en matière d'utilisation de pesticides à des fins esthétiques est l'une des plus sévères au monde; l'utilisation de plus de 100 pesticides est interdite en Ontario.

De l'eau plus pure

Saviez-vous que l'eau potable de l'Ontario est parmi les eaux potables les mieux protégées au monde?

Le dernier rapport annuel de l'inspecteur en chef de l'eau potable révèle que 99 pour cent des tests de qualité d'eau potable municipale respectaient les normes provinciales.

Le gouvernement de l'Ontario a aussi pris des mesures pour protéger notre eau potable. La Stratégie pour les Grands Lacs et la *Loi sur la protection des Grands Lacs* ont établi notre feuille de route pour faire face aux enjeux qui menacent les lacs et faire en sorte qu'ils soient protégés pour les générations à venir.

Nous avons appuyé plus de 150 projets communautaires dans le cadre du Fonds d'action communautaire pour la protection des Grands Lacs depuis 2012 pour protéger les habitats et les espèces, nettoyer les plages et les rives, réduire les espèces envahissantes et restaurer les terres humides.

Le Plan de protection du lac Simcoe fonctionne. Les mesures prises ont permis de réduire les niveaux de phosphore d'environ 40 pour cent et ont contribué à rétablir les pêches de poissons d'eau froide.

Le saviez-vous?

L'entreprise Corporate Knights a déclaré l'Ontario la province la plus verte du Canada dans son rapport sur les provinces vertes de 2012. L'Ontario a été signalé pour ses efforts en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre, pour mettre graduellement fin à la production d'électricité à partir de charbon et pour son adoption de la *Loi sur la protection des Grands Lacs*.

Un accès rapide à des soins de santé familiale renforcés

Les fournisseurs de services de santé familiaux ou primaires sont la première de ligne de défense

lorsqu'il s'agit de garder la population ontarienne en santé. C'est pourquoi il est essentiel que tous et toutes — n'importe l'endroit où ils vivent dans la province — aient accès à des soins de santé familiaux quand ils en ont besoin, là où ils en ont besoin.



Un plus grand nombre de médecins

Il y a dix ans, il y a avait une carence importante de médecins en Ontario, et c'est pourquoi nous avons introduit un certain nombre d'initiatives pour accroître leur nombre, améliorer leur rétention et rehausser leur répartition dans la province.

Nous avons depuis stabilisé la dotation en médecins de la province en en ajoutant 4 910. Aujourd'hui, plus de 94 pour cent de la population ontarienne ont accès à un médecin de famille. Selon l'Ontario Medical Association, plus de 2,1 millions d'Ontariens et d'Ontariennes ont accès à un médecin de famille comparativement à 2003.

En 2005, le gouvernement de l'Ontario a ouvert l'École de médecine du Nord de l'Ontario (EMNO), avec des campus à Thunder Bay et à Sudbury et des installations de recherche à divers endroits dans le Nord de l'Ontario. L'EMNO exploite à plein rendement son programme d'études de premier cycle et a formé 276 nouveaux médecins depuis 2009.

L'EMNO prépare toujours ses programmes de deuxième et troisième cycles. En 2013-2014, l'EMNO avait 143 résidents et résidentes à tous les niveaux de formation et on s'attend à ce que chiffre soit près de 200 au moment où le programme aura atteint sa maturité en 2017-2018. Depuis 2008, 70 pour cent des médecins diplômés des programmes de résidence de l'EMNO pratiquent la médecine dans le Nord de l'Ontario.

Depuis 2007, le gouvernement de l'Ontario a ouvert quatre nouveaux campus d'éducation médicale : dans la région de Waterloo, à St. Catharines, Windsor et Mississauga.

Le gouvernement a aussi mis sur pied l'Initiative de recrutement et de rétention pour le Nord et les régions rurales de ProfessionsSantéOntario pour contribuer à attirer un plus grand nombre de médecins aux collectivités rurales et du Nord. Depuis la mise sur pied du programme en 2010, nous avons approuvé 374 subventions pour attirer des médecins aux collectivités qui en ont besoin.

Un plus grand nombre d'infirmières et d'infirmiers

Il y a aujourd'hui plus de 20 500 infirmières et infirmiers de plus qu'en 2003, dont plus de 4 000 nouvelles infirmières et nouveaux infirmiers de plus en 2013 que dans l'année précédente. Nous avons augmenté le pourcentage de personnel infirmier travaillant à temps plein de 30 pour cent.

Le saviez-vous?

Télésoins Ontario est là pour vous. Pour parler avec du personnel infirmier 24 par jour, sept jours par semaine, téléphonez au 1 866 797 0000. Du personnel-conseil en lactation offre maintenant, *aux mères qui allaitent, un soutien par téléphone 24 heures par jour, sept jours par semaine.*

Nous avons aussi fait de l'Ontario l'un des rares endroits au monde à créer des possibilités d'emploi à temps plein pour les infirmières nouvellement diplômés grâce à notre initiative de Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers. Plus de 16 000 infirmières et infirmiers nouvellement diplômés ont trouvé un emploi à temps plein grâce à ce programme.

L'Ontario aide à prolonger la carrière du personnel infirmier d'expérience. Depuis sa mise sur pied, l'Initiative de maintien en poste du personnel infirmier chevronné a appuyé plus de 19 500 infirmières et infirmiers d'expérience à trouver du travail dans des rôles de rechange, moins exigeants sur le plan physique.

Nous avons aussi créé de nouveaux rôles infirmiers pour appuyer le recrutement et la rétention de personnel infirmier en

offrant de nouvelles possibilités d'avancement de carrière et d'acquisition de nouvelles compétences.

Équipes santé familiale

Depuis leur création en 2005, les équipes santé familiales de l'Ontario offrent des soins de santé à plus de 3 millions d'Ontariens et d'Ontariennes, dont 804 104 patients précédemment orphelins.

Grâce aux équipes santé familiales, il y a actuellement 2 792 médecins qui travaillent en collaboration avec 2 347 professionnels de la santé interdisciplinaires comme des infirmières praticiennes, des travailleurs sociaux et des pharmaciens dans 206 collectivités partout en Ontario. Ceci comprend 42 nouvelles équipes santé familiales établies dans des collectivités du Nord. Les équipes santé familiales adoptent une approche interdisciplinaire afin de fournir de meilleurs soins à un plus grand nombre de patients.

Cliniques dirigées par du personnel infirmier praticien

Le saviez-vous?

L'Ontario a été la première province canadienne à mettre sur pied les cliniques dirigées par du personnel infirmier praticien dans ses collectivités.

Les infirmiers et infirmières sont des professionnels de la santé hautement qualifiés et bien formés. Nous leur donnons plus d'autorité et utilisons leurs compétences pour offrir des soins de santé primaires à un plus grand nombre de personnes. Il existe maintenant 25 cliniques dirigées par du personnel infirmier praticien dans 27 collectivités de la province qui offrent des soins à plus de 43 000 patients, dont un bon nombre n'avait pas accès à un fournisseur de santé primaire.

Le saviez-vous?

Plus de 10 millions de personnes sont actuellement inscrites auprès de fournisseurs de santé primaires qui pratiquent dans un milieu collaboratif comme un groupe de santé familiale, une équipe santé familiale ou une clinique dirigée par du personnel infirmier praticien.

Personnel infirmier praticien dans les foyers de soins de longue durée

Le gouvernement de l'Ontario augmente le nombre de personnel infirmier praticien dans les foyers de soins de longue durée pour améliorer la qualité de soins aux patients. Au cours des trois prochaines années, l'Ontario augmentera le nombre de postes de personnel infirmier praticien subventionnés par le gouvernement dans les foyers de soins de longue durée; les 18 postes actuels passeront à 93 postes.

Maillons santé communautaires

Les patients qui ont des états pathologiques multiples et complexes sont ceux qui ont le plus grandement besoin de soins de santé. Cela signifie qu'il nous faut trouver de nouvelles manières de fournir de meilleurs soins à ces patients à besoins élevés afin de réduire le fardeau sur le système de santé tout entier.

En décembre 2012, nous avons introduit les Maillons santé pour coordonner les soins destinés aux personnes âgées et aux patients ayant des besoins médicaux multiples et complexes. Il existe actuellement 54 Maillons santé en Ontario qui couvrent plus de la moitié de la province; d'autres seront mis sur pied pour élargir leur portée afin d'atteindre un encore plus grand nombre d'Ontariens et d'Ontariennes.

Les Maillons santé encouragent une plus grande collaboration entre les fournisseurs de services de santé locaux, y compris les fournisseurs de soins à la famille, les spécialistes, les hôpitaux, les soins de longue durée, les soins à domicile et autres soutiens communautaires. Une meilleure coordination et un meilleur partage des renseignements permettent aux patients de recevoir plus rapidement des soins, de passer moins de temps à attendre d'avoir accès à des services et d'obtenir des soins de la part d'une équipe de fournisseurs de services de santé à tous les échelons du système.

Les Maillons santé font en sorte que les patients ayant des besoins complexes :

- n'aient plus à répondre aux mêmes questions de la part de différents fournisseurs
- ont le soutien nécessaire pour faire en sorte qu'ils prennent les bons médicaments de façon

- appropriée
- ont accès à un fournisseur de santé à qui ils peuvent téléphoner, éliminant ainsi les visites non nécessaires
- un plan exhaustif personnalisé, mis au point en collaboration avec le patient et son fournisseur, qui s'assurera que le plan est suivi.

Avec le temps, on s'attend à ce que les Maillons santé permettent des améliorations comme celles-ci :

- la réduction du nombre d'admissions non nécessaires à l'hôpital et de réadmissions non nécessaires à moins de 30 jours d'un congé de l'hôpital
- la réduction du nombre de visites évitables aux services d'urgence de la part de patients dont l'état serait mieux géré ailleurs
- l'accès aux soins primaires la même journée ou le lendemain
- la réduction du temps entre le renvoi des patients aux besoins complexes des soins primaires et une consultation avec un spécialiste
- la réduction du temps entre le renvoi et première visite pour des soins à domicile
- la diminution du nombre de journées d'autres niveaux de soins dans les hôpitaux
- une meilleure expérience du système de santé pour les patients qui ont le plus grand besoin de soins

Le saviez-vous?

Les premiers cinq pour cent des patients aux besoins les plus complexes exigent les deux tiers des coûts des soins de santé. En améliorant leurs soins grâce à Maillons santé, les importantes économies réalisées pourront être réinvesties ailleurs dans le système.

Les bons soins, au bon temps, au bon endroit

Les patients reçoivent les soins de santé de la meilleure qualité lorsque ces soins sont offerts en temps opportun et qu'ils sont offerts aussi près de leur domicile que possible. Ceci est essentiel pour améliorer l'expérience des patients, leur satisfaction et leurs résultats de santé et aussi pour faire en sorte que notre système de santé participe aux collectivités prospères de l'Ontario et à leur économie dynamique. Cela est aussi d'une importance critique pour la durabilité générale du système de santé de la province.

Les services communautaires et à domicile et les personnes âgées

Notre gouvernement a fait d'importants nouveaux investissements dans le secteur des soins communautaires et à domicile, par que c'est là que les personnes veulent recevoir des soins et que ces soins peuvent être offerts à un coût moins élevé que dans des milieux hospitaliers ou de soins de longue durée.

Entre 2003-04 et 2012-13, le financement du secteur communautaire est passé de 2,3 milliards à 4,3 milliards de dollars. Pour tirer avantage de ces avancées, dans le budget de 2012, le gouvernement s'est engagé à accroître le financement des services communautaires de 4 pour cent au cours des trois prochaines années. L'an dernier, nous avons affecté 260 millions de dollars en nouveau financement — de loin notre plus gros nouvel investissement — au secteur des soins à domicile et communautaires.

Ces investissements servent à améliorer les soins dans la collectivité pour :

- élargir les soins à domicile de façon à les offrir à 76 000 personnes âgées supplémentaires au cours des deux dernières années seulement
- aider les personnes âgées et autres à recevoir des soins plus près de leur domicile
- diminuer les visites aux services d'urgence et les autres niveaux de soins ainsi que les réadmissions non nécessaires à l'hôpital
- diminuer les temps d'attente pour les services infirmiers et les services de soutien personnel à domicile pour les patients aux besoins complexes
- élargir l'accès aux services de santé mentale et de traitement des dépendances

Nous avons aussi augmenté les visites à domicile de la part de médecins auprès des personnes âgées confinées à la maison, au bénéfice de près de 100 000 personnes partout en Ontario.

Stratégie pour les personnes âgées

Dans son rapport, *Vivre bien et plus longtemps*, le docteur Samir Sinha recommandait qu'on investisse dans les soins à domicile et communautaires pour offrir un meilleur accès aux soins là où les personnes âgées désirent les recevoir le plus : à la maison.

Jusqu'à présent, nous avons mis en œuvre, ou sommes en voie de le faire, deux tiers des 134 recommandations liées à la santé du rapport du docteur Sinha, dont les suivantes :

- un accès élargi aux services de physiothérapie, de conditionnement physique et de prévention des chutes subventionnés par le secteur public pour un nombre supplémentaire de 200 000 personnes âgées et patients admissibles
- un investissement de 8 millions de dollars pour aider les personnes âgées ayant des besoins complexes à se rétablir de leur maladie ou blessure et à vivre en sécurité à la maison
- faire en sorte qu'il soit possible pour les personnes âgées qui ont besoin d'aide pour vivre de façon autonome de recevoir des services de soutien personnel par l'entremise de certains organismes de soutien communautaires
- 250 lits de courte durée supplémentaires dans les foyers de soins de longue durée pour les personnes qui ont besoin de temps pour rétablir leurs forces, leur endurance et leurs fonctions physiques à la suite de traitements à l'hôpital ou dans la collectivité
- investir dans la formation d'environ 47 000 fournisseurs de soins pour qu'ils s'adaptent aux besoins changeants des adultes les plus fragiles et les plus vulnérables en soins de longue durée, surtout ceux qui ont des comportements difficiles.

Nous concentrons aussi nos efforts sur d'autres initiatives pour venir en aide aux personnes âgées. Par exemple, le crédit d'impôt pour l'aménagement du logement axé sur le bien-être vise à aider les personnes âgées à rester dans leur domicile plus longtemps. En se fondant sur les déclarations de revenus de 2012, environ 25 000 personnes ont été en mesure de réclamer ce crédit. Le montant moyen du crédit d'impôt accordé était de 560 \$.

Le saviez-vous?

226 000 Ontariens et Ontariennes de plus ont reçu des soins à domicile par l'entremise des CASC en 2012-2013 qu'en 2003-2004.

Nous avons aussi versé 1,5 million de dollars au programme de prévention de l'errance de la Société Alzheimer d'Ontario pour aider à protéger les personnes âgées les plus vulnérables de la province. Le programme a été élargi pour offrir des services en italien, en espagnol et en portugais pour communiquer avec les personnes dont la langue maternelle n'est pas le français ni l'anglais.

Gicleurs obligatoires

Nous avons pris les mesures nécessaires pour faire en sorte que les gicleurs soient obligatoires dans les résidences pour personnes âgées, pour personnes handicapées et pour les citoyens et citoyennes vulnérables afin d'accroître leur sécurité. Nous sommes fiers que l'Ontario soit la première province à rendre les gicleurs obligatoires dans les maisons de retraite autorisées et les installations de soins et de traitement pour nos citoyens et citoyennes les plus vulnérables.

Parmi les nouvelles exigences qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2014, il y a les suivantes :

- les gicleurs sont obligatoires pour tous les foyers de soins existants qui ont plus de quatre résidents et toutes les maisons de retraite autorisées
- des mesures de sécurité en cas d'incendie supplémentaires comme des portes autofermantes
- des inspections et une formation du personnel supplémentaire en prévention des incendies
- une inspection et une validation annuelles des plans de sécurité en cas d'incendie en faisant observer un exercice d'évacuation en cas d'incendie par les services d'incendie locaux

Ces modifications seront apportées de façon graduelle au cours des prochaines cinq à onze années; elles sont fondées sur les recommandations d'un comité technique consultatif dirigé par le Bureau du commissaire des incendies.

Diminution des temps d'attente

Depuis 2003-04, le gouvernement de l'Ontario a investi 1,7 milliard de dollars dans le financement de

trois millions d'interventions médicales supplémentaires. La Stratégie de réduction des temps d'attente a permis de réduire les bouchons, de mesurer les progrès réalisés et de faire des rapports sur les résultats à la population.

Le gouvernement fédéral, bien qu'il ait traditionnellement été un partenaire important pour l'amélioration des soins de santé en Ontario, a récemment coupé son financement de la Stratégie de réduction des temps d'attente. Nous sommes déçus, mais poursuivrons avec détermination la réduction des temps d'attente et protégerons les progrès que nous avons faits au cours des dix dernières années.

L'Ontario continue d'investir des ressources pour améliorer le rendement des services d'urgence dans les hôpitaux afin de soutenir les congés en temps voulu vers des soins appropriés dans la collectivité. En janvier 2014, 89 pour cent des patients ayant des problèmes de santé mineurs ou non complexes ont été traités et ont reçu leur congé à l'intérieur de la cible de quatre heures.

L'Ontario a réduit ses temps d'attente pour les interventions suivantes depuis 2004 :

- chirurgie pour le cancer de 24 jours
- chirurgie pour les cataractes de 151 jours
- remplacement de la hanche de 150 jours
- emplacement du genou de 229 jours
- examen IRM de 49 jours
- tomodensitogramme de 44 jours

Le saviez-vous?

L'Ontario a maintenant les temps d'attente les plus courts au Canada. Les jours d'attente économisés depuis 2005 représenteraient plus de 6 000 durées de vie humaine.

Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances

En 2011, l'Ontario a lancé la Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances, qui, pendant les trois premières années, vise les enfants et les jeunes. La stratégie aidera 50 000 enfants supplémentaires et leurs familles à accéder aux soutiens dont ils ont besoin, quand et où ils en ont besoin.

Dans le cadre de la stratégie, la province a embauché plus de 770 nouveaux travailleurs et travailleuses en santé mentale pour les écoles et les collectivités. Ce personnel fournit des services en temps opportun et de grande qualité qui sont déjà venus en aide à 35 000 enfants et à leurs familles. Parmi ce nouveau personnel, il y a :

- 260 nouveaux membres du personnel auprès des organismes de santé mentale communautaires pour les enfants et les jeunes pour leur offrir l'accès à des services plus près de leur domicile
- 144 infirmiers et infirmières pour travailler auprès des conseils scolaires de districts et des écoles locales pour appuyer le dépistage et le traitement précoce d'élèves ayant des problèmes potentiels de santé mentale ou de dépendance (ou les deux)
- 72 chefs de file en santé mentale auprès des conseils scolaires pour fournir un leadership et une coordination efficaces en santé mentale scolaire
- 21 nouveaux travailleurs et travailleuses auprès des tribunaux pour éviter que les jeunes se retrouvent dans le système judiciaire et les orienter, au lieu, vers des services communautaires
- 19 nouveaux postes à temps plein de personnel infirmier praticien pour les services de traitement de troubles alimentaires chez les jeunes enfants et les adultes
- 175 nouveaux travailleurs et travailleuses en santé mentale auprès des écoles, qui appuieront les élèves aux prises avec des problèmes de santé mentale
- plus de 80 nouveaux travailleurs et travailleurs autochtones en santé mentale et en traitement des dépendances auprès des collectivités à besoins élevés

Dans le cadre de la stratégie, le gouvernement a lancé un plan d'action pour l'avancement de la santé mentale qui vise à transformer l'expérience des enfants et jeunes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de leurs familles. Dans le cadre du plan d'action, les familles sauront que peu importe où elles vivent dans la province, elles auront accès à des services de santé mentale et elles

sauront quels services sont disponibles et comment accéder à ceux qui répondront à leurs besoins.

Le plan d'action pour l'avancement de la santé mentale met en place un modèle d'organisme-chef de file dans les collectivités partout dans la province. Ces organismes-chefs de file établiront l'accès à des services de santé mentale de base axés sur la collectivité à l'intention des enfants et des jeunes et maintiendront cet accès. Ils s'assureront qu'une meilleure collaboration existe entre les systèmes de santé et d'éducation, ce qui rendra le processus plus transparent afin que les enfants et les jeunes sachent à quoi s'attendre.

En outre, un nouveau Service de télésanté mentale élargit son accès à des consultations spécialisées en santé mentale à l'intention des enfants et des jeunes vivant en région rurale et dans des collectivités éloignées et mal servies, en offrant plus de 800 consultations psychiatriques supplémentaires par année, pour un total de 2 040 cette année. Le gouvernement provincial offre aussi des programmes éducatifs et de la formation aux professionnels qui travaillent dans ces organismes communautaires.

Venir en aide aux Ontariens et Ontariennes aux prises avec des maladies mentales et physiques

Le gouvernement de l'Ontario s'est joint aux chefs de file en santé mentale et à d'autres partenaires communautaires pour créer l'Alliance médicale psychiatrique. Le gouvernement provincial, l'Alliance, qui comprend le Centre de toxicomanie et de santé mentale, The Hospital for Sick Children, Trillium Health Partners et l'Université de Toronto ainsi qu'un donateur privé, feront chacun une contribution de 20 millions de dollars pour un investissement combiné total de 60 millions de dollars sur six ans.

Cette nouvelle initiative viendra en aide aux personnes qui sont à risque de maladies mentales et physiques, ou qui sont actuellement aux prises avec de telles maladies, à obtenir les soins et les traitements dont elles ont besoin.



Centres dirigés par des sages-femmes

Le gouvernement de l'Ontario a ouvert deux centres dirigés par des sages-femmes en 2014, un à Toronto et l'autre à Ottawa, pour donner aux femmes enceintes plus de choix quant à où elles donneront naissance. Les centres de naissance offrent aux femmes un milieu sécuritaire et chaleureux où elles sont assistées par des sages-femmes et sont entourées de leur famille. Le Centre de naissance et de bien-être d'Ottawa et le Centre de naissance de Toronto offriront tous deux de services permettant jusqu'à 450 accouchements par année. Ils libéreront les lits d'hôpitaux pour que leurs installations de soins actifs puissent se concentrer davantage sur les naissances à risque élevé. Les centres offriront aussi des services complémentaires comme des cours prénataux, des soins de naissance et de post-partum précoce, un soutien à l'allaitement et des conseils nutritifs.

Hôpitaux

Vingt-trois nouveaux hôpitaux ont été construits ou sont en voie de construction. Depuis 2005, le gouvernement de l'Ontario a investi plus de 14 milliards de dollars en infrastructure des soins de santé. En 2013-2014, les investissements en infrastructures provinciales pour nos hôpitaux ont soutenu près de 26 000 emplois.

Hôpitaux terminés :

1. William Osler Health Centre (Brampton)
2. Services de santé Royal Ottawa
3. Centre de santé de l'Ouest de Parry Sound
4. Centre régional de santé de Peterborough
5. Centre régional des sciences de la santé de Thunder Bay

6. Hôpital général de Mattawa
7. Runnymede Healthcare Centre (Toronto)
8. Hôpital de réadaptation pour enfants Holland Bloorview (auparavant Bloorview MacMillan Children's Centre, Toronto)
9. Horizon Santé-Nord
10. Hôpital régional de Pembroke
11. Sioux Lookout Meno-Ya-Win Health Centre
12. Hôpital de Sault Ste. Marie
13. Centre régional de santé de North Bay
14. Hôpital général de Woodstock
15. Sarnia, Bluewater Health
16. Système de santé de Niagara
17. Bridgepoint Health (Toronto)
18. St. Joseph's Healthcare (Hamilton)

En voie de construction :

19. St. Joseph's Health Care (London)
20. Hôpital communautaire de Cornwall
21. Halton Healthcare Services
22. Hôpital régional Humber River (Toronto)
23. Women's College Hospital (Toronto)

[La construction avance ou est terminée](#) pour plus de 100 projets d'envergure dans des hôpitaux de l'ensemble de la province.

[Pour en savoir davantage sur nos progrès en éducation](#)

Illustration 1 – Cette illustration montre une grosse tétine rouge. À la droite de la tétine, on peut y lire le texte suivant : « Dépistage néonatal Ontario fait des tests sur tous les nouveau-nés afin de diagnostiquer 29 maladies innées et traitables. Par année, cela correspond à 145 000 examens de dépistage ».

Illustration 2 – Cette illustration montre une grosse aiguille. À la droite de l'aiguille, on peut y lire le texte suivant : « Des vaccins financés par les deniers publics permettront à chaque famille d'économiser jusqu'à 1 042 \$ par enfant si elle avait dû les défrayer par elle-même ». En dessous du texte, il y a une astérisque et le texte suivant : « enfant de zéro à 11 ans seulement ».

Illustration 3 – Cette illustration montre un gros stéthoscope. À la droite du stéthoscope, on peut y lire le texte suivant : « Comparativement à 2003, environ 2,1 millions d'Ontariens et d'Ontariennes de plus ont maintenant accès à un médecin de famille ».

Illustration 4 – Cette illustration montre la silhouette d'une femme enceinte qui se tient debout avec ses mains sur ses reins. À la droite de la femme, on peut y lire le texte suivant : « En 2014, l'Ontario a ouvert deux centres de naissance dirigés par des sages-femmes. Chacun de ces centres pourra offrir des services à jusqu'à 450 nouveau-nés par année ».

Mis à jour : 7 avril 2014

Évaluer



Partager



Balises

Gouvernement



Kathleen Wynne

Première ministre de l'Ontario

« Nous sommes déterminés à offrir les services exceptionnels auxquels la population de l'Ontario s'attend et qu'elle mérite. Nous continuerons de placer la barre encore plus haut pour que la province puisse s'épanouir et prospérer dans l'intérêt des générations futures. »

Contactez-nous



Sujets

- Affaires et économie
- Arts et culture
- Conduite et routes
- Domicile et communauté
- Éducation et formation
- Environnement et énergie
- Gouvernement
- Impôts et avantages fiscaux
- Lois et sécurité
- Régions rurales et du Nord
- Santé et bien-être
- Travail et emploi
- Voyage et loisirs

L'Ontario en bref ►

Rapport d'étape 2014 : emploi et économie

Le gouvernement de l'Ontario a fait d'importants progrès en vue de créer un milieu concurrentiel sur le plan mondial pour attirer de nouveaux investissements dans la province et pour réduire les formalités administratives pour les entreprises. Le Rapport d'étape 2014 sur l'emploi et l'économie souligne les réalisations qui jettent les bases pour la prospérité à long terme de la province, créant des emplois pour aujourd'hui pour demain.



- l'Ontario a créé un nombre net de 655 700 nouveaux emplois depuis octobre 2003 et un nombre net de 446 100 depuis le creux de la récession en juin 2009
- la diversité économique de l'Ontario — notre gamme exhaustive d'industries comprend tous les domaines, de l'agriculture à la fabrication spécialisée, des services financiers à l'exploitation minière, en passant par les technologies de l'information et des communications à la haute technologie — rend la province plus résiliente
- en 2013, l'Ontario venait au premier rang en Amérique du Nord pour le montant total des capitaux d'investissement étrangers. La même année, l'Ontario était le quatrième territoire en importance en Amérique du Nord en ce qui concerne le montant total de projets d'investissements directs étrangers internes
- le gouvernement de l'Ontario fait du gouvernement ouvert l'une de ses plus importantes priorités. Il existe maintenant plus de 177 ensembles de données et d'autres sont en voie d'être préparés. L'accès à des données de valeur élevée aide les entreprises à grandir et encourage l'innovation

Autres sujets d'intérêt

[Rapport d'étape 2014 : éducation](#)

[Rapport d'étape 2014 : mesures pour le contribuable](#)

[Rapport d'étape 2014 : soins de santé](#)

[Rapport d'étape 2014 : transports en commun et infrastructure](#)

[Des emplois pour aujourd'hui et demain](#)

LA MAIN-D'ŒUVRE DE L'ONTARIO EST L'UNE DES PLUS ÉDUQUÉES DU CANADA



295 M\$



LE MONTANT QUE LE GOUVERNEMENT INVESTIT SUR DEUX ANS DANS LA STRATÉGIE D'EMPLOI POUR LES JEUNES.

10 706 jeunes ont déjà trouvé un emploi grâce à la Stratégie d'emploi pour les jeunes.



EN 2013,
95 700
EMPLOIS ONT ÉTÉ
CRÉÉS EN ONTARIO.



CISCO CANADA

CRÉATION DE **3 700** EMPLOIS MAXIMUM
ET MAINTIEN DE **1 300** EMPLOIS SUR 10 ANS



FORD

MAINTIEN DE **2 800** EMPLOIS



FONDS DE DÉVELOPPEMENT
DU SUD-OUEST DE L'ONTARIO

CRÉATION ET MAINTIEN DE **12 000** EMPLOIS



FONDS DE DÉVELOPPEMENT
DE L'EST DE L'ONTARIO

CRÉATION ET MAINTIEN DE **15 500** EMPLOIS



FONDS DE DÉVELOPPEMENT
DU NORD DE L'ONTARIO

CRÉATION ET MAINTIEN DE **4 203** EMPLOIS

L'économie de l'Ontario

Stimuler l'économie et soutenir la création d'emplois dans l'ensemble de l'Ontario est la priorité principale du gouvernement de l'Ontario. Une économie croissante est le moyen par lequel nous élargissons les possibilités et bâtissons la sécurité, et permet de soutenir les investissements continus dans la santé et l'éducation de la population.



EN 2013,
95 700
EMPLOIS ONT ÉTÉ
CRÉÉS EN ONTARIO.

Les investissements du gouvernement de l'Ontario dans l'infrastructure, les soins de santé et

l'éducation permettent de soutenir la croissance économique alors que les employeurs et les travailleurs s'adaptent et saisissent les occasions que leur offre la nouvelle économie mondiale.

Le gouvernement de l'Ontario comprend que son rôle, lorsqu'il s'agit de bâtir une économie prospère, est de faire en sorte que nous ayons un régime d'imposition concurrentiel, un climat d'affaires intelligent et dynamique, une main-d'œuvre compétente et en santé et une infrastructure moderne.

En établissant des partenariats stratégiques avec les entreprises qui cherchent à prendre de l'expansion, nous créons des emplois pour aujourd'hui et soutenons les investissements en productivité qui permettent la création d'emplois futurs. Malgré de récents défis, le secteur manufacturier de l'Ontario s'adapte aux réalités de l'économie mondiale et à une concurrence plus forte. La fabrication continuera d'être une composante importante de l'économie provinciale, créant des emplois pour les années à venir.

Pour bâtir à partir des forces de notre population et de nos partenariats stratégiques, le gouvernement de l'Ontario a adopté un plan fondé sur six priorités explicites, toutes ayant le commun objectif de créer une économie plus forte avec un plus grand nombre de meilleurs emplois partout dans la province.

L'an dernier, l'Ontario a créé 95 700 nouveaux emplois — près de 43 pour cent de tous les nouveaux emplois créés au Canada en 2013.

Le saviez-vous?

Le PIB de l'Ontario a augmenté de 1,3 pour cent en 2013 et tous les prévisionnistes du secteur privé prévoient que cette croissance modeste va se poursuivre. [Source : Exposé économique d'automne 2013].

Le taux combiné des impôts fédéral et provincial de l'Ontario est plus bas que le taux combiné des impôts fédéral et des États de **tous** les États américains.

Plan pour l'emploi et la croissance

Le plan en six points du gouvernement de l'Ontario en ce qui concerne les emplois est un ensemble de priorités claires et précises pour exploiter nos forces et créer des emplois pour aujourd'hui et demain.

- Soutenir les industries clés — Nous soutenons les industries clés pour qu'elles puissent devenir plus concurrentielles et plus productives. Nous travaillons en collaboration avec les entreprises et les collectivités pour créer les conditions dont nos industries clés ont besoin pour réussir et prospérer.
- Soutenir les petites entreprises — Nous appuyons les petites entreprises et les entrepreneurs grâce à un environnement d'imposition concurrentiel et en leur donnant accès à des capitaux à risque et en les aidant à trouver de nouveaux marchés à l'étranger.
- Talent et compétences — Nous investissons dans notre meilleure ressource : notre population. Nous entretenons une main-d'œuvre hautement qualifiée et adaptable en investissant dans l'éducation, de la maternelle d'une journée au complet au niveau postsecondaire. Nous voulons que l'Ontario soit au premier rang en Amérique du Nord lorsqu'il s'agit du talent, de la formation, du recyclage et du développement des compétences.
- Stratégie d'emploi pour les jeunes — Nous réglons le sous-emploi chez les jeunes grâce à notre stratégie exhaustive d'emploi pour les jeunes.
- Programme de construction et d'infrastructure — Nous investissons dans l'infrastructure publique, nous bâtissons de nouvelles écoles, de nouveaux hôpitaux et un réseau intégré de transport dans l'ensemble de la province.
- Budget équilibré — Nous sommes en bonne voie pour équilibrer le budget d'ici 2017–2018.

Soutenir les industries clés

Nous avons pris l'engagement de travailler en collaboration avec les entreprises pour créer les conditions dont elles ont besoin pour réussir et pour établir des partenariats durables.

Le taux général d'imposition du revenu des sociétés est passé de 14 pour cent à 12 pour cent en 2010 et à 11,5 pour cent en 2011. Le taux d'imposition du revenu des sociétés de fabrication et de transformation est passé de 12 pour cent à 10 pour cent et le taux d'imposition du revenu des petites entreprises est passé de 5,5 pour cent à 4,5 pour cent en 2010.

Le taux général combiné des impôts fédéral et provincial sur le revenu des sociétés de l'Ontario est maintenant à presque 13 points de pourcentage plus bas que le taux combiné moyen des impôts sur le revenu des sociétés fédéral-États des États-Unis. Il est aussi concurrentiel par rapport au taux d'imposition moyen sur le revenu des sociétés des pays membres de l'Organisation pour la coopération et le développement (OCDE).

Lorsque les crédits de taxe sur les intrants des grandes entreprises sous le régime de la TVH seront entièrement mis en place, environ 4,7 milliards \$ par année en taxes enchâssées payées par les entreprises seront supprimés. Cela permettra aussi de réduire les coûts administratifs des entreprises de plus de 500 millions \$ par année. Ces économies pourront être utilisées pour aider les entreprises à grandir et à créer des emplois.

La province de l'Ontario est en voie de faire économiser plus de 9 milliards \$ par année aux entreprises lorsqu'on combine ce qui suit :

- les réductions du taux d'imposition sur le revenu des sociétés pour les grandes et petites entreprises
- TVH, qui enlève la taxe sur les ventes enchâssées payées par les entreprises
- l'élimination de l'impôt sur le capital

À la suite de ces modifications et autres changements aux taxes et impôts, le taux marginal d'imposition réel sur les nouveaux investissements commerciaux en Ontario a été coupé en deux depuis 2009, fournissant ainsi un important incitatif pour les entreprises voulant investir en Ontario.

Les investissements de capitaux de la part des entreprises continuent de soutenir la croissance économique de l'Ontario.

Les investissements en matériel et en équipement ont augmenté de 14, 1 pour cent depuis la récession.

Soutenir les petites entreprises

Depuis le 1er janvier 2014, l'exemption de l'impôt-santé des employeurs est passée de 400 000 \$ à 450 000 \$ de la masse salariale des entreprises ontariennes, faisant ainsi économiser jusqu'à 975 \$ par année aux employeurs admissibles. Ceci signifie que plus de 60 000 employeurs du secteur privé de l'Ontario paieront moins d'impôt-santé, y compris plus de 12 000 employeurs qui n'auront plus à payer cet impôt. Les employeurs du secteur privé ayant une masse salariale de plus de 5 millions \$, y compris les groupes d'employeurs associés, ne sont plus admissibles à l'exception. Les organismes de bienfaisance enregistrés, y compris ceux dont la masse salariale est de plus de 5 millions \$, continuent d'être admissibles à l'exception.

Réduction des formalités administratives

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a reconnu le succès de l'Ontario lorsqu'il s'agit de réduire les formalités administratives en la désignant, de façon répétée, parmi les premiers territoires canadiens où faire des affaires. Depuis 2008, dans le cadre de l'initiative L'Ontario propice aux affaires, le gouvernement ontarien a éliminé 80 000 exigences réglementaires et adopté des outils pour ajouter de la transparence et de la prévisibilité au processus de prise de règlements — épargnant aux petites entreprises plus de 150 000 heures de travail administratif.

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie d'allègement du fardeau administratif, le gouvernement continuera de réduire les formalités administratives pour les entreprises et les intervenants de plus de

100 millions \$ d'ici 2016–2017.

Le gouvernement a proposé une loi pour créer un climat plus propice aux affaires en soutenant la réduction des fardeaux pour les entreprises et en favorisant la croissance économique régionale en soutenant la création de grappes. La *Loi de 2014 visant à instaurer un climat plus propice aux affaires*, si elle est adoptée, exigera que le ministre publie un rapport annuel sur les démarches prises par le gouvernement de l'Ontario pour réduire les fardeaux administratifs.

Progrès par secteur



MAINTIEN DE 2 800 EMPLOIS

Automobile

- le secteur automobile soutient des centaines de milliers d'emplois dans l'ensemble de l'Ontario, de l'assemblage à la fabrication de pièces, aux producteurs de composants électroniques, de matières plastiques et de métaux
- l'Ontario est venue au premier rang des fabricants automobiles de l'Amérique du Nord pendant neuf des dix dernières années et la province est reconnue pour son expertise et son innovation hors pair dans le domaine de la fabrication
- cinq des premiers fabricants de véhicules légers (Toyota, General Motors, Ford, Chrysler et Honda) opèrent en Ontario, ce qui lui confère un statut particulier dans les pays de l'ALENA
- pendant la pire récession d'une génération, nous nous sommes engagés à fournir 4,8 milliards \$ pour appuyer la restructuration de GM et de Chrysler, un investissement qui a soutenu l'industrie automobile tout entière de l'Ontario. Depuis le creux de la récession en 2009, le secteur automobile ontarien a recouvré plus de 14 984 emplois (en décembre 2013). Le gouvernement de l'Ontario a fourni à la société Ford 70,9 millions \$ pour l'aider à financer le réoutillage d'une usine à Oakville en 2013, afin de retenir cette usine d'assemblage et environ 2 800 emplois jusque dans la prochaine décennie

Aérospatial

- quatorze des 25 plus grandes entreprises du secteur aérospatial opérant en Ontario et plus de 200 entreprises soutiennent cette industrie de 5,3 milliards \$ qui donne de l'emploi à 17 000 personnes.
- Plus de 80 pour cent de tous les produits finis de l'industrie aérospatiale sont exportés.
- L'Ontario représente 30 pour cent ou 462 millions \$ du montant total en recherche et développement dans le domaine aérospatial au Canada et les pièces fabriquées dans la province sont utilisées dans pratiquement tous les avions à passagers au monde.
- En 2013, le gouvernement a annoncé qu'il fournirait 26 millions \$ au collège Centennial pour de nouvelles installations en formation dans le domaine aérospatial. Lorsqu'elle aura atteint sa pleine capacité, cette installation du parc Downsview pourra accommoder plus de 900 étudiants et étudiantes, une augmentation de la capacité de 380 à son campus actuel.
- En février 2014, Airbus Helicopters, un des plus importants fabricants d'hélicoptères au monde, a choisi son usine de Fort Erie comme meilleur endroit où accroître sa production et investir dans un mode de fabrication perfectionné, aidant ainsi à établir la réputation de l'Ontario en tant que chef de file du domaine aérospatial. Cet investissement créera environ 40 nouveaux emplois à haut niveau de compétences dans le secteur de la fabrication.

Défense

- avec ses 6,6 milliards \$ en ventes relatives à la défense, l'Ontario représente à elle seule plus de la moitié de l'industrie de la défense du Canada. Le secteur apporte plus de 37 000 emplois à la province, y compris des entreprises œuvrant dans les domaines de l'aérospatial et des technologies de l'information et des communications liées à la défense.
- douze des 25 sociétés de défense les plus importantes au monde opèrent en Ontario. La province a trois grappes de défense principales :
 - London, qui se spécialise dans les véhicules militaires terrestres
 - Ottawa, qui se spécialise dans les TIC liées à la défense
 - Toronto, où sont exploitées plusieurs entreprises TIC liées aux secteurs de l'aérospatial et de la défense
- General Dynamics Land Systems, Canada (GDLS Canada) de London a récemment décroché un contrat pour fournir des véhicules armés, ainsi que des véhicules de soutien, de la formation et du soutien en service, à l'Arabie saoudite. La vente, qui se chiffre à 10 milliards \$, est la plus grande vente à l'exportation de toute l'histoire du Canada. Elle soutiendra plus de 3 000 emplois aux installations de GDLS de London et dans d'autres entreprises

Produits chimiques

- le secteur des produits chimiques industriels de l'Ontario représente environ 45 pour cent de l'industrie canadienne, avec des acheminements de 16,2 milliards \$, dont 10,5 milliards en exportations
- la grappe la plus importante de fabrication de produits chimiques et de fabrication connexe du Canada est située à Sarnia-Lambton
- 29 000 Ontariens et Ontariennes travaillent dans l'industrie de produits chimiques de la province et sept des dix plus importantes entreprises mondiales ont des exploitations ici
- parmi les récents investissements dans le secteur des produits chimiques ontariens, il y a les suivants :
 - la mise à niveau d'une valeur de 250 millions \$ du craqueur éthylénique de Nova Chemicals qui lui permettra d'exploiter le gaz de schiste Marcellus. En décembre 2013, NOVA a annoncé un investissement de 300 millions \$ pour accroître sa capacité de production de polyéthylène dans la région de Sarnia-Lambton. Le polyéthylène entre dans la fabrication de pellicules d'emballage, de sacs à poubelle, de vêtements, d'épicerie et de magasinage, d'articles ménagers et de jouets moulés, de contenants de plastique, de bidons, de réservoirs à essence, de recouvrements divers ainsi que beaucoup d'autres objets
 - Cytec Industries investit plus de 150 millions \$ pour accroître sa capacité de fabrication de phosphine à Niagara Falls. Elle prévoit que sa nouvelle usine sera en exploitation au printemps 2014
 - BioAmber investit 120 millions \$ à Sarnia pour y établir ses premières installations nord-américaines de production d'acide succinique (l'acide succinique est un produit chimique de base clé utilisé dans les produits de soins personnels, les résines et les revêtements, le polyester et les polyuréthanes). On prévoit que la production commerciale commencera en 2015

Technologies propres

- avec ses 925 MW installés dès septembre 2013, l'Ontario est un chef de file parmi les territoires nord-américains en ce qui concerne la capacité d'énergie solaire. L'Ontario a quelque 3 000 entreprises de technologies propres et fournit de l'emploi à 65 000 personnes dans le secteur des technologies propres, produisant des revenus annuels de plus de 8 milliards \$
- XPV Capital, qui est basée à Toronto, a amassé 250 millions \$, y compris un investissement de la part du fonds Northleaf Venture Catalyst Fund, pour son deuxième fonds de capital de risque axé sur les technologies de l'eau. XPV est l'une des technologies de l'eau les plus importantes au monde
- ArcTern Ventures (auparavant MaRS Cleantech Fund) est un fonds de capital de risque privé

qui fournit une aide financière au démarrage aux entreprises des technologies propres

Culture et tourisme

- le tourisme est un important moteur de l'activité économique. Les chiffres préliminaires pour 2012 indiquent que le secteur du tourisme a soutenu 300 000 emplois et contribué 28 milliards \$ à l'économie de l'Ontario
- le secteur du tourisme en Ontario a augmenté en 2012, comparativement à 2011 :
 - plus de 142 millions de personnes ont visité notre province
 - les touristes ont dépensé davantage en 2012 qu'en 2011
- en 2013, l'organisme Tourism Toronto estime que la ville a accueilli 13,69 millions de visiteurs ayant passé plus de 24 heures dans la ville, dont 1,42 million de visiteurs des marchés étrangers (tous les pays autres que le Canada et les États-Unis). Ceci est le nombre le plus élevé de visiteurs jamais enregistré. L'augmentation du nombre de visiteurs s'est traduite par la vente d'un nombre record de 9,22 millions de nuits d'hôtel
- en juillet 2012, le Palais des congrès du Toronto métropolitain a été l'hôte de la conférence internationale des partenaires de Microsoft, qui a attiré plus de 16 000 personnes à la ville et produit environ 24,2 millions \$ en activité économique
- Toronto a été la première ville en Amérique du Nord à servir d'hôte à l' International Indian Film Academy (IIFA) Weekend and Awards, attirant des dizaines de milliers de visiteurs et rehaussant le profil de l'Ontario auprès de centaines de millions de spectateurs
- le gouvernement de l'Ontario est en voie de transformer la Place Ontario en une destination riveraine polyvalente et ouverte toute l'année et un parc public urbain ouvert à tous
 - dans un premier temps, le gouvernement de l'Ontario construit un nouveau parc urbain et sentier riverain, convertissant jusqu'à 7,5 acres du site en espaces verts, et en reliant le sentier au réseau de sentiers riverain actuel de 780 kilomètres. Le nouveau parc et le nouveau sentier serviront de point d'ancrage pour le développement futur du reste du site
 - la revitalisation de la Place Ontario en une destination polyvalente ouverte toute l'année favorisera le tourisme, créera des emplois et offrira de nouvelles possibilités et expériences qui stimuleront l'économie
- les Jeux panaméricains et parapanaméricains attireront jusqu'à un quart de million de visiteurs qui hébergera dans les hôtels locaux, verront des spectacles extraordinaires, mangeront dans les restaurants et feront des achats dans les magasins de la province. Plus de 26 000 nouveaux emplois seront créés dans la foulée des investissements dans les Jeux et les investissements liés aux Jeux et au tourisme
- le Fonds ontarien de promotion de la musique aidera à stimuler la croissance économique et à soutenir la capacité concurrentielle et la durabilité à long terme de l'industrie de la musique de l'Ontario. Lors de sa première année, on s'attend à ce que le programme soutienne plus de 90 millions \$ en nouvelles dépenses, se traduisant par une augmentation des activités liées à l'enregistrement de musique, des spectacles de musique en direct, de l'exportation de la musique et des investissements dans des initiatives de développement stratégique commercial
- le programme Fêtons l'Ontario a soutenu, en 2013, plus de 200 festival et activités dans l'ensemble de l'Ontario

Le saviez-vous?

Les parcs provinciaux de l'Ontario reçoivent 8,5 millions de visiteurs par année.

Énergie

- en 2003, l'infrastructure énergétique de l'Ontario souffrait de sous-investissement, ce qui provoquait des restrictions à la consommation de l'électricité et de la pollution qui nuisaient tant à nos familles qu'à notre économie. Nous avons fait d'importants investissements dans l'infrastructure énergétique ontarienne et appuyé l'émergence du secteur d'énergie propre de la province. En une décennie seulement, la province est devenue le chef de file nord-américain dans le développement et la production d'énergie propre. Le potentiel sur le plan de

- l'exportation pour les entreprises d'énergie propre de l'Ontario signifie que cette nouvelle industrie continuera de contribuer à l'économie ontarienne pendant longtemps encore
- pour aider aux familles à payer les coûts de la modernisation des systèmes économiques de l'Ontario, dans notre Exposé économique d'automne 2010, nous avons inauguré la Prestation ontarienne pour l'énergie propre, qui offre aux consommateurs résidentiels, aux exploitations agricoles et aux petites entreprises un rabais de 10 pour cent de leurs coûts d'électricité totaux sur les factures admissibles des consommateurs, y compris la taxe, sur les premiers 3 000 kilowatt-heure, tous les mois, jusqu'à la fin de 2015
 - le gouvernement de l'Ontario prévoit éliminer la redevance de liquidation de la dette des factures d'électricité après le 31 décembre 2015, ce qui permettra à au propriétaire typique d'économiser 5,60 \$ par mois. Le gouvernement travaille aussi en collaboration avec la Commission de l'énergie de l'Ontario pour mettre en place le nouveau Programme ontarien de soutien en matière de coûts d'électricité pour faire en sorte que l'électricité soit plus abordable pour les familles à faible revenu en plus d'éliminer la redevance de liquidation de la dette des factures d'électricité, une économie prévue de 250 \$ par année
 - les initiatives d'énergie verte de l'Ontario, y compris le Programme de tarifs de rachat garantis, ont permis d'attirer des milliards de dollars en nouveaux investissements du secteur privé, ont créé plus de 31 000 emplois et ont amélioré de façon importante le montant d'énergie propre dans notre approvisionnement de diverses sources. Notre Programme de tarifs de rachat garantis a contribué à attirer plus de 30 installations d'énergie solaire et d'énergie éolienne en Ontario
 - la province de l'Ontario a les 100 plus grands projets solaires photovoltaïques au Canada. L'Ontario a la capacité solaire photovoltaïque la plus importante de tous les territoires canadiens, avec plus de 900 Mégawatts (MW) dans le réseau. On s'attend à ce que cette source produise suffisamment d'énergie pour approvisionner 100 000 domiciles chaque année. En 2003, la province disposait de 15 MW de capacité éolienne; aujourd'hui, nous avons environ 2 300 MW d'énergie éolienne propre dans le réseau
 - en janvier 2014, le Fonds ontarien de développement du réseau intelligent de 50 millions \$ avait appuyé 11 projets et créé plus de 600 emplois directs et indirects. On s'attend à ce que nouveaux projets soient annoncés en 2014, élargissant ces investissements et augmentant le nombre d'emplois
 - l'Ontario est le premier territoire en Amérique du Nord à mettre fin de façon intégrale l'utilisation du charbon comme source de production d'électricité. Il s'agit de l'initiative visant le changement climatique le plus important de l'Amérique du Nord et elle est l'équivalent de retirer jusqu'à sept millions de voitures de la circulation
 - pour faire en sorte que les entreprises restent concurrentielles, le gouvernement a élargi l'admissibilité à son Programme des tarifs préférentiels d'électricité pour le secteur industriel. Le programme amélioré offre des tarifs d'électricité réduits aux consommateurs admissibles parmi les tarifs d'électricité les plus bas en échange de l'augmentation de leurs opérations en Ontario. Le programme s'élargira maintenant aux secteurs non industriels énergivores comme le secteur des serres, de l'entreposage réfrigéré et de l'entreposage de données ainsi qu'aux entreprises industrielles
 - le gouvernement provincial a aussi prolongé son Programme de réduction des tarifs d'électricité pour le secteur industriel du Nord jusqu'à 2016 pour continuer à appuyer la croissance et le développement dans le secteur des ressources et de fabrication du Nord. Le programme, qui à l'origine devait prendre fin en 2013, a reçu un prolongement de 360 millions \$ pour fournir des remises qui représentent une réduction d'environ 25 % des coûts d'électricité des consommateurs admissibles
 - l'Initiative d'économies d'énergie en milieu industriel, inaugurée en 2011, permet aux installations industrielles et de fabrication les plus importantes de la province de réduire leur consommation pendant les heures de pointe, de réduire leurs coûts et de rehausser leur compétitivité. Environ 200 des consommateurs d'énergie les plus importants de la province font partie de cette initiative. Le gouvernement a aussi élargi l'Initiative d'économies d'énergie en milieu industriel aux consommateurs industriels dont la consommation mensuelle de pointe est supérieure à 3 MW; ce plafond se situait auparavant à 5 MW. L'expansion du programme ouvrira la participation à des centaines d'entreprises supplémentaires dans les secteurs

- industriels, des serres, de l'entreposage réfrigéré et de l'entreposage de données
- l'Ontario aide les utilisateurs industriels à obtenir un décaissement rapide d'investissements pour des projets importants éconergétiques en fournissant des incitatifs financiers avantageux pour encourager les investissements dans des mises à niveau novatrices et des transformations d'équipement pour les aider à rester concurrentiels sur le marché mondial
- les petites entreprises basées en Ontario auront aussi accès à des programmes de conservation améliorés en partenariat avec les entreprises de distribution locales et les organismes clés. Le [Programme d'économie d'énergie en cinq points pour les petites entreprises de l'Ontario](#) a été mis au point pour aider les petites entreprises à conserver l'énergie, à gérer leurs coûts et à faire des économies

Productions cinématographique, télévisuelle et de médias numériques

- l'Ontario est le troisième plus important lieu de production cinématographique en Amérique du Nord
- la production télévisuelle et cinématographique, appuyée par les crédits d'impôt médiatiques de la province, a contribué près de 1,15 milliard \$ à notre économie en 2013, faisant de l'Ontario le premier territoire canadien en matière de production cinématographique et télévisuelle
- depuis 2003, le nombre d'emplois dans les industries du divertissement et de création de l'Ontario a augmenté plus rapidement que le nombre d'emplois dans l'économie générale. Ces industries soutiennent plus de 300 000 emplois et contribuent plus de 12,2 milliards \$ par année à l'économie provinciale
- pour continuer à attirer des investissements dans les industries du divertissement et de création, le gouvernement de l'Ontario offre des crédits d'impôt concurrentiels et des appuis aux entreprises par l'entremise de la [Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario](#)

Services financiers

- en mars 2014, selon l'index des places financières mondiales (Global Financial Centres Index), Toronto était le cinquième secteur des services financiers le plus concurrentiel en Amérique du Nord. Le secteur des services financiers de l'Ontario donne de l'emploi à 380 000 personnes
- le Forum économique mondial, dans son Rapport sur la compétitivité mondiale, a désigné le Canada comme ayant système bancaire le plus solide au monde, et ce, pour la sixième année de suite

Capital à risque

- le gouvernement de l'Ontario a inauguré le Northleaf Venture Catalyst Fund en partenariat avec le gouvernement fédéral et des investisseurs privés et institutionnels
- le nouveau fonds bâti à partir du succès du [Fonds ontarien de capital-risque](#) existant. Depuis que la province a lancé le Fonds ontarien de capital-risque en 2008, les investissements du gouvernement ontarien ont permis de lever 970 millions \$ de capitaux du secteur privé tout en créant et en retenant 1 611 emplois dans la province
- la Stratégie ontarienne de capital à risque a contribué à accroître les investissements totaux en capital à risque qui ont atteint 676 millions \$ en 2013, plaçant l'Ontario au septième rang des territoires nord-américains
- en janvier 2014, le Northleaf Venture Catalyst Fund a connu sa première clôture d'une valeur de plus de 217 millions \$ en engagements, montant qui pourrait s'élever à 300 millions \$ alors que des investisseurs privés investissent dans le fonds. Le Northleaf Venture Catalyst Fund est déjà en activité et a fait deux investissements en fonds de capital à risque et un investissement direct
- le fonds renforcera la position de l'Ontario en tant que chef de file nord-américain dans le domaine du capital à risque en attirant des investissements à la province et en aidant les entreprises à grandir et à faire concurrence sur les marchés mondiaux

Alimentation et agriculture

- le secteur agroalimentaire est l'un de nos plus importants moteurs d'activité économique, apportant 34 milliards \$ au PIB provincial chaque année et fournissant près de 740 000 emplois
- l'Ontario a le secteur de transformation des aliments le plus important au Canada, avec 3 000 entreprises qui fournissent de l'emploi à 95 000 personnes dans l'ensemble de la province
- en 2013, les exportations agroalimentaires de l'Ontario ont atteint un sommet record en dépassant les 11 milliards \$ pour la toute première fois
- depuis 2003, nous avons investi plus de 116 millions \$ pour appuyer les aliments locaux, dont un soutien par l'entremise du programme Ontario, terre nourricière pour promouvoir et encourager l'achat de produits alimentaires de l'Ontario
- le nouveau [Fonds de promotion des produits alimentaires locaux](#) et la nouvelle [Loi sur les produits locaux](#), tous deux créés en 2013, font partie de stratégie plus globale du gouvernement de l'Ontario en matière d'aliments locaux pour augmenter la demande pour ces aliments et boissons de l'Ontario en faisant la promotion des bonnes choses qui sont cultivées, récoltées et produites dans l'ensemble de la province
- Grâce au Fonds de promotion des produits alimentaires locaux, nous investissons jusqu'à 30 millions \$ sur trois ans pour soutenir les projets alimentaires locaux innovateurs
- les transformateurs d'aliments ontariens achètent près de deux tiers des aliments produits dans les exploitations agricoles de l'Ontario
- chaque année, notre gouvernement investit environ 75 millions \$ en recherche pour appuyer la croissance du secteur agricole
- le gouvernement de l'Ontario a fourni plus de 2,5 milliards \$ directement aux agriculteurs en soutien au revenu depuis 2003
- depuis octobre 2003, le programme de Développement économique rural a soutenu 468 projets, avec un investissement de 167 millions \$, ce qui s'est traduit par plus de 1,2 milliard en nouvelles activités économiques. Le Programme d'emplois d'été en milieu rural offre un incitatif de 2 \$ l'heure aux employeurs locaux qui, en retour, ont créé des emplois d'été pour plus de 43 000 élèves et étudiants depuis 2003

Le saviez-vous?

La région du Grand Toronto est l'une des trois plus importantes grappes de transformation des aliments en Amérique du Nord. La première ministre Kathleen Wynne a mis le secteur agroalimentaire au défi de doubler son taux de croissance et de créer 120 000 nouveaux emplois d'ici 2020.

Logement

- depuis 2003, l'engagement de financement de près de 3 milliards \$ est l'investissement en logements abordables le plus important de l'histoire de la province. Le gouvernement de l'Ontario appuie la création de plus de 17 000 logements locatifs abordables; effectue plus de 263 000 réparations et améliorations aux logements sociaux et abordables et offre une aide au loyer et au dépôt à plus de 81 000 ménages dans le besoin
- cet investissement s'est traduit par la création de 60 000 emplois dans l'ensemble de l'Ontario, y compris près de 8 000 nouveaux emplois dans le Programme d'investissement dans le logement abordable de l'Ontario pour construire et réparer des logements abordables
- par l'entremise du Programme d'investissement dans le logement abordable de l'Ontario, au 31 mars 2014, plus de 373 millions \$ avaient été engagés pour construire et réparer 10 144 logements et fournir de l'aide au loyer et au dépôt à 6 941 ménages
- l'Ontario est un chef de file de l'Amérique du Nord en ce qui concerne l'efficacité énergétique des nouveaux édifices — comparativement à une maison construite en 2006, une maison construite aujourd'hui doit être 40 pour cent plus éconergétique pour respecter le code du bâtiment

Technologies de l'information et des communications (TIC)



CISCO CANADA

CRÉATION DE 3 700 EMPLOIS MAXIMUM
ET MAINTIEN DE 1 300 EMPLOIS SUR 10 ANS

- le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) de l'Ontario vient au premier rang au Canada et au deuxième rang en Amérique du Nord sur le plan du nombre d'entreprises
- notre secteur TIC donne de l'emploi à environ 250 000 personnes, ce qui représente environ 47 pour cent du nombre total d'emplois TIC dans l'ensemble du Canada
- le gouvernement de l'Ontario a appuyé le carrefour Communitech de Waterloo, où plus de 1 323 nouvelles entreprises ont été créées depuis son inauguration en 2010
- deux des plus importants écosystèmes de démarrage au monde se trouvent en Ontario : Toronto (8) et Kitchener-Waterloo (16) selon Startup Genome. Le seul autre territoire ayant deux villes dans les premiers 20 écosystèmes est la Californie
- partenariat avec Cisco
 - le gouvernement de l'Ontario et Cisco Canada feront, en partenariat, le plus grand investissement en création d'emploi de toute l'histoire du secteur de la technologie de la province
 - l'Ontario deviendra l'une d'une poignée de carrefours mondiaux en recherche et développement pour ce fabricant d'équipement de réseautage de technologies de prochaine génération. Cisco a choisi l'Ontario pour cette expansion en raison de sa main-d'œuvre talentueuse, son infrastructure de recherche et son climat d'affaires concurrentiel
 - Cisco augmentera sa main-d'œuvre actuelle pour atteindre 3 000 employés en créant jusqu'à 1 700 emplois au cours des six prochaines années. L'entente présente aussi le potentiel d'augmenter la main-d'œuvre ontarienne de Cisco jusqu'à 5 000 au cours des dix prochaines années, pour un investissement total de la part de Cisco de jusqu'à 4 milliards \$, dont 2,2 milliards \$ seront affectés aux salaires
- partenariat avec OpenText
 - le gouvernement de l'Ontario établit un partenariat avec le chef de file technologique OpenText, une histoire à succès ontarienne, pour soutenir l'expansion de l'entreprise et contribuer à la création de jusqu'à 1 200 emplois dans la province au cours des sept prochaines années. OpenText, une entreprise située à Waterloo et qui est un chef de file dans les logiciels d'information de gestion et la plus grande société de logiciels au Canada investira 2 milliards \$ pour mener à bien ses travaux clés en recherche et développement dans le domaine d'informatique en nuage en Ontario

Sciences de la vie

- la province de l'Ontario compte des centres de recherche, des hôpitaux et des cliniques d'envergure internationale dont l'Institut ontarien du cancer, The Sick Children's Hospital, l'Hôpital Mount Sinai et le London Health Sciences Centre
- cinquante-sept pour cent de revenus (2011) et 55 pour cent des emplois (2012) dans les domaines pharmaceutiques et de fabrication médicale en Canada sont issus de l'Ontario
- Grâce au volet Leadership mondial en génomique et en sciences de la vie du Fonds pour la recherche en Ontario, le gouvernement ontarien appuie 19 projets de recherche en génomique d'envergure mondiale se chiffrant à plus de 114 millions \$

Foresterie et produits forestiers

Le secteur forestier est important pour l'économie ontarienne et pour la qualité de vie de centaines de

collectivités du nord de la province. Depuis plusieurs années, les conditions de marché mondiales ont fait en sorte que le secteur forestier de l'Ontario a fait face à des défis considérables. Notre gouvernement a travaillé sans relâche pour appuyer le secteur et les collectivités qui en dépendent en investissant de façon stratégique dans la capacité concurrentielle du secteur forestier ontarien.

- les secteurs des produits forestiers et de la fabrication du bois donnent de l'emploi directement à environ 56 000 personnes et indirectement à 180 000 à 200 000 autres dans plus de 260 collectivités dans l'ensemble de l'Ontario
- nous avons fourni environ 1,2 milliard \$ en aide au secteur forestier depuis 2005
- en 2011, le secteur forestier de l'Ontario a contribué environ 11,9 milliards \$ à l'économie ontarienne
- le Programme de réduction des tarifs d'électricité pour le secteur industriel du Nord, créé par notre gouvernement, a fourni plus de 433 millions \$ en remises depuis 2010-2011. Ceci comprend environ 151,1 millions \$ en remises aux entreprises forestières
- nous avons pris des mesures pour appuyer le secteur en inaugurant le concours le plus important d'approvisionnement en bois de l'histoire de la province et en allant de l'avant avec un régime de tenure forestière modernisé
- nous avons lancé la marque « Le bois de l'Ontario » pour faire la promotion du bois de l'Ontario, ici et sur les marchés internationaux, en collaboration avec nos partenaires de l'industrie
 - il existe plusieurs exemples d'entreprises qui sont sorties d'un processus de restructuration financière et d'autres qui investissent en Ontario
 - Aditya Birla (Birla) a acheté Terrace Bay Pulp Inc. et dépensera plus de 250 millions \$ pour convertir ses installations pour la production de pâte pour transformation chimique, soutenant un total de 1 900 emplois directs et indirects
 - la société Resolute Forest Products a annoncé qu'elle investirait 50 millions \$ pour construire une nouvelle scierie à Atikokan. On prévoit que la scierie donnera de l'emploi à 90 personnes lorsqu'elle sera entièrement opérationnelle en 2014
 - EACOM est en voie de reconstruire et d'élargir sa scierie de Timmins, pour un coût de 25 millions \$. La scierie avait été gravement endommagée par le feu en 2012
 - les entreprises forestières investissent des millions dans des collectivités comme Hornepayne, Atikokan, Ignace, Iroquois Falls et Terrace Bay et nous nous attendons à des investissements supplémentaires au fur et à mesure que les prix du bois continuent d'augmenter

Exploitation minière

- l'Ontario reste la première instance au Canada en matière d'exploration minière; les dépenses du secteur se sont chiffrées à plus de 600 millions de dollars en 2013
- la part de marché des investissements en matière d'exploration au Canada revenant à l'Ontario est passée de 20 pour cent en 2007 à 26 pour cent en 2013
- la Ville de Toronto est le leader mondial du financement de l'exploitation minière, la Bourse de Toronto et le TSX Venture Exchange détenant environ 57 pour cent des inscriptions à la cote des titres miniers mondiaux
- en février 2014, Vale a célébré l'ouverture de la mine Totten, sa sixième mine en Ontario et sa première nouvelle mine dans le bassin de Sudbury en 40 ans
- l'Ontario, les chefs des Premières Nations de Matawa et des membres de la collectivité ont commémoré un jalon important en matière de développement du Cercle de feu lors d'une cérémonie et d'une célébration officielles qui ont eu lieu le 24 avril 2014 à Thunder Bay
- le 24 avril 2014 la province de l'Ontario et les Premières Nations de Matawa ont célébré la signature d'une entente-cadre régionale historique. Cette entente, qui a été signée le 26 mars 2014, permettra de s'assurer que les communautés des Premières nations bénéficieront du projet de développement du Cercle de feu

Gestion des déchets

- le secteur de la gestion des déchets en Ontario contribue au PIB à hauteur de plus de 3 milliards de dollars par



année et représente 300 millions de dollars en dépenses en capital

- l'Ontario crée de nouvelles possibilités pour les investissements commerciaux et l'emploi en se prévalant de la valeur économique des déchets par le biais d'un examen des secteurs industriel, commercial et institutionnel (ICI). L'examen étudiera les meilleurs outils permettant d'augmenter le détournement dans les secteurs ICI, y compris les usines, les bâtiments à bureaux, les centres commerciaux, les projets de construction, les restaurants, les hôtels et motels, les hôpitaux et les établissements d'enseignement
- selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, 15 200 personnes travaillaient pour les services de gestion des déchets et les mesures correctives en 2013, en Ontario

Le saviez-vous?

Chaque 1 000 tonnes de déchets recyclés permet de soutenir sept emplois et de générer 720 000 dollars sous forme de produit intérieur brut.

Entrepreneuriat social

- en 2013, l'Ontario a publié sa première Stratégie de l'Ontario pour l'entrepreneuriat social. Cette stratégie permettra de renforcer ce secteur émergent, de créer des emplois et d'attirer des investissements
- plus de 1 600 emplois seront créés grâce à cette stratégie, y compris des emplois pour les jeunes, les Autochtones, les personnes handicapées et d'autres groupes marginalisés

Expansion commerciale – Visées mondiales

- le commerce aide à renforcer l'économie ontarienne en créant des emplois, en accélérant l'innovation, en augmentant les investissements étrangers directs et en stimulant le PIB
- Grâce à la stratégie d'expansion commerciale Visées mondiales, la province s'est engagée à améliorer le rendement des exportations de l'Ontario, en prêtant une attention particulière à l'aide fournie aux petites et moyennes entreprises ontariennes
- lancée en septembre 2013, la stratégie d'expansion commerciale Visées mondiales :
 - élargira la portée des exportations ontariennes vers les économies émergentes à forte croissance, et inclura une collaboration avec le gouvernement fédéral pour conclure de nouveaux accords commerciaux
 - accroîtra le soutien accordé à un plus grand nombre d'entreprises ontariennes pour les aider à exporter leurs produits ou services
 - renforcera l'avantage économique de la province à l'étranger en promouvant les biens et les services de qualité des sociétés ontariennes
 - rationalisera les programmes et les ressources en matière d'exportation destinés aux entreprises, pour que ces dernières puissent avoir plus facilement accès aux soutiens dont elles ont besoin pour s'implanter dans le monde entier
- en janvier 2014, l'Ontario a ouvert son 11^e Centre de marketing à l'étranger à São Paulo, au Brésil. Ce réseau de centres commerciaux internationaux inclut des bureaux dans les villes suivantes : New York, San Francisco, Mexico, Londres, Paris, Munich, Beijing, Shanghai, Tokyo et New Delhi (avec un bureau satellite à Mumbai). Ces centres commerciaux offrent une présence sur place dans des marchés à fort potentiel. Ils aident les sociétés ontariennes à stimuler leurs exportations tout en faisant la promotion de la province comme destination des investissements
- compte tenu des recommandations du Conseil pour l'emploi et la prospérité, les nouveaux Forums de l'exportation permettent d'accroître la sensibilisation des sociétés ontariennes aux possibilités commerciales mondiales dans les marchés prioritaires. Le premier forum de l'Ontario a eu lieu en septembre 2013 et portait sur l'Asie-Pacifique. L'Amérique latine sera le point de mire du prochain forum qui aura lieu le 28 mai 2014

Immigration

Pour pouvoir se prévaloir de tous les avantages de la participation des immigrants et immigrantes au marché du travail, les gouvernements fédéral et provincial doivent œuvrer de concert pour favoriser

l'intégration économique des nouvelles et nouveaux arrivants. Le fait d'accorder aux immigrants et immigrantes la formation et les soutiens nécessaires leur permettra de se préparer à pénétrer sur le marché du travail et à contribuer plus rapidement à la prospérité future de l'Ontario.

- en février 2014, nous avons déposé la *Loi sur l'immigration en Ontario* pour renforcer le rôle de l'Ontario en matière de sélection des immigrants et immigrantes et poursuivre notre engagement en faveur de l'établissement. Le projet de loi, s'il est adopté, aidera à mettre en place les outils qui permettront de satisfaire aux besoins futurs du marché du travail de la province et de soutenir la croissance économique
- l'Ontario a reconnu les premiers lauréats du Prix ontarien de leadership pour l'emploi des immigrants pour leur rôle de défenseurs de la diversité et de soutien de l'emploi au sein de leurs collectivités
- en 2010, l'Ontario a permis aux ingénieurs formés à l'étranger d'obtenir plus facilement leur permis en autorisant les ingénieurs qualifiés formés à l'étranger à obtenir leur permis d'exercer en Ontario sans avoir besoin d'avoir la citoyenneté ou la résidence permanente canadienne

Progrès par région

FONDS DE DÉVELOPPEMENT
DU SUD-OUEST DE L'ONTARIO

CRÉATION ET MAINTIEN DE 12 000 EMPLOIS

FONDS DE DÉVELOPPEMENT
DE L'EST DE L'ONTARIO

CRÉATION ET MAINTIEN DE 15 500 EMPLOIS

FONDS DE DÉVELOPPEMENT
DU NORD DE L'ONTARIO

CRÉATION ET MAINTIEN DE 4 203 EMPLOIS

Fonds de développement du Sud-Ouest de l'Ontario (FDSOO)

Depuis son lancement en octobre 2012, l'Ontario a pris des engagements de plus de 40 millions de dollars par le biais du Fonds de développement du Sud-Ouest de l'Ontario pour :

- attirer des investissements commerciaux de plus de **400 millions de dollars**
- aider à créer plus de 2 000 nouveaux emplois
- aider à garder plus de 10 000 emplois

Fonds de développement de l'Est de l'Ontario (FDEO)

- Le gouvernement accorde une grande importance au développement économique régional et a pris un engagement envers ce fonds. Il s'agit d'un programme régional visant à soutenir les initiatives de développement économique en faveur des entreprises, des municipalités et des associations sans but lucratif.

Depuis son lancement en 2008, l'Ontario a pris des engagements de plus de 70 millions de dollars par le biais du Fonds de développement de l'Est de l'Ontario pour :

- attirer des investissements commerciaux de plus de **670 millions de dollars**
- aider à créer plus de 3 000 nouveaux emplois
- aider à garder plus de 12 500 emplois

Par ailleurs, l'Ontario a lancé le Programme des sites certifiés prêts à l'investissement, le premier programme de ce type au Canada. Grâce à ce programme, l'Ontario a établi des partenariats avec des collectivités et des propriétaires terriens de toute la province pour attirer un plus grand nombre d'emplois et d'investissements. La désignation de site certifié prêt à l'investissement accorde aux investisseurs un plus grand degré de certitude lorsqu'ils cherchent des possibilités de développement dans les municipalités ontariennes. Cette désignation offre un avantage concurrentiel lorsqu'il s'agit d'attirer des investissements mobiles à l'échelle planétaire.

Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO)

- dans le budget de 2012, le montant de **100 millions de dollars** a été accordé à la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO) aux fins d'investissements dans de nouveaux projets, dans tout le Nord, projets qui devaient stimuler la croissance, attirer des investissements et créer des emplois. Ce financement favorisera la croissance de l'économie du Nord de l'Ontario
- depuis octobre 2003, la SGFPNO a approuvé plus de 897 millions de dollars pour plus de 5 933 projets, attirant des investissements de plus de **3,2 milliards de dollars**. Nous contribuons à créer ou à préserver plus de 22 900 emplois et placements co-op dans le Nord

Développement économique des collectivités rurales (programme DECOR)

- le Programme de développement économique des collectivités rurales (programme DECOR) supprime les obstacles au développement et à la croissance économique en accordant aux collectivités les outils et la souplesse dont elles ont besoin pour devenir plus fortes et plus diverses sur le plan économique
- depuis octobre 2003, 468 projets en vertu de ce programme ont été approuvés. Ils représentent un investissement provincial de plus de 167 millions de dollars. Cet investissement a généré de nouvelles activités économiques de plus de 1,2 milliard de dollars et a permis de créer ou de préserver plus de 35 000 emplois
- le financement du programme DECOR aide les collectivités rurales à donner de l'expansion aux entreprises locales, à stimuler le tourisme et à attirer de nouvelles activités économiques grâce à des projets mettant l'accent sur le développement commercial, la formation, le marketing communautaire et la planification stratégique
- dans son budget de 2013, le gouvernement de l'Ontario a réaffirmé son engagement de continuer « ses investissements existants dans le cadre du Programme de développement économique des collectivités rurales »

Stratégie d'emploi pour les jeunes



Le taux de chômage plus élevé chez les jeunes menace de créer une génération caractérisée par des espoirs anéantis et une stagnation des salaires. Nous avons introduit la Stratégie d'emploi pour les jeunes afin d'aider les jeunes à surmonter les obstacles auxquels ils sont confrontés lorsqu'ils pénètrent sur le marché du travail et veulent réussir leur carrière. La Stratégie d'emploi pour les jeunes permettra à un plus grand nombre de jeunes de travailler, soit en étant employés, soit en démarrant leur propre entreprise. Un investissement de 295 millions de dollars sur deux ans offrira des possibilités de formation et de mentorat, de même que des débouchés professionnels, à 30 000 jeunes de toute la province.

Fonds d'aide à l'emploi pour les jeunes

- au 11 avril 2014, le [Fonds d'aide à l'emploi pour les jeunes](#) avait déjà aidé 10 706 jeunes à trouver un emploi, à suivre une formation et à acquérir une expérience professionnelle valable
- le Fonds est assuré par le biais des Services d'emploi d'Emploi Ontario, un réseau de prestation de services établi auquel toutes les collectivités de l'Ontario ont accès grâce à un réseau de 171 fournisseurs de services et de 324 sites financés

Formation ciblée pour les jeunes

- le Fonds de formation ciblée pour les jeunes accordera 25 millions de dollars pour aider à pallier les lacunes en matière de compétences en Ontario, en encourageant les partenariats entre les entreprises, les syndicats, les organismes sans but lucratif, les éducateurs et éducatrices et les jeunes
- en mars 2014, nous avons annoncé deux nouveaux projets en vertu du Programme de formation ciblée pour les jeunes. Le Collège George Brown et l'Université Ryerson collaboreront avec des entreprises et des syndicats pour offrir des programmes spécialisés qui prépareront 212 jeunes à occuper des emplois dans les secteurs de l'alimentation, de la fabrication de métaux et de la technologie de l'information et des communications. Cinquante projets ont été approuvés jusqu'à présent et ont démarré. Un deuxième appel sera lancé en mai 2014

Fonds ontarien d'aide aux jeunes entrepreneurs

- l'Ontario promeut l'entrepreneuriat en tant que carrière viable et améliore les perspectives professionnelles des jeunes en leur permettant de créer des emplois plutôt que d'en chercher
- le Fonds ontarien d'aide aux jeunes entrepreneurs accordera 45 millions de dollars à la génération suivante de propriétaires d'entreprises grâce à la formation, au mentorat et à un capital de démarrage. Sont inclus les programmes suivants :

- le Programme de sensibilisation des élèves du secondaire à l'entrepreneuriat appuie de nouveaux modèles afin de susciter l'intérêt dans l'entrepreneuriat en tant qu'option de carrière pour les élèves du palier secondaire
 - les Projets communautaires stratégiques pour l'entrepreneuriat accordent un financement aux organismes sans but lucratif qui savent comment travailler avec des communautés caractérisées par des besoins élevés afin d'aider les jeunes à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour devenir autonomes
 - le programme Entreprise en démarrage offre une formation, un mentorat du secteur privé et des subventions maximales de 5 000 dollars pour aider les jeunes âgés de 18 à 29 ans à être prêts à démarrer leur entreprise
 - le Programme d'accélération des affaires pour les jeunes est destiné aux jeunes âgés de 18 à 29 ans qui exploitent une entreprise en démarrage dans le secteur de la technologie ou de l'innovation. Il offre des programmes éducatifs, des services d'information commerciale, des conseils et un soutien en matière d'établissement de réseaux, de même que des subventions allant de 5 000 à 20 000 dollars
 - Le Fonds de démarrage offrira des subventions initiales de démarrage d'un montant maximum de 35 000 dollars pour aider les nouvelles entreprises prometteuses, dirigées par des jeunes, à créer leurs jeunes entreprises et à leur donner de l'expansion
 - le Fonds d'accélération des investissements pour les jeunes entrepreneurs accordera des capitaux d'investissement pouvant aller jusqu'à 250 000 dollars à des sociétés dirigées par des jeunes après l'étape de l'investissement de démarrage
- en mars et avril 2014, nous avons annoncé la première série de projets financés en vertu du Programme de sensibilisation des élèves du secondaire à l'entrepreneuriat et des Projets communautaires stratégiques pour l'entrepreneuriat. Au total, 40 projets ont été approuvés dans tout l'Ontario jusqu'à présent et ont démarré. Un deuxième appel pour le Programme de sensibilisation des élèves du secondaire à l'entrepreneuriat sera lancé en mai

Par l'entremise du Fonds ontarien d'aide aux jeunes entrepreneurs, l'Ontario :

- approchera plus de 250 000 élèves
- financera 490 entreprises
- attirera des investissements de 32 millions de dollars
- créera plus de 4 000 emplois

Fonds ontarien d'innovation pour les jeunes

- le Fonds ontarien d'innovation pour les jeunes accordera 30 millions de dollars aux accélérateurs de l'entrepreneuriat sur les campus et aux programmes de stages destinés aux diplômés et aux étudiants et étudiantes en doctorat. Sont inclus les programmes suivants :
 - le Programme de stages AvantageTalent favorise les possibilités offertes aux étudiants et étudiantes de palier postsecondaire de perfectionner leurs compétences
 - ce programme finance environ 300 stages d'étudiants et d'étudiantes et 200 bourses de recherche postdoctorale
 - les Accélérateurs de l'entrepreneuriat sur les campus (ALEC) et les Activités d'entrepreneuriat sur les campus (AVEC) aident les établissements d'enseignement postsecondaire à créer, améliorer et maintenir une culture d'entrepreneuriat parmi les étudiants et étudiantes et les jeunes au sein de leurs régions. On s'attend à ce que ce programme soutienne 1 000 entreprises dirigées par des jeunes et crée 1 400 emplois

Stratégie Emplois d'été Ontario

- le gouvernement de l'Ontario investit une fois de plus dans la stratégie Emplois d'été Ontario afin d'aider les élèves et les étudiants et étudiantes à acquérir des compétences, à trouver des emplois d'été et à lancer leurs propres entreprises d'été
- la stratégie Emplois d'été Ontario réunit huit programmes ministériels d'emplois d'été et services destinés aux jeunes. Elle aidera plus de 86 000 élèves et étudiants et étudiantes à trouver un emploi et à avoir accès à des services cet été. Vous trouverez des renseignements en ligne à

l'adresse www.ontario.ca/avosmarquespretstravaillez. Ils aideront les élèves et les jeunes à :

- trouver des listes d'emplois
- chercher un emploi par le biais des organismes d'Emploi Ontario
- améliorer leurs compétences en marketing et en rédaction de curriculum vitae
- présenter une demande auprès du gouvernement de l'Ontario
- par le biais du Service d'emplois d'été, les employeurs sont également encouragés à embaucher des élèves et des étudiants et étudiantes et à offrir une formation pratique à la main-d'œuvre de demain grâce à une prime à l'embauche de 2 \$ par heure
- par l'entremise du programme Entreprise d'été, les élèves et les étudiants et étudiantes âgés de 15 à 29 ans ont droit au montant maximum de 3 000 dollars et à un mentorat pour les aider à démarrer et à exploiter leur propre entreprise
- en 2013, 661 entreprises ont été lancées par le biais du programme, créant des emplois et renforçant les compétences en entrepreneuriat parmi les jeunes de l'Ontario
- depuis le lancement du programme Entreprise d'été en 2001, les élèves et étudiants et étudiantes ont démarré plus de 5 000 entreprises dans tout un éventail de secteurs comme l'infographie, l'aménagement paysager, la fabrication, la mode, la réparation d'ordinateurs et les services alimentaires. Ils ont acquis et perfectionné des compétences en entrepreneuriat qui leur permettront de renforcer l'économie ontarienne de demain

Jusqu'où un emploi d'été vous mènera-t-il? Tyrone Crawford, choisi au repêchage par la NFL, parle de son expérience dans le cadre du [Programme d'emplois d'été pour les jeunes avec Border City Boxing](#), à Windsor. (en anglais seulement)

Formation en apprentissage

Le gouvernement de l'Ontario comprend qu'il faut créer un secteur des métiers spécialisés solide pour assurer le dynamisme économique, de nos jours et à l'avenir. Nous savons, par exemple, que près d'un nouvel emploi sur cinq en Ontario, au cours de la présente décennie, devrait être créé dans le secteur des métiers.

Comme suite à l'investissement gouvernemental record de 35 milliards de dollars sur trois ans dans des projets d'infrastructure majeurs, le gouvernement veut s'assurer que les employeurs disposent des gens de métiers spécialisés dont ils ont besoin pour combler des milliers d'emplois.

En 2013–2014, le gouvernement de l'Ontario a investi environ 165 millions de dollars dans le système d'apprentissage de l'Ontario.

Parmi ces projets, on compte :

1. le **Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)** qui encourage plus de 24 000 jeunes chaque année à suivre une formation en apprentissage et à obtenir leur diplôme d'études secondaires
2. le **Programme de préapprentissage** qui vise à préparer les personnes qui cherchent à suivre un apprentissage mais qui ont été confrontées à des obstacles en matière d'accès à la formation. Le programme est passé de 19 projets servant 365 clients et clientes en 2002–2003 à 52 projets servant 926 clients et clientes en 2012–2013. Les projets qui mettent l'accent sur les jeunes à risque, les Néo-Canadiens et Canadiennes, les Autochtones et les femmes reçoivent la priorité durant le processus d'évaluation
3. le **Programme apprentissage-diplôme** qui offre une autre option aux jeunes qui veulent à la fois suivre des études collégiales et une formation en apprentissage. Il permet aux jeunes apprentis d'acquérir une formation professionnelle immédiate demandée par certains employeurs et leur facilite ainsi l'accès à l'emploi et à la formation. Le programme est passé de 9 projets servant 211 clients et clientes en 2004–2005 à 37 projets servant 908 clients et clientes en 2013–2014

Les efforts déployés par le gouvernement de l'Ontario portent fruit. En 2014 :

- il y a environ 120 000 apprentis qui apprennent un métier de nos jours, soit environ 60 000 de plus qu'en 2002–2003
- le nombre de nouvelles inscriptions annuelles aux programmes d'apprentissage est passé de 17 100 en 2002–2003 à plus de 30 000 en 2012–2013

Crédit d'impôt pour la formation en apprentissage

- le crédit d'impôt pour la formation en apprentissage (CIFA) est un crédit d'impôt remboursable offert aux entreprises. Il porte sur les salaires et la rémunération versés aux apprentis admissibles dans environ 130 métiers désignés des secteurs de la construction, du matériel moteur et des services, de même que du secteur industriel
- environ 80 pour cent des métiers d'apprentissage bénéficient du CIFA
- le CIFA accorde plus de 250 millions de dollars en soutien en 2013–2014
- conjointement à d'autres programmes de soutien gouvernementaux, le CIFA a permis d'augmenter le nombre de nouvelles inscriptions annuelles aux programmes d'apprentissage de 17 000 en 2002–2003 à 30 000 en 2012–2013

Il s'agit du crédit d'impôt le plus généreux de ce type au Canada. Les entreprises admissibles peuvent réclamer 35 pour cent de leurs dépenses admissibles (45 pour cent pour les petites entreprises) engagées durant les 48 premiers mois d'un programme d'apprentissage. Le crédit maximum pour chaque apprentissage est de 10 000 dollars par année. Le crédit maximum durant les 48 premiers mois de la période d'apprentissage est de 40 000 dollars.

Formation des femmes aux métiers spécialisés et à la technologie de l'information (Programme de formation des femmes aux MS/TI)

- les femmes jouent un rôle important et contribuent à assurer la santé de l'économie. Nous sommes déterminés à assurer aux femmes et à tous les Ontariens et Ontariennes des débouchés économiques
 - depuis 2003, plus de 2 100 femmes ont suivi une formation par le biais du Programme de formation des femmes aux métiers spécialisés et à la technologie de l'information (Programme de formation des femmes aux MS/TI). Ce programme offre aux femmes à faible revenu la formation dont elles ont besoin pour trouver des emplois bien rémunérés. Dans le cadre du Programme de formation des femmes aux MS/TI actuel (2012–2014), plus de 330 femmes ont suivi une formation
 - le nouveau programme Microfinancement destiné aux femmes de l'Ontario aide les femmes à faible revenu à créer leurs propres entreprises et à leur donner de l'ampleur
 - le programme Microfinancement destiné aux femmes de l'Ontario (2012–2015) devrait offrir une formation à 635 femmes à faible revenu pour leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour démarrer et exploiter une entreprise. Il devrait accorder environ 174 microprêts

Infrastructure

Depuis 2003, le gouvernement a investi près de 100 milliards de dollars en infrastructure publique. Par l'entremise de son budget de 2013, le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à dépenser plus de 35 milliards de dollars en travaux d'infrastructure au cours des trois prochaines années, dont environ 13,5 milliards de dollars en 2013–2014.

En avril 2014, le gouvernement a annoncé le plan intitulé Faire progresser l'Ontario, visant à bâtir un réseau de transport intégré dans l'ensemble de la province. Ce plan aiderait à créer des emplois, à stimuler la productivité et à assurer la croissance et la prospérité dans chaque région de l'Ontario. Ce solide plan mettrait en place un financement ciblé et substantiel pour les projets d'infrastructure de transport en commun et de transport. Au cours des 10 prochaines années, près de 29 milliards de

dollars seraient disponibles pour des investissements dans des projets infrastructurels prioritaires dans l'ensemble de la province tels que les transports en commun, les routes, les ponts et les autoroutes. La province mettrait sur pied deux fonds ciblés, dont un fonds pour la région du grand Toronto et de Hamilton (RGTH) pouvant aller jusqu'à 15 milliards de dollars pour des investissements dans les transports en commun et un autre fonds pour le reste de la province de près de 14 milliards de dollars pour des investissements dans les routes, les ponts, le transport en commun et autres projets essentiels en infrastructure. Parmi les sources de financement, on compterait une proposition de nouvelles mesures en matière de revenus, des revenus réaffectés et un niveau responsable de financement de la dette, lorsque nécessaire.

Transport en commun

- depuis 2003, nous avons investi plus de 19,3 milliards de dollars dans les transports en commun en Ontario, y compris plus de 9,1 milliards de dollars dans le réseau GO Transit. Ces investissements records permettent aux personnes de laisser plus facilement leur voiture à la maison, favorisent la création de communautés en santé, réduisent les émissions de gaz à effet de serre et contribuent à protéger l'environnement

Union Pearson Express

- Metrolinx construira et exploitera l'Union Pearson (UP) Express, dont il sera également le propriétaire. Cette liaison sera en service au moment des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015. Elle reliera les deux centres de transport les plus achalandés du Canada, soit la gare Union et l'Aéroport international Lester B. Pearson. Les travaux de construction ont commencé en 2012 et prendront fin en 2014
- dans le cadre de la construction de l'UP Express, une nouvelle ligne secondaire reliant la ligne GO de Kitchener (auparavant Georgetown) à l'aéroport Pearson est en cours de construction. Les travaux de construction de la ligne secondaire ont commencé en 2012 et s'achèveront d'ici à 2014. La construction de la ligne secondaire permettra de créer à elle seule jusqu'à 1 200 emplois

Plan régional de transport de Metrolinx

L'Ontario a pris un engagement de plus de 9 milliards de dollars en faveur des projets régionaux de transport en commun de Metrolinx à Toronto et dans la région de York, notamment :

- le montant de 1,4 milliard de dollars pour le projet de service rapide par autobus VIVA dans la région de York. Cette somme servira entre autres à moderniser le réseau VIVA actuel afin de construire 37 kilomètres de voies réservées aux autobus et de nouveaux arrêts le long de la rue Yonge, de la route 7 et de Davis Drive. Les travaux de construction du réseau VIVA sont en cours et créeront environ 14 000 emplois
- le montant de 8,4 milliards de dollars pour de nouveaux services de transport en commun à Toronto, y compris le prolongement de la ligne de métro Bloor-Danforth et la construction de trois lignes de système léger sur rail dont une d'entre elles, la ligne transurbaine Eglinton Crosstown, est en cours de construction. La construction de cette dernière ligne a permis de créer des milliers d'emplois dans les secteurs de la conception et de la construction et sera source d'avantages économiques durables pour Toronto et la région avoisinante. En 2010, Metrolinx a conclu un contrat avec Bombardier pour l'achat de véhicules légers sur rail qui seront utilisés sur les lignes de transport léger sur rail à Toronto. Ce contrat a permis de soutenir des centaines d'emplois dans le secteur de la fabrication à l'usine de Thunder Bay de Metrolinx. La construction des lignes de système léger sur rail Eglinton Crosstown, Finch Ouest et Sheppard Est permettra de créer environ 69 000 emplois

Mississauga Transitway

- l'Ontario accorde 65 millions de dollars à la Ville de Mississauga à l'appui de son projet de service rapide par autobus
- ce projet assurera un service d'autobus rapide le long de l'autoroute 403, de l'Eastgate Parkway

- et de l'avenue Eglinton, à Mississauga. Le service pour les quatre premiers arrêts débutera en 2014 et le long du reste du couloir en 2016
- les travaux de construction des voies réservées aux autobus et des arrêts sont bien entamés
- l'Ontario accorde à la Ville de Mississauga des investissements supplémentaires de 48 millions de dollars pour le GO Transit
- on s'attend à ce que le projet Transitway crée plus de 2 500 emplois et réduise les émissions de gaz à effet de serre de 27 tonnes au cours de son cycle de vie

Service rapide par autobus à Durham

- le montant de 82 millions de dollars a été prévu au budget de 2008 pour la mise en œuvre d'un service rapide par autobus à Durham
- le projet devrait créer plus de 800 emplois
- les travaux de construction sont bien entamés. Le service rapide par autobus devrait être pleinement opérationnel d'ici à 2016

Brampton ZÜM

- l'Ontario a accordé 95 millions de dollars à la Ville de Brampton pour son projet de service rapide par autobus ZÜM grâce à un investissement en vertu de l'initiative Transports-Action Ontario de 2006
- le projet devrait créer plus de 2 800 emplois
- le service Brampton ZÜM est actuellement opérationnel le long de la rue Queen, de la rue Main et de l'avenue Steeles (Phase 1)
- la Phase 2 du projet prévoit le lancement du service le long de Bovaird Drive en 2014 et l'expansion du service le long de l'avenue Steeles en 2015 et de la rue Queen en 2016. Les travaux devraient être achevés d'ici à la fin de 2017
- depuis le lancement initial du service le long du couloir de la rue Queen, on a constaté une augmentation de 16 p. 100 du nombre de passagers le long de ce couloir

GO Transit

Depuis 2003, le gouvernement provincial prouve son engagement en faveur de l'abandon de l'automobile au profit des transports en commun, grâce à des investissements de plus de 9,1 milliards de dollars dans le réseau GO Transit. En effet, GO Transit a mis en service de nouveaux wagons et autobus qui sont modernes, accessibles et plus économiques en carburant, et qui peuvent transporter un plus grand nombre de passagers.

Depuis 2003, GO Transit a ajouté 10 nouvelles stations et 30 000 places de stationnement dans tout le réseau. Le nombre de trajets de passagers en 2012–2013 était de 65,5 millions, soit une augmentation par rapport au nombre de 62,4 millions de trajets en 2011 ou une augmentation de cinq pour cent.

Nos investissements ont permis d'aider Metrolinx à :

- entreprendre les travaux de modernisation de l'infrastructure nécessaires pour que le service ferroviaire GO puisse être assuré dans les deux directions, toute la journée
- augmenter le nombre de trains GO et d'autobus à deux étages
- construire et rénover les gares du GO Transit

En avril 2013, 25 nouveaux autobus à deux étages du GO Transit sont entrés en service. En mai 2013, la construction de nouvelles installations d'entreposage et d'entretien des autobus GO a commencé à Gwillimbury Est.

À compter de juin 2013, les trains GO en période creuse, qui circulaient toutes les heures le long de la ligne Lakeshore, entre Aldershot et Oshawa, ont commencé à assurer un service toutes les 30 minutes, sept jours par semaine. Ceci a permis d'ajouter 263 nouveaux trajets en train le long de la ligne, chaque semaine.

Le parc de locomotives GO a également augmenté. Citons notamment la mise en service de 57 nouvelles locomotives MP-40 écoénergétiques, entre 2008 et 2011.

Le parc de matériel roulant à deux étages augmente également pour accueillir un plus grand nombre de passagers. Par conséquent, deux commandes majeures ont été placées chez Bombardier, à Thunder Bay, y compris l'achat de 28 nouveaux wagons en avril 2013 dont la livraison est prévue en 2014, et l'achat de 65 nouveaux wagons supplémentaires qui seront livrés entre les mois de juin 2016 et de juillet 2017. Cette commande portera le nombre de wagons de GO Transit à 743. Ce contrat permettra de préserver les emplois de l'usine Bombardier de Thunder Bay.

Projets municipaux de transport en commun

- **Projet de prolongement de la ligne de métro Spadina entre Toronto et York**
 - la CTT estime que le projet devrait créer environ 20 000 emplois durant la phase de construction. Le Projet de prolongement de la ligne de métro Spadina entre Toronto et York devrait permettre d'ajouter 36 millions de trajets en transport en commun et d'éliminer 30 millions de trajets en voiture, par année.
 - le creusement des tunnels pour ce projet a été achevé en 2013 et la construction des stations est en cours
- **Réseau de train léger sur rail d'Ottawa – Projet de la ligne de la Confédération**
 - l'Ontario investit jusqu'à 600 millions de dollars dans le réseau de train léger sur rail d'Ottawa, soit l'investissement provincial le plus important en matière d'infrastructure des transports en commun dans les annales de la Ville d'Ottawa. Selon la Ville d'Ottawa, ce projet devrait créer jusqu'à 3 300 emplois par année durant les travaux de construction
 - le creusement du tunnel du centre-ville a commencé. Ce tunnel aura 2,5 kilomètres de long et comprendra trois stations, Lyon, Parlement et Rideau
 - le projet permettra d'améliorer la circulation dans la ville en éliminant plus de la moitié des autobus au centre-ville et de réduire la consommation de carburant de la ville de 10 millions de litres par année
 - les travaux de construction des futures installations d'entretien et d'entreposage sont en cours. Ils ont commencé le 19 avril 2013
- **ION – Phase 1 – Projet de transport rapide de la région de Waterloo**
 - l'Ontario investit le montant maximum de 300 millions de dollars dans ce projet de transport rapide qui reliera les Villes de Kitchener, Waterloo et Cambridge. Il proposera une combinaison de système léger sur rail et de service rapide par autobus, et finira par être relié aux services du GO Transit

Revitalisation de la gare Union

Des travaux de modernisation majeurs sont en cours à la gare Union. L'Ontario investit jusqu'à 172 millions de dollars dans ces travaux, notamment :

- le triplement de l'espace du hall de gare du réseau GO Transit, appartenant à Metrolinx, pour pouvoir accueillir deux fois plus de passagers du réseau GO Transit à la gare Union d'ici à 2030
- l'achat et la rénovation de l'aile ouest de la gare Union pour réinstaller le siège social de Metrolinx
- la construction d'une nouvelle liaison souterraine nord-ouest du réseau PATH qui reliera la gare Union, le long de la rue York, au réseau PATH actuel dans la zone de la rue Wellington, afin d'atténuer l'engorgement et de tenir compte de la croissance future du centre-ville
- la restauration des caractéristiques patrimoniales du bâtiment principal

Les travaux de construction du nouveau hall de gare du GO Transit devraient prendre fin en 2014.

En outre, la province s'est engagée à verser le montant de 270 millions de dollars pour la nouvelle

conception du quai couvert du réseau GO Transit et pour les travaux d'amélioration de l'accès des passagers aux trains à la gare Union.

Carte PRESTO

Pour faciliter les transports en commun dans la RGTH et à Ottawa, la province a introduit PRESTO — une carte de transport en commun électronique et conviviale. Elle permet aux navetteurs d'effectuer harmonieusement des transferts entre plusieurs réseaux de transport en commun dans la RGTH et sur le réseau OC Transpo à Ottawa. En mars 2014, plus d'un million de passagers ont utilisé leurs cartes PRESTO pour emprunter les transports en commun dans toute la RGTH et à Ottawa.

Taxe sur l'essence

L'Ontario réserve deux cents par litre de la taxe provinciale sur l'essence au transport en commun.

Le budget de 2013 prévoyait l'adoption par le gouvernement de la *Loi réservant des fonds aux transports en commun*, loi qui a rendu le Programme ontarien de financement par la taxe sur l'essence permanent.

Depuis 2014, nous avons réservé plus de 2,7 milliards de dollars en financement par la taxe sur l'essence pour les municipalités ontariennes, y compris 163,4 millions de dollars pour le programme intérimaire actuel de six mois.

Pour le programme intérimaire de six mois en 2013–2014, 96 réseaux de transport en commun de 133 collectivités de la province toucheront un financement par la taxe sur l'essence. Ces 133 collectivités représentent près de 90 pour cent de la population totale de l'Ontario.

Routes

Depuis 2003, l'Ontario a financé pour plus de 19 milliards de dollars les travaux de conception, de réparation et d'agrandissement des routes et des ponts provinciaux, dans tout l'Ontario. En 2013–2014, l'Ontario créera ou préservera plus de 17 000 emplois directs et indirects pour construire et agrandir les routes provinciales dans le Sud de la province.

En 2013–2014, l'Ontario a créé ou préservé plus de 5 000 emplois directs et indirects pour construire et agrandir les routes provinciales dans le Nord de la province.

Les voies réservées aux véhicules multioccupants (VMO) sont maintenant en service sur les autoroutes 403 et 404 (RGT), 417 (Ottawa) et Queen-Elizabeth (région de Halton).

Dix-neuf aires de service autoroutières ont été réaménagées pour offrir aux voyageurs un accès fiable aux services suivants : essence, installations modernes, restaurants, information touristique améliorée et toilettes modernisées et accessibles. Trois de ces sites ont ouvert en 2014 et une seule aire de service doit encore être réaménagée.

Hôpitaux

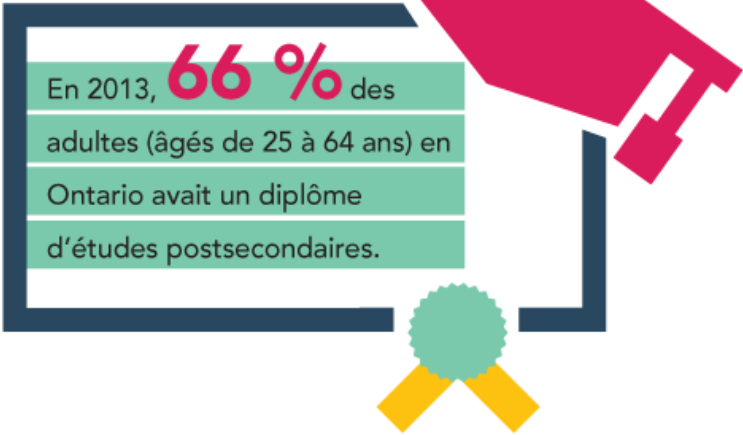
Depuis 2003, 23 nouveaux hôpitaux ont été construits ou sont en cours de construction. L'Ontario a investi plus de 21 milliards de dollars dans l'infrastructure des soins de santé depuis 2003. En 2013–2014, les investissements provinciaux dans l'infrastructure des hôpitaux ont permis de soutenir près de 26 000 emplois. Les travaux de construction vont de l'avant ou sont achevés dans le cas de plus de 100 projets majeurs dans les hôpitaux de toute la province.

Le saviez-vous?

L'Ontario a créé ou préservé, en moyenne, environ 100 000 emplois dans toute la province, chaque année, depuis 2003, grâce à des travaux d'infrastructure comme la construction de routes, de ponts, de centres communautaires, de systèmes d'alimentation en eau, d'écoles, de palais de justice, de locaux pour les détachements de la Police provinciale de l'Ontario et d'hôpitaux.

Écoles

LA MAIN-D'ŒUVRE DE L'ONTARIO EST L'UNE DES PLUS ÉDUQUÉES DU CANADA



Depuis 2003, les investissements provinciaux dans l'infrastructure scolaire en Ontario ont permis de soutenir en moyenne 16 000 emplois, chaque année, dans le secteur de la construction et des industries connexes.

L'Ontario a investi 12 milliards de dollars dans l'infrastructure scolaire depuis 2003, y compris dans la construction de près de 650 nouvelles écoles, dans plus de 620 projets de construction d'annexes et de rénovation, et dans 27 000 projets de réparation et de réfection des écoles. L'Ontario a aussi aidé plus de 2 600 écoles publiques à faire des économies d'énergie.

Jeux panaméricains

L'organisation des jeux permettra :

- de stimuler les investissements dans l'infrastructure sportive et récréative, qu'elle soit nouvelle ou existante
- de créer pour les jeux et les investissements liés aux jeux plus de 26 000 emplois et d'augmenter le PIB réel de l'Ontario de 3,7 milliards de dollars entre 2009 et 2017
- d'attirer 250 000 visiteurs et d'accueillir 10 000 athlètes et officiels d'équipes en Ontario
- de constituer et de former une équipe comptant au maximum 20 000 bénévoles — soit une excellente base pour les événements futurs et pour le développement communautaire
- de créer, grâce à la construction du Village des athlètes, 5 200 emplois, de faciliter l'aménagement des terrains de l'Ouest de la rivière Don et de laisser comme legs une communauté très bien conçue et viable, à usage mixte
- de laisser en héritage de nouvelles installations sportives et des installations modernisées, dont le nouveau centre sportif des Jeux panaméricains de Toronto à Scarborough, un nouveau stade athlétique à l'Université York, un nouveau complexe de hockey sur gazon à l'Université de Toronto, un terrain de bicross à Etobicoke, le réaménagement des parcs Centennial et Birchmount, et le resurfaçage des routes pouvant convenir à tous les types de courses

Mis à jour : 8 juillet 2014



Kathleen Wynne

Première ministre de l'Ontario

« Notre gouvernement va continuer de faire progresser l'Ontario. L'Ontario sera le meilleur endroit où vivre, de l'enfance jusqu'à l'âge de la retraite. »

Contactez-nous



Sujets

- Affaires et économie
- Arts et culture
- Conduite et routes
- Domicile et communauté
- Éducation et formation
- Environnement et énergie
- Gouvernement
- Impôts et avantages fiscaux
- Lois et sécurité
- Régions rurales et du Nord
- Santé et bien-être
- Travail et emploi
- Voyage et loisirs

L'Ontario en bref ►

confidentialité | accessibilité | FAQ

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012-14